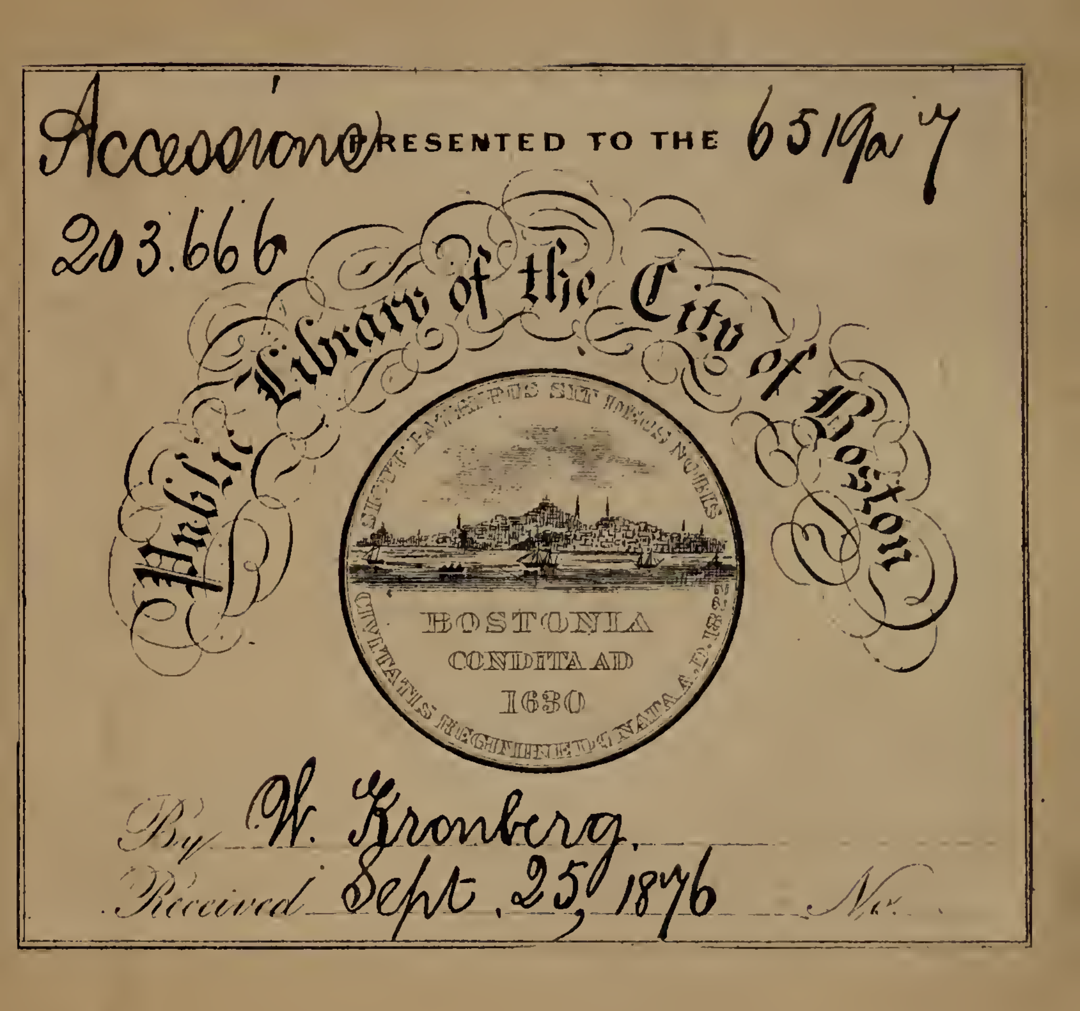

BOSTON PUBLIC LIBRARY
3 9999 03325 510 8


Accessions PRESENTED TO THE 6519a 7
203.666
Public Library of the City of Boston
SICUT PATRIBUS SIT DEUS NOBIS
BOSTONIA
CONDITA AD
1630
CIVITATIS REGIMINE DONATA A.D. 1822
By W. Kronberg.
Received Sept. 25, 1876 No.


NOUVEAUX RÉSUMÉS
HISTOIRE
D'ANGLETERRE
depuis son Origine jusqu'en 1846
suivie de
Notices biographiques sur ses grands Hommes
par
ÉLIAS REGNAULT
Tome premier
PARIS
PAGNERRE EDITEUR
Rue de Seine, 14 bis
1846
Religion
Philosophie
Histoire
Sciences
Industrie
Navigation



HISTOIRE

D'ANGLETERRE.

SAINT-DENIS. — IMPRIMERIE DE PREVOT ET DROUARD.

NOUVEAUX RÉSUMÉS.

HISTOIRE D'ANGLETERRE

DEPUIS SON ORIGINE JUSQU'EN 1845;

suivie de

NOTICES BIOGRAPHIQUES SUR SES GRANDS HOMMES,

PAR

M. ÉLIAS REGNAULT.

Tome I.



PARIS.

PAGNERRE, ÉDITEUR,

rue de Seine, 14 bis.

1845.

ANGLETERRE.

LIVRE Ier.

DEPUIS LES PREMIERS AGES JUSQU'A LA CONQUÊTE DES NORMANDS.

CHAPITRE PREMIER.

1 à 584.

SOMMAIRE. — Premiers habitants : Kimris, Ligures, Gaëls, Scots et Pictes, Bretons, Coraniens.—Invasion des Romains. — Leur domination.— Leur départ. — Invasion des Saxons. — Formation de l'Heptarchie.

Il est probable que la population primitive de la Grande-Bretagne appartenait à ces tribus celtiques qui, descendues des montagnes de l'Asie, fournirent à toute l'Europe occidentale ses premiers habitants.

A une époque que l'on ne saurait déterminer, d'autres tribus de la même famille, quoiqu'ayant un nom différent et parlant un autre

dialecte, vinrent disputer aux premiers envahisseurs les terres qu'ils occupaient. Ces nouveaux peuples s'appelaient Kimris, Cimbres ou Cambriens. Ils s'établirent sur la côte occidentale.

Dans un temps postérieur, mais aussi difficile à fixer, d'autres hommes appelés Ligures ou Logriens, de même race que les Cambriens, allèrent occuper les rivages du sud et de l'est, soit avec le consentement des premiers colons, soit de vive force.

Ces deux premières invasions refoulèrent vers le Nord les habitants primitifs, dont les uns passèrent la mer pour gagner l'île d'Erin, peuplée d'hommes de la même race qu'eux, et les autres se retirèrent derrière les fleuves du Forth et de Clyde, qui désormais servirent de limites communes à deux nations différentes. Les aborigènes, répandus depuis les bords de la Clyde jusqu'à l'extrémité septentrionale de l'île, s'y maintinrent sous le nom de Gaëls ou Galls.

Les Gaëls eux-mêmes étaient divisés en deux grandes peuplades, sous les noms de Scots et de Pictes. Les Scots occupaient toutes les rives de l'ouest, les Pictes celles de l'est; leurs territoires respectifs étaient séparés par la chaîne des monts Grampiens.

Quelque temps après l'établissement des Cambriens et des Logriens, une troisième colonie, venue de la Gaule occidentale, dans la portion comprise entre la Seine et la Loire, vint se placer au nord des deux premières, sur la frontière de la population gallique, entre le golfe du Forth et celui du Solway. Les nouveaux-venus étaient aussi de même race que les Cambriens et les Logriens, et s'appelaient Bretons.

Enfin, les Coraniens, hommes de race teutonique, pénétrèrent dans le golfe formé par l'embouchure de l'Humber, et s'établirent, le long des rives de ce fleuve, au centre des possessions des Logriens, avec lesquels ils restèrent longtemps en guerre.

Telle était à peu près la situation des différentes populations de la Grande-Bretagne, lorsqu'en l'année 55 avant notre ère, César, à la tête des légions romaines, débarqua sur la pointe orientale du territoire qui porte aujourd'hui le nom de Kent. Les Bretons-Logriens résistèrent vigoureusement à l'envahissement; mais les Coraniens s'étant alliés à César, lui ouvrirent un accès dans l'intérieur du pays, et bientôt les Romains furent en possession de toutes les villes principales des Logriens et des Cambriens, où ils se maintinrent pendant une occupation de quatre siècles.

Durant ce long séjour, ils étendirent leur domination sur tout le sud de l'île, jusqu'au pied des montagnes qui avaient protégé les aborigènes contre leurs envahisseurs. Pendant que ceux-ci subissaient à leur tour la domination étrangère, les Gaëls non-seulement conservaient leur indépendance, mais profitaient des désastres de leurs anciens conquérants, pour faire vers le sud des invasions non moins funestes aux Romains qu'aux Bretons. Vainement les empereurs essayèrent-ils d'arrêter ces irruptions continuelles, en portant la guerre jusqu'au pied des monts Grampiens : les Pictes et les Scots traversaient tous les ans la Clyde, et s'en retournaient chez eux, chargés des dépouilles des villes municipales, enrichies par la civilisation romaine.

Bientôt les légions, impuissantes à repousser ces terribles montagnards, ne purent plus suffire à la défense du territoire, et les Romains furent obligés de protéger leur conquête par deux immenses murailles garnies de tours, et prolongées d'une mer à l'autre. Ces formidables remparts rendirent les irruptions plus difficiles, sans toutefois les arrêter. Mais, lorsque Rome, assaillie par les barbares jusque dans ses propres foyers, fut obligée de rappeler les légions qui défendaient les provinces d'outre-

mer, l'île de Bretagne fut abandonnée, et la population des Bretons, Logriens et Cambriens, se trouva tout à coup embarrassée d'une indépendance à laquelle, depuis longtemps, elle n'était plus accoutumée. A la place de la domination romaine, se releva l'autorité des anciens chefs de clans.

Cependant, pour se fortifier et s'unir contre les invasions des Pictes et des Scots, les Logriens et les Cambriens élurent conjointement un chef des chefs, un souverain national, sous le titre de Penteyrn. Cette royauté centrale devint bientôt une source de division. Les Logriens et les Cambriens prétendaient chacun de leur côté au droit exclusif de fournir des candidats au trône; les premiers, parce que le siége de la royauté était fixé à Londres, qui faisait partie de leur territoire ; les derniers, parce qu'ils étaient, suivant leurs annales, les plus anciens possesseurs du sol.

Les luttes intérieures qu'occasionaient ces prétentions rivales, favorisèrent les envahissements des Gaëls, et bientôt de nouveaux ennemis vinrent ajouter aux malheurs du pays. Des pirates, originaires du Holstein, occupaient alors la côte qui s'étend depuis l'Eyder jusqu'à l'embouchure de l'Ems. On les appelait *Saxons*, ou hommes aux longs couteaux. Aventuriers har-

dis et intrépides marins, ils parcouraient les mers sur des barques fragiles, et désolaient par leurs brigandages toutes les contrées littorales que baigne l'océan germanique. Plus d'une fois les tribus bretonnes eurent à lutter simultanément contre les populations gaëliques et les pirates saxons, lorsqu'un de leurs rois eut la malheureuse pensée de les opposer l'un à l'autre. Wortigern, chef logrien, qui était revêtu du titre de Penteyrn, fit alliance avec deux chefs saxons, Hengist et Horsa, et leur céda la petite île de Thanet, sur la côte du pays de Kent, à condition qu'ils l'aideraient à repousser les attaques des Gaëls. Les corsaires acceptèrent avec joie une proposition qui les mettait en possession d'une contrée fertile. Ils combattirent fidèlement pour leurs nouveaux alliés, et repoussèrent dans plusieurs rencontres les Pictes, dont les frêles javelots n'offraient aucune résistance à leurs formidables haches d'armes.

Mais bientôt les protecteurs étrangers se montrèrent plus exigeants. La colonie de Thanet sortit de ses étroites limites, et agrandit son territoire par des invasions successives. Chaque jour accouraient des bords de l'Océan germanique de nouvelles bandes de Saxons, qui venaient partager et agrandir les conquêtes de leurs devanciers. Pour mieux réussir dans leurs

projets, ils firent alliance avec les Pictes, qu'ils étaient destinés à combattre, et les Bretons se virent attaqués en même temps au nord et au sud. Ils résistèrent avec des fortunes diverses à ce double envahissement; mais ils ne purent empêcher les Saxons de former un établissement définitif sur les côtes du sud-est. En 455, Hengist, maître de tout le pays compris entre la Tamise inférieure et la Manche, prit le titre de roi de Kent.

Vingt-deux années plus tard, en 477, un autre chef saxon, nommé OElla, débarqua au midi du royaume de Kent, et, repoussant les Bretons vers le nord et vers l'ouest, fonda un nouvel établissement sous le nom de royaume des Saxons du sud, ou Sussex.

En 495, une bande nombreuse, sous la conduite de Cerdic, débarqua à l'ouest des Saxons du sud, et fonda un troisième royaume sous le nom de Saxe de l'ouest, ou Wessex.

Enfin, en 530, d'autres émigrés, débarquant sur la côte de l'est, s'emparèrent de la rive gauche de la Tamise et de la grande cité de Londres. Le territoire où ils s'établirent fut appelé Saxe de l'est, ou Essex.

Dès le commencement de l'invasion saxonne, les Cambriens s'étaient opposés à l'alliance avec les pirates, et ne les ayant jamais accueillis

comme amis, leur territoire n'avait pas été entamé. Les quatre royaumes saxons déjà formés avaient tous été établis dans le pays des Logriens : aussi, tous les chefs nationaux qui commandent aux Bretons, dans leurs combats contre l'étranger, appartiennent à la race cambrienne. Parmi eux, le plus fameux de cette époque est le roi Arthur, qui a laissé dans le pays de Galles un nom populaire.

Le succès des Saxons entraîna à leur suite des tribus voisines, situées plus loin vers l'est, près des bords de la mer Baltique, et qu'on nommait les Angles. Ce fut au nord de la Bretagne, entre les embouchures du Forth et de la Tweed, que débarquèrent ces nouveaux émigrants. Sous la conduite d'Idda et de ses douze fils, ils ravagèrent tout le pays au nord de l'Humber : aidés par l'alliance des Pictes, ils s'y établirent en 560, et appelèrent leur territoire Northumberland, ou pays du nord de l'Humber.

Une autre troupe d'Angles, détachée de l'armée d'Idda, avait envahi la contrée qui s'étend de l'Humber à la Tamise, et, en 571, leur chef, Offa, prit le titre de roi, en appelant son nouveau royaume Estanglie.

Enfin, en 584, un autre chef, Crida, établit la domination des Angles sur tout le territoire situé entre l'Estanglie et le pays des Cambriens.

Ce royaume, à cause de sa position sur la frontière, fut appelé Merk, ou Mercie.

Ce fut le dernier des sept royaumes fondés en Bretagne par les conquérants germains, et connus dans l'histoire sous le nom de l'Heptarchie saxonne.

Cependant les vainqueurs n'occupaient guère que le territoire qui avait appartenu aux Logriens et aux Coraniens, c'est-à-dire toutes les côtes du midi et de l'est. Les Saxons occidentaux étaient les seuls qui possédassent quelque territoire sur les bords de la mer de l'ouest, et encore leur puissance s'arrêtait-elle au golfe de la Saverne. Mais, depuis le nord de ce golfe jusqu'au golfe de Solway, la population des Cambriens maintint son indépendance. Ce territoire, appelé alors et aujourd'hui encore pays de Galles, offrit aussi un asile sûr aux autres Bretons chassés de l'est et du midi.

Un grand nombre de ces derniers avait cherché un refuge au delà de la mer, sur le rivage armoricain, qui regarde la côte britannique. Là, ils retrouvaient des hommes issus de la même race qu'eux, et parlant la même langue. Ils s'y répandirent en si grand nombre, qu'ils en firent disparaître les autres populations qui s'étaient mêlées à la race Celtique, et qu'ils donnèrent leur nom même au territoire, depuis lors

appelé Bretagne; tandis qu'à la même époque leur pays, qu'ils venaient d'abandonner, perdait son nom, pour s'appeler terre des Angles, ou Angleterre.

Quoique les royaumes de l'Heptarchie formassent une confédération qui avait pour liens une origine commune et souvent des intérêts communs, les différents rois saxons étaient presque toujours en guerre entre eux, lorsqu'ils ne se liguaient pas pour résister aux efforts des Cambriens, qui, par des invasions continuelles, troublaient le repos des conquérants.

CHAPITRE II.

584 à 800.

SOMMAIRE. — Introduction du Christianisme.— Pélasgianisme parmi les Cambriens. — Le pape Grégoire envoie des missionnaires pour convertir les Saxons. —Succès du moine Augustin.—Conquêtes des Saxons sur les Cambriens. — Les Scots s'avancent jusqu'à la Tweed.

A la suite de la domination romaine, le christianisme introduit dans la Bretagne avait été accepté avec toutes les autres conséquences de la conquête. Mais en même temps les querelles qui divisaient l'Église y avaient aussi eu leur influence, et le pélagianisme avait été accueilli avec faveur par les prêtres et les évêques cambriens. Déjà des missionnaires du continent étaient venus pour combattre l'hérésie; et dans les premiers temps de l'invasion saxonne, Lupus et Germain d'Auxerre, tous deux Gaulois, parcouraient la Bretagne, et s'efforçaient de soumettre tous les esprits aux doctrines soutenues par l'Église romaine.

Lorsque les Anglo-Saxons eurent achevé leur

conquête, Grégoire, qui occupait le trône pontifical, entreprit de rallier à la foi les païens vainqueurs : c'était en même temps acquérir à l'Église des serviteurs nouveaux, et susciter des adversaires formidables aux Pélagiens de la Bretagne. Il fit donc partir de la Gaule des missionnaires dirigés par un moine d'une grande habileté, nommé Augustin.

Par le même heureux hasard qui avait puissamment contribué aux succès apostoliques de saint Remy en Gaule, il se trouva que l'un des plus puissants chefs anglo-saxons, Ethelbert, roi du pays de Kent, était marié à une femme franke et de religion catholique. Ce fut donc vers cette partie de la Bretagne que se dirigèrent les missionnaires. Il est à croire qu'ils furent activement secondés par l'épouse chrétienne; car Ethelbert se laissa promptement convaincre, et bientôt le roi eut de nombreux imitateurs. La cité capitale de Kent, Canterbury, fut érigée en archevêché dont Augustin fut le titulaire, et elle est restée depuis le siége métropolitain du catholicisme, et, par suite, du protestantisme en Angleterre.

Un début aussi favorable encouragea les missionnaires, qui bientôt se rendirent auprès du roi des Saxons orientaux, Sigebert, dont l'accueil fut non moins bienveillant, grâce aux recom-

mandations d'Éthelbert, son parent. Londres, capitale des Saxons orientaux, forma bientôt un évêché, ainsi que Rochester, situé entre Londres et Canterbury.

En vertu de la hiérarchie ecclésiastique, la dignité métropolitaine accordait à Augustin des droits de suprématie, non-seulement sur les nouveaux convertis, mais encore sur tous les prêtres et les évêques de race bretonne. Aussi bientôt fit-il signifier au clergé des vaincus l'ordre de le reconnaître comme archevêque souverain de l'île entière. Mais les Cambriens, qui voyaient en lui l'ami de leurs oppresseurs saxons, et qui trouvaient encore fort contestables les droits que s'arrogeait sur eux le pontife de Rome, répondirent avec fierté à ses sommations. Ils ne tardèrent cependant pas à ressentir les effets des menaces d'Augustin ; car une armée de païens saxons pénétra sur leur territoire, et y fit de terribles ravages.

Durant ce temps, les missionnaires faisaient de nouvelles conquêtes parmi les Saxons. Éthelberghe, fille d'Éthelbert, avait été mariée au chef païen du Northumberland, Édwin. Elle partit du pays de Kent en compagnie d'un prêtre, Romain de naissance, nommé Paulin, qui fut d'avance consacré archevêque d'York. Les caresses de l'épouse et l'habileté du moine

triomphèrent promptement du chef barbare, et il ne fallut pas longtemps pour convertir tous les Saxons du Northumberland.

Ceux de l'Estanglie se laissèrent facilement entraîner à cet exemple, et, trente ans après, une femme de ce pays convertit le roi de Mercie. Les Anglo-Saxons du sud étaient désormais les seuls qui persistassent à conserver leur ancien culte, auquel ils ne renoncèrent qu'à la fin du septième siècle.

Cependant la lutte entre les Saxons et les Cambriens devenait plus vive à mesure que les querelles de religion se mêlaient aux vieilles haines nationales. Les Saxons orthodoxes étaient sans cesse encouragés à la guerre par leurs évêques, et les Cambriens résistaient avec une opiniâtreté indomptable aux prescriptions de l'Église de Rome, qui leur étaient transmises par les tyrans saxons. Mais, dans leurs luttes perpétuelles, les Cambriens perdirent du terrein. Vers l'année 800, Offa, roi de Mercie, franchit la Saverne et construisit un long rempart et une tranchée qui s'étendit du sud au nord, depuis le cours de la Wye jusqu'au vallon où coule la Dee. Ce rempart fut désormais la frontière des deux races : là s'arrêta l'invasion saxonne; là commençait l'indépendance bretonne, qui ne fut jamais entièrement vaincue, et qui se maintint

pendant plusieurs siècles dans le pays de Galles, jusqu'à ce que les habitants se réunirent volontairement à la couronne d'Angleterre.

A l'époque dont nous parlons, les frontières anglo-saxonnes venaient d'être resserrées vers le nord. Au commencement de leur conquête, les envahisseurs s'étaient étendus jusqu'aux fleuves du Forth et de la Clyde. Mais, à la fin du VIIe siècle, les Scots, attaqués par Egfried, roi du Northumberland, le défirent dans une bataille sanglante où il succomba, et s'avancèrent jusqu'à la rivière de Tweed, qui devint, à dater de ce jour, la limite commune des deux pays connus depuis sous les noms d'Écosse et d'Angleterre.

———

CHAPITRE III.

800 à 934.

SOMMAIRE. — Invasion des Danois. — Leurs succès. — Ils s'emparent de tous les royaumes de l'Heptarchie. — Aventures du roi Alfred. — Sa fuite. — Son retour. — Ses triomphes. — Sagesse de ses institutions. — Unité du royaume d'Angleterre.

On sait que, vers la fin du VIIIe siècle, les pirates du nord, appelés ordinairement Normands ou Danois, apparurent presque simultanément sur toutes les côtes de l'Europe occidentale. Ce n'était, à vrai dire, qu'une continuation, à long intervalle, des premières invasions saxonnes. Les nouveaux pirates venaient, en effet, des mêmes pays, et parlaient la même langue que leurs prédécesseurs. Mais ceux-ci, convertis au christianisme et devenus habitants des villes, étaient, aux yeux de leurs farouches descendants, des hommes dégénérés, qu'ils traitaient avec le même mépris et la même cruauté que les populations anciennes devenues leur proie.

Déjà les Danois avaient fait quelques apparitions sur les côtes de l'Angleterre, lorsque, vers

l'année 835, une expédition nombreuse prit terre dans le pays de Cornouailles. Cette contrée, peuplée principalement d'anciens Cambriens, que les Anglais avaient enfin contraints à leur payer tribut, n'opposa pas de résistance aux corsaires. Profitant, au contraire, de l'occasion qui se présentait de combattre leurs oppresseurs, ils se réunirent aux Danois, et livrèrent avec eux bataille aux Saxons; mais leur tentative ne fut pas heureuse. Battus avec les hommes du nord, ils retombèrent sous le joug, qui s'appesantit plus durement sur eux.

Trois ans après, les Danois reparurent avec des flottes nombreuses, et pénétrèrent dans l'intérieur du pays, en remontant le cours des fleuves. Ce n'était de tous côtés que pillage et dévastations. Bientôt les pirates voulurent se fixer dans une terre qui leur offrait un butin si facilement acquis; et une première colonie s'établit dans la région du nord-ouest, entre les fleuves de l'Humber et de la Tyne. Vainement le roi saxon s'efforça de les déloger : tous les chefs northumbriens furent tués ou chassés, et le royaume de Northumberland appartint aux Danois. Poursuivant rapidement leurs conquêtes, ils furent bientôt maîtres de la Mercie. Les royaumes d'Estanglie, d'Essex, de Sussex et de Kent subirent le même sort, et, en 871, de tous

les royaumes de l'Heptarchie, il ne restait plus que celui de Wessex; de tous les rois saxons, il ne restait plus que le jeune chef des occidentaux, appelé Alfred.

Ce prince, qui avait de bonne heure voyagé sur le continent, qui connaissait les langues savantes et les livres de l'antiquité, avait des mœurs et des connaissances bien supérieures à celles de ses compatriotes. Mais ces avantages ne servirent qu'à lui aliéner les esprits; et des réformes trop brusques, qu'il voulut introduire, produisirent un mécontentement dont il ressentit les funestes effets dans ses luttes contre les Danois. Abandonné des siens ou mal secondé par eux, il ne put repousser les envahisseurs, et fut contraint de se réfugier dans les bois, où il vécut inconnu, attendant et préparant l'occasion de ressaisir son trône.

Sur les limites du territoire anglais et du pays de Cornouailles, était une petite presqu'île entourée de marais. Là se retira le roi saxon, cachant son nom et son rang, et vivant dans la cabane d'un pêcheur, qui lui faisait payer son hospitalité en l'associant à ses travaux. Bientôt, appelant autour de lui quelques hommes dévoués, il fit des incursions dans les établissements danois, surprenant leurs bandes isolées, et portant chez eux, dans des courses

nocturnes, l'incendie et le pillage. Les Saxons accouraient en foule vers ce chef de partisans dont ils ignoraient le vrai nom, et bientôt Alfred se vit à la tête d'une force assez nombreuse pour commencer des opérations régulières. Enfin, encouragé par le succès, il fit un appel à tout le pays de l'ouest, se fit connaître à ses soldats, attaqua le principal camp des Danois, situé à Ethanduen, sur la frontière des provinces de Wilts et de Sommerset, et remporta sur eux une victoire signalée (878).

La nouvelle de ce triomphe réveilla le patriotisme des Saxons; accourant de tous côtés, ils venaient aider le jeune roi à combattre l'étranger, et bientôt il se trouva seul maître des royaumes du Wessex, du Sussex, de Kent et de la Mercie. L'Angleterre et les Anglais indépendants se trouvèrent ainsi réunis en un seul corps que n'affaiblissaient plus les anciennes divisions de l'Heptarchie.

Pour mieux assurer la force intérieure de son royaume, Alfred lui donna de sages lois et d'utiles institutions; encourageant les arts et les sciences, sans négliger cependant de veiller par les armes au maintien de l'indépendance conquise. On peut dire que c'est de lui véritablement que date l'établissement des Anglais en corps de nation. Jusque-là, le royaume avait

été divisé en plusieurs colonies militaires souvent séparées d'intérêts. Avec lui commence l'unité par la législation, par les mœurs et par la défense commune.

Son fils, Edward, poursuivit son œuvre. Sans laisser reposer les Danois dans ce qui leur restait de conquêtes, il reprit sur eux les côtes de l'est, depuis l'embouchure de la Tamise jusqu'au golfe de Boston, détruisant ainsi les royaumes d'Essex et de l'Estanglie.

Ethelstane, qui lui succéda, passa l'Humber, prit la ville d'York, s'avança jusqu'aux bords de la Tweed, et ajouta à ses possessions le royaume de Northumberland. Ainsi se trouvèrent réunis en 934, sous la domination d'un seul, tous les pays qui formaient l'Heptarchie. L'invasion des Danois eut pour effet de créer l'unité et de donner à l'Angleterre une force qu'elle ne pouvait acquérir sous la domination multiple des chefs de l'Heptarchie.

CHAPITRE IV.

934 à 1042.

SOMMAIRE. — Invasions nouvelles des Danois. — Division du royaume entre les Danois et les Saxons. — Expulsion des rois de race saxonne. — Puissance du roi danois Knut. — Soulèvement contre les Danois. — Godwin, chef des Saxons. — Restauration des rois saxons.

Les Danois fixés dans le pays avaient embrassé le christianisme ; mais beaucoup d'entre eux tournaient leurs regards vers la mer, espérant que leur ancienne patrie leur enverrait des libérateurs. Car les émigrations des hommes du nord n'avaient jamais complètement cessé. Sous le règne de d'Ethelred, en 988, elles reparurent plus formidables. Plusieurs vaisseaux de guerre jetèrent sur les côtes orientales une foule nombreuse de pillards, qui répandirent la terreur jusque dans Londres. Mais Ethelred ne ressemblait pas à ces anciens chefs saxons qui conduisaient eux-mêmes leurs troupes au combat, et donnaient à tous l'exemple de la valeur.

Par suite de l'accroissement de leur puissance, les rois s'étaient livrés au faste et à la nonchalance. Au lieu des guerriers qui les environnaient autrefois, on ne voyait autour d'Ethelred que des moines et des parasites. Eux seuls formaient son conseil, et leur pouvoir s'augmentant par son impuissance, ils s'attachaient à le maintenir dans un état de faiblesse qui devait leur profiter. Persuadé par eux, Ethelred aima mieux recourir aux négociations qu'au glaive, et il eut l'imprudence de donner aux pirates un tribut de dix mille livres, à condition qu'ils s'éloigneraient de l'Angleterre. C'était les engager à revenir. Aussi, au printemps de l'année suivante, Olaf de Norwége et Swen de Danemark se présentèrent dans la Tamise avec une flotte de quatre-vingts vaisseaux. Le roi saxon arrêta un instant leurs ravages, moyennant un subside de vingt-quatre mille livres. Mais les pirates ne s'empressaient pas de quitter un pays qui leur rapportait tant de richesses. Cantonnés sur la rive étrangère, ils recommencèrent bientôt à piller et à tuer. Les habitants saxons, trahis par leur roi, résolurent de se faire justice eux-mêmes. Après avoir pris leurs mesures dans le plus grand secret, ils se levèrent en masse à un jour donné, attaquèrent à l'improviste les étrangers et les massacrè-

rent sans distinction, hommes, femmes et enfants (1003).

Le petit nombre de ceux qui se sauvèrent excitèrent par leurs récits la vengeance et l'avidité de leurs compatriotes, et Swen réparut l'année suivante avec une armée plus nombreuse. Ethelred l'accueillit encore avec de l'or; mais, désormais pleins de mépris pour ce faible adversaire, les Danois s'établirent sans résistance dans toutes les provinces du sud-est. Celles du centre se soumirent volontairement pour échapper aux exactions; et Swen, parcourant l'ouest jusqu'au golfe de la Saverne, prit le titre de roi d'Angleterre, tandis qu'Ethelred effrayé se sauvait dans la Gaule auprès de Richard, duc de Normandie, dont il avait épousé la sœur (1013). Celui-ci, quoiqu'il l'accueillît avec bienveillance, ne s'empressa pas de lui fournir les secours qu'il sollicitait, soit par indolence, soit qu'il ne vît pas de profit à entreprendre une guerre lointaine. Mais, à la mort de Swen, qui fut remplacé par son fils Knut, les Saxons, fatigués du joug étranger, sollicitèrent Ethelred de revenir se mettre à leur tête pour combattre les Danois. Ethelred y consentit, et tint sa promesse en luttant avec vigueur, mais avec des succès divers, contre son compétiteur.

A sa mort, les Anglais prirent pour roi son

fils naturel, Edmond, tant à cause du courage dont il avait fait preuve dans les combats, qu'en raison de l'absence des enfants légitimes d'Ethelred, qui étaient demeurés en Normandie.

Edmond se montra digne de l'élection populaire. Dans cinq grandes batailles qu'il livra aux Danois, il releva la fortune nationale, et reprit Londres sur l'étranger.

Les succès d'Edmond contraignirent Knut à traiter avec lui, et les deux rois se partagèrent le royaume, en fixant à la Tamise la limite commune de leurs possessions.

Mais, à la mort d'Edmond, en 1017, le roi danois franchit cette limite, et s'empara de toutes les contrées du sud et de l'ouest.

Cependant les deux fils légitimes d'Ethelred étaient encore en Normandie, avec leur mère, Emma. Le duc Richard, leur oncle, au lieu de leur venir en aide, entra en négociations avec Knut, et lui offrit en mariage la mère du roi légitime, Emma, sa sœur, qui donna son consentement à ce traité bizarre. Devenue de nouveau reine d'Angleterre, elle donna le jour à un fils qui fut nommé Hard-Knut, et sembla avoir oublié ses premiers-nés.

La puissance danoise, qui se fortifia sans obstacle sous le roi Knut, fut un instant compromise par les divisions qui survinrent à sa mort

(1035). Il avait désigné pour son successeur le fils d'Emma; mais celui-ci se trouvait alors en Danemark, et les Danois d'Angleterre, pressés d'avoir un chef à opposer aux nationaux, choisirent un autre fils de Knut, appelé Herald. Malgré les intrigues d'Emma et les efforts de quelques chefs saxons, Herald se maintint sur le trône. Cependant Alfred, un des fils d'Ethelred, était accouru de Normandie pour faire valoir ses droits; mais les étrangers dont il était entouré le rendirent suspect aux Saxons, et il fut facilement pris et tué avec ses compagnons.

Après la mort d'Herald, Hard-Knut fut appelé par les Danois d'Angleterre, et régna sans trouble, mais non sans faire peser lourdement sur les Anglo-Saxons le joug de l'étranger. Aussi, à sa mort, arrivée en 1041, les Saxons se lévèrent en masse, et prirent pour chef Godwin, qui, bien que de race saxonne, avait longtemps gouverné, au nom des Danois, une des provinces de l'ouest. Se mettant, avec son fils Harold, à la tête des insurgés, il attaqua successivement tous les postes des Danois, les chassa de ville en ville, et les força de regagner leurs vaisseaux et de rentrer dans leur ancienne patrie. Le soulèvement fut si général et la défaite des hommes du nord si complète, qu'ils ne songèrent plus à

venir reprendre la conquête dont ils avaient été dépossédés.

Maître de toute l'Angleterre, Godwin appela sur le trône Édouard, le second fils d'Ethelred, qui, soit par reconnaissance, soit parce que cette condition lui avait été imposée, épousa la belle Edith, fille du chef saxon, auquel il devait sa couronne (1042).

CHAPITRE V.

1042 à 1066.

SOMMAIRE. — Le roi Edouard s'environne de favoris normands. — Protestations des chefs saxons.— Visite de Guillaume, duc de Normandie. — Sa conduite astucieuse avec Harold.— Mort d'Edouard.— Guillaume reçoit du pape une bulle de donation.—Ban de guerre. — Les seigneurs et barons de France accourent sous sa bannière. — Bataille d'Hastings.— Mort d'Harold. — Guillaume entre dans Londres.

Édouard, élevé en Normandie et transporté tout à coup dans un pays devenu depuis longtemps étranger pour lui, ne tarda pas à mécontenter le peuple qui l'avait appelé à régner. Toutes les faveurs, toutes les dignités étaient réservées aux Normands, et, au moment où les Danois venaient d'être expulsés, il semblait qu'une nouvelle invasion eût lieu. Les chefs saxons, et à leur tête Godwin, ne tardèrent pas à protester contre la domination des étrangers, qui gouvernaient dans les principales forteresses, et s'étaient emparés de l'épiscopat dans les siéges les plus riches du royaume. Mais

Édouard, plus attaché à ses favoris normands qu'aux Saxons, qui étaient pour lui un peuple nouveau, disgracia Godwin, proscrivit ses fils, et renferma sa fille dans un couvent. Bientôt cependant, contraint par un soulèvement général à faire droit aux réclamations de Godwin, il se réconcilia publiquement avec lui, et consentit à l'expulsion de la plupart des Normands.

Toutefois, il ne tint pas longtemps les engagements qu'il avait souscrits, et peu à peu les chefs normands rentrèrent en possession des forteresses, et les évêques normands envahirent encore les principales églises.

Sur ces entrefaits, Guillaume, duc de Normandie, vint rendre visite au roi d'Angleterre, et rencontra dans toutes les villes des chefs qui étaient ses vassaux et des hommes qui parlaient sa langue. On prétend même qu'au milieu des fêtes que lui donna le roi anglais, celui-ci lui promit qu'à défaut d'héritier direct, il appellerait à sa succession le duc normand. Quoi qu'il en soit de la vérité de cette assertion, Guillaume la fit valoir plus tard, et ce fut son seul titre à la conquête qu'il entreprit.

Peu de temps après, Godwin était mort, et son fils Harold, héritier de sa valeur et de son influence, tenait le premier rang en Angleterre. En 1065, voulant réclamer ses deux frères, qui,

lors des troubles civils entre Godwin et Édouard, avaient été envoyés comme otages en Normandie, Harold se rendit auprès du duc Guillaume, qui lui fit la réception la plus cordiale, partageant avec lui sa tente et sa table, et le traitant comme un frère. Un jour, au milieu des épanchements de l'hospitalité, l'astucieux Normand, parlant à Harold de la promesse vraie ou supposée que lui avait faite Édouard, lui demanda s'il ne l'aiderait pas, le cas échéant. Surpris et troublé, Harold répondit à cette ouverture par de vagues paroles d'adhésion.

Peu de temps après, au moment où Guillaume siégeait au milieu de ses barons assemblés, il fit apporter un Évangile et des reliques, et pria le chef saxon de confirmer par serment la promesse qu'il avait faite. Pris encore une fois au dépourvu, l'Anglais n'osa nier ses paroles en présence de l'assemblée, et repartit bientôt pour l'Angleterre, après avoir engagé sa foi d'une manière aussi imprudente.

Bientôt Édouard mourut, après avoir désigné Harold pour son successeur, à la grande satisfaction de tout le peuple anglais. Les étrangers normands perdirent leur influence; mais Harold, usant avec modération de sa puissance, ne les chassa pas du pays, et les laissa même en possession de leurs emplois. Ainsi, dès son

avènement au trône, il eut des ennemis autour de lui : car ceux-ci se mirent aussitôt en correspondance avec le duc Guillaume.

Celui-ci ne tarda pas à envoyer au roi saxon un messager, pour lui rappeler le serment qu'il avait prêté sur les saintes reliques. Harold répondit fièrement que sa royauté n'était pas à lui, et qu'il ne pouvait en disposer sans la volonté du pays.

Alors Guillaume accusa le Saxon à la cour de Rome, et demanda au pape de lui adjuger le royaume d'Angleterre, se fondant sur sa parenté avec Édouard, sur la promesse de celui-ci, et surtout invoquant à grands cris les foudres de l'Église contre le parjure d'Harold. Alexandre II, qui occupait alors le trône pontifical, fit tout ce que lui demandait Guillaume, guidé en cela par le moine Hildebrand, auquel il devait son élévation. Le duc normand reçut de Rome une bulle de donation, un étendard béni et un anneau contenant un cheveu de saint Pierre.

Guillaume fit aussitôt publier son ban de guerre dans toutes les contrées qui l'avoisinaient, promettant de fortes récompenses à ceux qui l'accompagneraient, des châteaux et des terres aux seigneurs et barons, le pillage et une forte solde aux soldats et archers. De tous côtés accoururent bientôt des gens cherchant

fortune, les guerriers du Maine et de l'Anjou, du Poitou et de la Bretagne. Il en vint même des bords du Rhin et du fond de la Bourgogne. Chacun faisait ses conditions, et le chef normand ne se montrait pas avare de promesses.

Enfin, tout étant prêt pour l'invasion, quatre cents navires à voiles et un millier de bateaux de transport sortirent du port de Saint-Valery, et les troupes normandes abordèrent à Pevensey, près de Hastings, le 26 septembre 1066, sans rencontrer de résistance; Harold était occupé à réprimer une insurrection dans le nord. Il venait de remporter un triomphe complet sur ses ennemis, lorsqu'on lui annonça le débarquement de Guillaume. Aussitôt il accourut en toute hâte au-devant de l'envahisseur, et, dans son empressement à combattre, il ne voulut pas attendre l'arrivée des différents chefs saxons qui s'avançaient dans toutes les directions, pour l'aider à repousser l'étranger.

Le 14 octobre 1066, se livra la fameuse bataille de Hastings, qui devait mettre fin à la domination saxonne, et préparer à l'Angleterre des destinées nouvelles, en la mêlant activement aux luttes du continent, dont elle avait été jusqu'alors entièrement séparée.

Harold périt dans le combat avec ses deux frères et les plus braves de ses guerriers, de

sorte qu'après la défaite, les chefs saxons ne savaient sur qui jeter les yeux pour opposer un roi national au prétendant étranger. Enfin, après de vaines discussions à Londres, qui ne servirent qu'à exciter l'ambition des plus puissants chefs, on choisit pour roi Edgar, neveu d'Édouard, prince faible et sans volonté. La première conséquence de ce choix fut d'éloigner les grands chefs saxons, qui se voyaient préférer un homme incapable de relever la fortune nationale. En effet, à peine Guillaume victorieux se fut-il montré aux portes de Londres, qu'Edgar fut un des premiers à venir lui faire sa soumission, accompagné de plusieurs hauts dignitaires de l'Eglise.

Voyant ainsi sa conquête facilitée par les divisions des Saxons, Guillaume s'empressa de se faire couronner roi d'Angleterre dans l'église de Westminster, et l'archevêque d'York prêta son ministère pour consacrer l'étranger.

LIVRE II.

DEPUIS LA CONQUÊTE DES NORMANDS JUSQU'A L'AVÈNEMENT DE LA MAISON DE LANCASTER.

CHAPITRE PREMIER.

1066 à 1086.

SOMMAIRE. — Partage des terres conquises. — Résistance des Saxons. — Edwin et Mokar. — Campagne de Guillaume dans le nord. — Descente des Danois. Guillaume augmente ses conquêtes. — L'île d'Ely. — Camp du refuge. — Hereward le Saxon. — Affaiblissement du parti nationnal.

Cependant l'Angleterre était loin d'être entièrement conquise. Les grands chefs saxons étaient retranchés, chacun dans son gouvernement; mais, agissant sans concert et livrant des combats isolés, ils succombaient les uns après les autres. Longtemps la domination normande resta concentrée autour de Londres et sur les côtes du sud et de l'est, les plus voisines de la Gaule.

Un des premiers soins du conquérant fut de partager les richesses du territoire envahi. Il envoya des commissaires pour faire l'inventaire de toutes les propriétés. On fit des enquêtes minutieuses pour connaître les noms de tous les Anglais morts en combattant, ou qui avaient survécu à la défaite, ou qui, ayant pris les armes, avaient été retenus par des retards involontaires. Tous les biens, meubles et immeubles, de ces trois classes d'hommes furent confisqués, et le produit de cette spoliation générale servit à solder les aventuriers de tout pays, qui s'étaient enrôlés sous la bannière de Guillaume.

Pour mieux assurer sa conquête, le nouveau roi fit couvrir de citadelles et de châteaux forts le territoire envahi. Lui-même ne voulut s'établir dans Londres qu'après y avoir fait construire trois fortes tours garnies de machines. De là, il tenait en respect la nombreuse population de cette cité. Ce ne fut qu'après avoir pris toutes ces précautions qu'il se mit en route pour aller subjuguer les provinces encore libres.

Édith, mère d'Harold, s'était, après la bataille d'Hastings, réfugiée à Exeter, d'où elle dirigeait les mouvements des Saxons fidèles à la cause nationale. Ce fut de ce côté que se dirigea d'abord le roi normand. Après un long siége, durant lequel les étrangers eurent beaucoup à

souffrir, Guillaume se rendit maître de la place, et la mère d'Harold, gagnant la côte, s'embarqua pour la Flandre.

La prise d'Exeter, qui rendait le roi normand maître du sud-ouest, fut suivie des mêmes spoliations que la première victoire. Les Bretons du Cornouailles, qui s'étaient, pour la première fois, ligués avec les Anglo-Saxons contre l'envahisseur, subirent la même proscription, et le territoire des deux populations fut distribué aux soldats victorieux.

Cependant toutes les provinces du nord conservaient leur indépendance, et servaient de retraite aux Saxons qui ne voulaient pas accepter le joug de l'étranger. Plusieurs même des chefs qui, dans les premiers jours de la conquête, s'étaient soumis à Guillaume, et avaient été retenus par lui en qualité d'otages, s'enfuirent secrètement de son palais, et gagnèrent les contrées du nord. Parmi eux étaient Edwin et Mokar, gouverneurs du Northumberland et de la Mercie. Bientôt ils furent rejoints par le roi Edgar, qui, de même qu'eux, était parvenu à s'échapper des mains du conquérant. Pendant qu'Edwin et Mokar organisaient la résistance dans leurs anciens gouvernements, Edgar traversait la Tweed et recevait un accueil amical de Malcolm, roi des contrées du nord.

Ce pays avait, deux cents ans auparavant, subi une grande révolution. L'ancienne division du territoire entre les deux populations des Pictes et des Scots n'existait plus. Les Pictes, entièrement soumis par leurs voisins, avaient reconnu leur suprématie, et depuis ce temps tout le pays, depuis la Tweed jusqu'aux extrémités de l'île, s'appelait terre des Scots, Scotland, et tous les habitants portaient le nom de Scots ou Écossais.

Malcolm, pour resserrer encore les liens de l'hospitalité, prit en mariage la jeune Marguerite, sœur d'Edgar.

A la nouvelle de cette alliance et des rassemblements qui se formaient dans le nord, Guillaume entra en campagne. Après avoir pris les villes d'Oxford, de Norwich, de Leicester et de Nottingham, il rencontra près de l'Humber l'armée confédérée des Anglo-Saxons et des Gallois. Malgré la résistance opiniâtre des nationaux, la supériorité des armes normandes les contraignit encore de fuir, après des pertes considérables.

Cette victoire ouvrit aux étrangers la grande ville d'York, et Robert de Comines fut envoyé pour attaquer Durham, avec le titre de comte du Northumberland. Mais, surpris par les indigènes, il fut massacré avec douze cents cavaliers qui l'accompagnaient. Cette portion du

pays était habitée surtout par les descendants des colons danois, qui avaient mieux aimé accepter la domination saxonne que de s'enfuir avec leurs compatriotes expulsés ; mais ils avaient toujours conservé des relations avec leur ancienne patrie. En conséquence, ils sollicitèrent et obtinrent des secours de Swen, roi de Danemark. Dans l'automne de 1069, deux cent quarante vaisseaux conduits par Osbeorn, frère de Swen, et par ses deux fils, Harold et Knut, entrèrent dans le golfe de l'Humber, et le roi Edgar accourut aussitôt d'Écosse avec une foule de chefs anglais, pour se joindre à leurs alliés. La ville d'York, assiégée par l'armée confédérée, fut prise avec un massacre terrible des Normands, et Edgar reprit possession de tout le territoire qui s'étend de la Tweed à l'Humber.

En même temps, des insurrections dans le sud et dans l'ouest avertissaient Guillaume que sa conquête devait être achetée par de rudes combats. Dans ces circonstances difficiles, le chef normand eut recours aux négociations. Par un traité secret avec Osbeorn, chef de la flotte danoise, il obtint qu'il se retirerait moyennant une forte somme d'argent; après avoir ainsi enlevé aux Saxons leur plus puissant allié, il se mit lui-même en marche avec ses meilleures

troupes, et se présenta devant les murs d'York. La résistance fut opiniâtre et la victoire meurtrière; mais les Saxons durent céder, et le roi Edgar se retira de nouveau en Écosse.

Guillaume ne s'arrêta pas, comme ses officiers, à la ville d'York. Poussant ses troupes de tous côtés sur les terres situées au nord de l'Humber, il détruisit pièce à pièce tous les éléments de la résistance nationale, et porta la domination normande jusqu'à la Tweed, dernière limite du royaume saxon. Les terres et les villes du nord furent partagées entre les conquérants, comme l'avaient été les possessions du midi. Les capitaines normands couvrirent le territoire de forteresses qui devaient tenir les habitants en respect, et tous les puissants chefs saxons, dépossédés de leurs biens, perdirent l'influence qui servait à entretenir l'esprit insurrectionnel.

Bientôt à ces conquêtes vinrent s'ajouter celle des provinces du nord-ouest, voisines du territoire gallois. Les Normands ne s'arrêtèrent même pas à la tranchée d'Offa, qui formait l'extrémité des possessions saxonnes; mais, franchissant ce rempart, ils formèrent quelques établissements sur le territoire des Cambriens. Enfin, en 1070, tout le royaume des Anglo-Saxons était conquis, depuis la Tweed jusqu'au cap de Cornouailles, et de la mer de Gaule à la

Saverne : le roi Edgar eut encore une fois la faiblesse de venir faire acte de soumission entre les mains du vainqueur.

Mais plusieurs chefs et un grand nombre d'hommes d'armes se retirèrent dans les bois et les marais, d'où ils sortaient la nuit, tombant à l'improviste sur les bandes étrangères, attaquant quelquefois leurs châteaux, et portant l'incendie dans leurs villes. Les grandes routes par où passaient les convois normands avaient besoin d'être bien gardées pour être à l'abri des incursions de ces hommes désespérés, qui se condamnaient par patriotisme à mener une vie de brigands.

L'île d'Ély, formée par la réunion des eaux du centre de l'Angleterre, fut choisie par un grand nombre de proscrits pour y établir une demeure en même temps qu'une place forte. Cette île, environnée de marais, était inabordable pour la cavalerie et les soldats pesamment armés. Un grand nombre de Saxons s'y porta de différents côtés. Des retranchements y furent élevés, et cet établissement des malheureux fut appelé *camp du refuge*. Bientôt le nombre des guerriers s'y accrut tellement, qu'ils purent entreprendre une guerre de partisans, dont les Normands eurent beaucoup à souffrir.

Des évêques et des prêtres saxons y vinrent

aussi, par leur présence et leurs exhortations religieuses, soutenir l'ardeur des défenseurs de la cause nationale. Edwin et Mokar, échappés de nouveau de Londres, s'y rendirent aussi, pendant que le roi Edgar, trompant la vigilance de ses gardiens, gagnait encore une fois l'Écosse. Cependant Mokar, se laissant séduire par de belles promesses, abandonna le camp du refuge pour retourner auprès de Guillaume. Mais il eut à peine quitté sa retraite, qu'il fut saisi et enfermé dans une forteresse. Son frère, Edwin, assembla des guerriers pour le délivrer ; mais, trahi par deux des siens, il fut surpris par des forces supérieures, et succomba en se défendant vaillamment.

A la tête des réfugiés de l'île d'Ély était un Saxon nommé Hereward, qui, après avoir repris son héritage paternel sur le chef normand auquel il avait été donné par le conquérant, fit une guerre acharnée aux étrangers. Sa valeur et son infatigable activité étaient un sujet de terreur pour ses voisins normands, en même temps qu'elles servaient à attirer au camp du refuge de nouveaux partisans. Une flotte envoyée par le roi Swen vint en même temps amener des auxiliaires danois, qui promettaient de nouvelles chances de succès à la cause des indigènes. Mais bientôt Swen, gagné comme son frère par

les présents de Guillaume, abandonna ses alliés, et le roi normand profita des premiers moments de découragement pour investir de toutes parts l'île d'Ély. Des digues et des ponts furent construits sur les marais, et une chaussée longue de trois mille pas fut commencée à travers les lacs. Cependant les réfugiés se défendaient avec vigueur, détruisant les travaux, massacrant les travailleurs, et livrant plus d'un combat heureux aux guerriers qui les assiégeaient. Il y avait plusieurs mois que durait le siége d'Ély, lorsque les moines d'un couvent qui s'y trouvait ouvrirent traîtreusement un passage aux soldats normands : ceux-ci, pénétrant inopinément dans l'île, firent un grand massacre des Anglais, et, cernant le camp du refuge, forcèrent tous les Saxons à se rendre à discrétion. Hereward seul, avec un petit nombre de compagnons, fit sa retraite, et gagna les terres basses de la province de Lincoln, où il recruta de nouvelles bandes, et continua à guerroyer contre les Normands, jusqu'à ce que les vainqueurs, fatigués d'avoir affaire à ce rude joûteur, lui offrirent la paix avec la conservation de son héritage. Héreward crut sans doute avoir assez fait pour une cause désespérée, et se retira dans son manoir, où les Normands ne vinrent plus le troubler.

La dispersion des réfugiés de l'île d'Ély permit à Guillaume de compléter sa conquête. Conduisant son armée aux extrémités septentrionales de son royaume, il traversa la Tweed pour punir Malcolm de l'appui qu'il avait accordé aux émigrés. Le roi d'Écosse ne tenta pas de résister, et se déclara l'homme lige du Normand.

-L'entière pacification de l'Angleterre permit à Guillaume de songer à ses affaires du continent, et, devenu plus avide de conquêtes, il envahit le Maine, dont il s'empara malgré la résistance des habitants.

Pendant ce temps, Edgar parcourait la Flandre, la France et l'Écosse pour trouver des secours; mais, enfin, désespéré de sa mauvaise fortune, il fit de nouveau la paix avec Guillaume, qui l'accueillit dans ses possessions de Normandie, où il passa onze années à s'occuper de chiens et de chevaux.

La puissance toujours croissante du chef normand rendit plus rares les tentatives d'insurrection. Cependant, durant environ deux siècles encore, les pays situés au nord de l'Humber virent surgir des bandes de partisans, qui, retranchés dans les bois, bravaient encore la loi du vainqueur.

CHAPITRE II.

1086 à 1087.

SOMMAIRE. — Etablissement du régime féodal. — Révolte de Robert, fils de Guillaume. — Guerre avec Philippe, roi de France. — Mort de Guillaume.

Après avoir achevé sa conquête, Guillaume voulut la régulariser, en examinant les titres de propriété non-seulement des Saxons qui n'avaient pas été dépossédés de leurs biens, mais aussi des chefs normands qui, dans plus d'une province, avaient empiété les uns sur les autres. Des commissaires envoyés par lui dans toutes les provinces dressèrent un cadastre général de toutes les propriétés; et le roi, se faisant juge des contestations, établit l'ordre dans la spoliation, et consacra désormais la possession des terres conquises.

Après cette première opération, vers la fin de l'année 1086, il assigna, à Salisbury, un rendez-vous général de tous les conquérants ou fils de conquérants. Ils se trouvèrent soixante mille, chacun à la tête de ses gens d'armes et

des feudataires de ses domaines. Tous renouvelèrent successivement au roi Guillaume leur serment de foi et hommage, et le régime féodal se trouva dès lors définitivement établi avec tous les avantages de la hiérarchie et tous les vices de son système de morcellement.

Cependant les heureux succès du conquérant étaient troublés par des chagrins domestiques. Son fils aîné, Robert, s'était révolté contre lui, et, après avoir été vaincu, parcourait tous les pays de l'Europe, maudissant son père et sollicitant des secours contre lui. Ses chefs normands même, premiers compagnons de sa conquête, se plaignaient qu'il eût mal récompensé leur fidélité, et c'était surtout pour couper court aux prétentions exagérées de ses grands vassaux qu'il venait de soumettre à un ordre régulier les résultats de la conquête.

Après ce dernier soin, il quitta l'Angleterre pour aller porter la guerre dans les États de Philippe, roi de France. La ville de Mantes, avec tout le territoire qu'on appelait le comté de Vexin, avait été, durant les troubles de la minorité, séparée de ses États patrimoniaux. Après avoir adressé à Philippe de vaines réclamations, il résoulut de faire valoir ses droits les armes à la main, envahit et ravagea le territoire disputé, et mit le feu à la ville de Mantes. Pendant

qu'il galopait à travers les décombres, son cheval, ayant posé le pied sur des cendres brûlantes, fit un bond furieux et jeta le roi sur le pommeau de la selle. La contusion produisit une rupture accompagnée de fièvre et d'inflammation, et Guillaume fut rapporté à Rouen, où il languit encore l'espace de six semaines.

Avant de mourir, il désigna son second fils, Guillaume, pour son successeur au trône d'Angleterre, laissant à son fils aîné, Robert, le duché de Normandie et le Maine.

Les Normands avaient introduit en Angleterre la langue française ou romane, qui était parlée par toute la race des conquérants, et qui fut, pendant longtemps, la seule en usage dans les actes publics.

CHAPITRE III.

1087 à 1154.

Sommaire. — Guerre entre les fils de Guillaume. — Guillaume-le-Roux a recours à la population saxonne. Il conserve le trône. — Sa mort. — Guerre nouvelle entre les fils du conquérant. — Charte accordée aux Saxons. — Bataille de Tinchebrai. — Captivité de Robert. — Querelles du roi Henri avec l'Eglise. — Sa mort. — Etienne, comte de Blois, s'empare du trône. — Guerres civiles. — Conspiration nationale. — Mort d'Etienne.

La mort de Guillaume amena la division parmi les chefs normands. Ceux qui étaient en Angleterre prirent parti pour Guillaume, surnommé le Roux. Ceux de Normandie firent valoir les droits de Robert, fils aîné du conquérant. Ces derniers avaient mis dans leur parti l'évêque de Bayeux, Eudes, frère du conquérant, qui, avec plusieurs autres opposants, s'enferma dans la ville maritime de Rochester, en attendant les secours qui devaient venir de Normandie.

Guillaume-le-Roux, menacé dans son royaume en même temps que par les barons du continent, eut recours à la population saxonne. Il promit aux vaincus des lois plus douces, leur rendit le droit de porter les armes et la jouissance de leurs forêts, dont les excluaient les lois cruelles sur la chasse, et arrêta la levée des impôts les plus onéreux.

Trente mille Saxons s'enrôlèrent sous sa bannière; avec leur aide, il reprit la ville de Rochester, et lutta avec avantage contre les chefs normands. Mais, quand la guerre fut terminée, par un traité avec Robert, les concessions faites aux Saxons furent révoquées, et l'oppression de la conquête se fit sentir aussi lourdement que par le passé.

Le clergé anglo-saxon, persécuté non moins que la population laïque, fut expulsé de toutes les églises importantes; et tous les riches bénéfices et les opulents monastères furent occupés par des clercs normands. Les Saxons furent poursuivis par Guillaume-le-Roux pour les transgressions aux lois de chasse, encore plus vivement que par le conquérant, et il se montrait si jaloux de ses droits sur les forêts, que la population opprimée l'appelait *gardien des bois et berger des bêtes fauves*.

Mais, soit par hasard, soit par vengeance, il

rencontra la mort au sein de ces forêts qu'il aimait tant. Étant un jour à la chasse, accompagné d'un fameux archer normand, Gaultier Tyrrel, il fut atteint d'une flèche qui le tua sur le coup, sans qu'on pût jamais savoir quelle main l'avait lancée. Gaultier, épouvanté, galopa vers la côte et gagna la Normandie. Des charbonniers trouvèrent le roi gisant dans la forêt, et le transportèrent dans leurs charrettes à Manchester, où il fut enseveli à la hâte le lendemain matin.

Aux termes du traité fait avec Robert, le trône d'Angleterre devait lui revenir à la mort de Guillaume; mais ce prince avait depuis quatre ans abandonné ses États d'Europe, pour suivre en Palestine la bannière de la croix. Henri profita de son absence pour se faire reconnaître roi d'Angleterre. Convaincu que le parti national pourrait le défendre contre les agressions des barons normands, il publia une charte qui promettait aux Saxons le maintien des lois d'Édouard, telles qu'elles avaient été reconnues et modifiées par Guillaume-le-Conquérant. Plusieurs abus de la conquête furent en outre abolis, et, pour mieux affermir son pouvoir, Henri rappela l'archevêque de Cantorbery, Anselme, qui avait été persécuté et exilé par Guillaume-le-Roux, et dont l'influence était très

grande sur l'Eglise par sa science, et sur le peuple par ses vertus.

Il se trouva bien de ces habiles précautions; car Robert, après son retour en Normandie, ayant fait une descente en Angleterre pour faire valoir ses droits, plusieurs des Normands de l'Angleterre, qui avaient pris parti pour leur duc, furent ramenés au roi par les exhortations de l'archevêque Anselme. Peu après, les deux frères se reconcilièrent, et Robert consentit de nouveau à renoncer au trône d'Angleterre en faveur de Henri, sous la condition qu'à la mort de ce dernier il rentrerait dans ses droits.

Pour mieux attacher à sa cause la population nationale, Henri avait épousé une femme de l'antique race royale, Mathilde, fille de Malcolm et de Marguerite, sœur d'Edgar. Mais, une fois qu'il fut bien affermi sur le trône, il oublia les promesses qu'il avait faites à ses sujets anglais; les exemplaires de la charte, qu'il avait fait déposer dans la principale église de chaque province, furent enlevés, les impôts les plus ruineux pesèrent sur les Saxons, et il se fit remarquer, aussi bien que ses prédécesseurs, par le mépris qu'il affectait pour les indigènes. Son impitoyable dureté s'appesantit principalement sur eux lorsqu'il entreprit une expédition contre son frère Robert, auquel il voulait enlever

le duché de Normandie. Une taxe d'argent fut imposée en Angleterre pour les frais de cette guerre, et les collecteurs royaux poursuivirent avec avidité les bourgeois et les paysans saxons, sacrifiant jusqu'aux derniers meubles de ceux qui n'avaient pas d'argent à leur remettre.

Ce fut au milieu des larmes et des secrètes malédictions de ses sujets que Henri partit pour son expédition de Normandie, où son habileté triompha encore de son frère. Robert, vaincu et fait prisonnier à la bataille de Tinchebrai (1106), fut conduit en Angleterre, et renfermé dans le donjon de Cardiff, bâti sur la côte méridionale du pays de Galles. Ce malheureux prince y subit vingt-sept ans de captivité, après avoir eu les yeux crevés par les ordres de son frère.

A cette même bataille de Tinchebrai fut fait prisonnier le roi saxon Edgar. Le vainqueur, le redoutant moins que Robert, le traita avec plus d'humanité, et lui accorda une modique pension, de laquelle il vécut obscurément jusqu'à la fin de ses jours.

Ces faciles succès mirent Henri en possession de toute la Normandie. Le jeune Guillaume, fils de Robert, trouva un asyle à la cour de Louis, roi de France, et périt quelques années après. Avec l'aide de son protecteur, il s'était emparé du duché de Flandre.

Cependant, au milieu de ses triomphes, le roi se trouvait engagé dans une querelle moins heureuse avec Anselme et la cour de Rome, au sujet du droit d'investiture. Anselme, plutôt que de rien céder des droits de l'Église, subit un nouvel exil; mais Henri, menacé d'excommunication, fut obligé de renoncer à quelques-unes de ses prétentions, et une transaction intervint entre les deux pouvoirs rivaux.

Du mariage de Henri avec la princesse saxonne étaient nés deux enfants, Guillaume et Mathilde. Guillaume, âgé de dix-huit ans, venait d'être investi du duché de Normandie, lorsqu'il périt dans un naufrage en revenant en Angleterre : il fut peu regretté de la population saxonne, pour laquelle déjà il témoignait le plus insolent mépris. Mathilde, mariée à Henri IV, empereur d'Allemagne, et veuve depuis peu de temps, fut présentée aux barons de l'Angleterre et de la Normandie, et reconnue solennellement héritière du trône. Peu de temps après, elle fut unie, par les soins de son père, à Geoffroy Plantagenet, comte d'Anjou. Les seigneurs normands se plaignirent que ce mariage eût été fait sans leur consentement. Néanmoins, un fils étant né de cette union, le roi convoqua encore ses barons, et les requit de renouveler leur serment de fidélité à sa fille et aux enfants de sa fille.

Deux ans après, le roi mourut (1135). Étienne, comte de Blois, petit-fils du conquérant en ligne féminine, passa aussitôt en Angleterre et se fit couronner par le primat de Canterbury. Les exemples des règnes précédents ont déjà prouvé que l'ordre de succession n'était pas bien régulièrement établi, et les barons déclarèrent que le serment fait en faveur de Mathilde était nul, parce que Henri l'avait mariée sans leur consentement.

Pour se mieux concilier les barons, Étienne leur permit l'usage libre des forêts dont ils avaient été exclus par les rois précédents, et partagea entre eux les trésors de son prédécesseur. Ils profitèrent aussi du besoin qu'il avait d'eux, pour fortifier leurs châteaux, droit qui n'avait jusque-là été accordé qu'à un petit nombre des plus favorisés par les rois. Sous Étienne, chaque seigneur aspira hautement à l'indépendance, et il se trouva bientôt trop occupé pour se montrer bien jaloux des prérogatives de la couronne. Le roi d'Écosse, David, leva une armée pour faire valoir les droits de Mathilde; il fut bientôt rejoint par Robert, comte de Gloucester, frère naturel de cette princesse.

Leurs premiers efforts ne furent pas heureux. Étienne les battit dans une sanglante rencontre, où il périt près de douze mille Écossais (1138).

Peu après, Mathilde accourue en personne rallia de nombreux partisans. Gloucester fit le roi prisonnier, et le primat couronna Mathilde. Mais cette princesse, pleine d'arrogance, refusa d'accorder aux barons les libertés de la charte de Henri, et de nombreux soulèvements la contraignirent de se sauver sur le continent. La guerre continua entre ses partisans et ceux d'Étienne.

Pendant que la population conquérante, divisée en deux factions, se déchirait entre elle, les Saxons pensèrent encore une fois à s'affranchir. Une vaste conspiration fut organisée secrètement, et une alliance nationale fut renouvelée avec les habitants du pays de Galles et des frontières de l'Écosse. Le projet des conjurés était de massacrer partout les Normands, à un jour donné.

Mais l'entreprise manqua, parce que plusieurs des conjurés avouèrent ou laissèrent pénétrer leur projet dans le secret de la confession. Les prélats avertirent le pouvoir temporel. Toutefois, les plus considérables d'entre les conjurés eurent le temps de se dérober aux poursuites, et se retirèrent dans le pays de Galles, où la population entière soulevée fit une guerre acharnée aux Normands des frontières.

Cependant la guerre se continuait avec des

succès divers, lorsque le comte de Gloucester, ayant été à son tour fait prisonnier, fut échangé contre Étienne, de sorte que toutes choses étaient plus que jamais remises en question.

Pendant ce temps, le mari de Mathilde, Geoffroy, comte d'Anjou, s'emparait de la Normandie, qu'il cédait à son fils Henri. Celui-ci débarqua bientôt en Angleterre avec une petite troupe de chevaliers, mais sans obtenir aucun succès décisif. Enfin, les deux compétiteurs, fatigués d'une guerre qui n'était qu'une suite de pillages et de dévastations, consentirent à un traité moyennant lequel Étienne devait conserver la couronne sa vie durant, à condition qu'après lui le fils de Mathilde serait roi. La teneur du traité fut jurée par les évêques, comtes, barons et chevaliers des deux partis. Un an après, Étienne mourut (1154).

CHAPITRE IV.

1154 à 1189.

Henri II.

SOMMAIRE. — Puissance de Henri II. — Guerre contre la France. — Invasion de l'Irlande. — Querelles avec Thomas Becket. — Lutte acharnée. — Exil de Becket. — Son retour. — Son assassinat. — Pénitence publique de Henri II. — Révoltes et guerres des fils du roi. — Mort de Henri II.

Deux ans avant la mort d'Étienne, Henri Plantagenet avait épousé la femme divorcée de Louis VII, roi de France, fille de Guillaume, comte de Poitou et duc d'Aquitaine. Cette princesse lui avait apporté en dot sept provinces de la Gaule occidentale, qui s'étendaient depuis l'embouchure de la Loire jusqu'au pied des Pyrénées. Du chef de sa mère, il possédait le Maine et la Normandie. Par la mort de son père, il héritait de la Touraine et de l'Anjou. Enfin, la mort d'Étienne le mettait en possession de l'Angleterre. A l'âge de vingt et un ans, il se trouvait le prince le plus puissant de l'Europe.

Un des premiers soins de Henri II, aussitôt qu'il se vit sur le trône, fut de joindre au domaine royal les villes et châteaux qu'Étienne avait donnés ou laissé prendre aux seigneurs. Il n'en reprit pas moins de cent cinquante à main armée, et il en fit abattre les fortifications.

Quelques mesures sages servirent aussi à fortifier le nouveau règne. Une nouvelle monnaie, irréprochable pour le poids comme pour la pureté, fut mise en circulation. Les soldats mercenaires, qui, sous Étienne, avaient dévasté toutes les propriétés, reçurent l'ordre de quitter le royaume à jour fixe, sous peine de mort; le service féodal put être remplacé par un impôt en argent, appelé *scutage*. Cette contribution pécuniaire donnait à Henri II le moyen de tenir sur pied une armée soudoyée, et de poursuivre avec avantage ses guerres sur le continent. Son frère, Geoffroy, avait été nommé comte de Nantes par les habitants du pays. A sa mort, Henri réclama les mêmes droits sur la Bretagne, et se maintint dans plusieurs villes, malgré la résistance de la population celtique.

Bientôt les peuples du Poitou et de l'Aquitaine se soulevèrent à leur tour contre la domination étrangère, et furent appuyés par Louis-le-Jeune, roi de France, qui s'alarmait, non sans

raison, de la puissance toujours croissante de son formidable vassal. Comme à l'ordinaire, les deux partis commirent des ravages sans fruit, et bientôt les deux rois, fatigués d'une guerre sans résultats, conclurent un traité à Montmirail, en Perche (1169). Le roi de France reconnaissait les droits de Henri II sur la Bretagne, et le roi d'Angleterre se déclarait homme lige et vassal de Louis, en comprenant la Bretagne dans le nouveau serment d'hommage. Henri institua son fils aîné duc de Bretagne, d'Anjou et du Maine. Peu de temps après, son second fils, Geoffroi, fut mis en possession du duché de Bretagne; Henri, le fils aîné, ne garda que le comté d'Anjou.

Vers la même époque, quelques chevaliers normands pénétrèrent en Irlande, s'emparèrent des provinces méridionales, et y établirent la domination anglaise. Plus tard, Henri, fondant ses droits de conquête sur une donation faite par le pape Adrien IV, prétendit à la souveraineté de l'île entière. Mais il se passa encore bien des années avant que l'Angleterre pût étendre sa puissance sur les parties occidentales et septentrionales de l'Irlande.

Pendant que ces succès se poursuivaient au dehors, des querelles intérieures d'une haute gravité devenaient pour le roi une source de

chagrins qui troublaient la joie de ses triomphes. L'archevêché de Canterbury était alors occupé par Thomas Becket, homme issu de la race saxonne. D'abord chancelier d'Angleterre et guerrier valeureux, il s'était fait distinguer par son faste et ses prodigalités, non moins que par ses talents littéraires et diplomatiques. C'était le conseiller le plus intime de Henri II, l'homme en qui il mettait le plus de confiance. Aussi, à la mort de Théobald, archevêque de Canterbury, Henri insista-t-il auprès de son favori pour qu'il acceptât la première dignité ecclésiastique du royaume, malgré les répugnances vraies ou simulées que témoignait Becket.

Mais, immédiatement après sa consécration, il ne fut plus le même homme. Dépouillant ses riches vêtements, renonçant à ses goûts somptueux, il se revêtit d'une robe de bure, rompit avec les nobles normands qui avaient été les compagnons de ses plaisirs, et fit amitié avec les pauvres et avec les Saxons. Le roi et les barons s'alarmèrent de ce changement; les évêques et les hauts prélats normands regardèrent le nouveau primat avec méfiance, tandis que le clergé inférieur, composé en grande partie de Saxons, et en général les indigènes de toutes classes, crurent avoir trouvé en lui un appui et un défenseur.

Peu de temps après, il résigna entre les mains du roi sa charge de chancelier ; et Henri crut voir dans cette abdication le désir de s'affranchir de tout lien de dépendance à son égard. Son mécontentement en augmenta. Une occasion importante se présenta de le témoigner plus haut, et en même temps de préparer à l'archevêque de longues humiliations.

Guillaume-le-Conquérant, pour donner de l'unité à sa conquête, et en même temps pour placer les prélats saxons sous la juridiction normande, avait institué des cours épiscopales qui devaient juger tous les procès intentés à des clercs. Cette institution était d'ailleurs conforme à l'orthodoxie romaine, et des cours semblables étaient établies dans toutes les autres parties de l'Église d'Occident. Il en était certainement résulté beaucoup d'abus ; mais les juridictions seigneuriales n'en présentaient pas moins, et l'indépendance cléricale était une sauvegarde offerte à la population indigène. En effet, tout serf saxon, une fois qu'il était ordonné prêtre, ne pouvait être rappelé à la servitude; toute action intentée contre lui par les baillis du roi ou des seigneurs était nulle, et la juridiction cléricale ne consentait point à laisser retourner à la charrue ceux qui étaient devenus les oints du Seigneur. Les hommes

d'épée faisaient entendre de vives plaintes contre un état de choses qui arrachait souvent des vassaux à leur domination tyrannique; et les rois, qui voyaient de hautes cours judiciaires indépendantes de leur autorité, avaient manifesté plus d'une fois le désir de combattre les priviléges des clercs.

Henri II, se sentant plus puissant qu'aucun de ses prédécesseurs, voulut entreprendre ouvertement cette réforme; et c'était aussi pour mieux réussir dans ce projet qu'il avait appelé au siége de Canterbury l'homme qui lui avait été jusqu'alors le plus dévoué. Il est donc facile de comprendre ses ressentiments contre Becket, lorsqu'il le vit prêt à sacrifier l'amitié royale à la défense des doctrines de l'Église. Néanmoins, il ne s'en montra que plus ardent à entreprendre la lutte.

Henri avait pour lui tous les barons normands et une grande partie des hauts dignitaires de l'Église, jaloux de la puissance et de la popularité de Becket; l'archevêque était appuyé par le clergé inférieur et par toute la population indigène, qui, soit à cause de la naissance de Becket, soit à cause de la protection que rencontraient dans l'Église les malheureux Saxons, considérait ce dissentiment comme une querelle nationale.

Dans l'année 1164, les justiciers royaux citèrent devant eux un prêtre accusé de viol et de meurtre. L'archevêque de Canterbury déclara la citation nulle, fit amener devant le tribunal ecclésiastique l'accusé, qui fut privé de sa prébende, battu publiquement de verges et suspendu de tout office. La justice était satisfaite, mais les officiers royaux avaient eu le dessous. Henri, plein de fureur, convoqua une grande assemblée des seigneurs et des prélats, leur exposa les délits nombreux commis chaque jour par des prêtres, et leur demanda s'ils ne trouvaient pas bon que, pour faire cesser les abus, il fît revivre les coutumes de son aïeul, Henri Ier. Les laïques donnèrent promptement leur acquiescement ; mais tous les prélats, moins l'évêque de Chichester, répondirent avec Becket : « Sauf l'honneur de Dieu et de la sainte Église. » — « Il y a du venin dans ces paroles, » répliqua le roi. Et il s'élança plein de fureur hors de la salle.

Suivant alors une voie plus cauteleuse, il vit l'un après l'autre les évêques normands, et, irritant leur envie contre le primat, faisant entendre en même temps des paroles pleines de mépris contre l'ambition de ce fils des Saxons, il leur fit promettre de l'aider à dompter le rebelle.

En conséquence, il convoqua une nouvelle

assemblée à Clarendon, à laquelle il présenta de prétendues *constitutions* de Henri Ier, divisées en seize articles, directement contraires aux ordonnances de Guillaume-le-Conquérant. Une des clauses, spécialement dirigée contre les hommes de race saxonne, portait défense d'ordonner prêtre aucun serf sans le consentement de son seigneur.

Tous les ecclésiastiques présents y donnèrent leur acquiescement, à l'exception de Becket, qui voulut maintenir la clause de réserve. L'indignation du roi fut extrême; il menaça Becket de l'exil ou de la mort; la porte de la salle s'ouvrit brusquement, et laissa voir un corps de chevaliers qui apprêtaient leurs armes. Les nobles et les prélats supplièrent l'archevêque de céder; et deux des templiers le conjurèrent, à genoux, d'empêcher le massacre de tous les évêques, qui certainement allait avoir lieu. Becket, voulant éviter des scènes de meurtres, promit d'observer la *constitution;* mais, le lendemain, requis d'y apposer son sceau comme les autres évêques, il refusa.

Dès lors, la ruine de l'archevêque devint le principal objet qui occupa l'esprit du roi. Renonçant prudemment à la discussion relative aux constitutions, il eut recours aux chicanes de la jurisprudence féodale, et il réclama un

compte de toutes les recettes provenant des abbayes et évêchés vacants, qui avaient passé par les mains de Becket, lorsqu'il était chancelier, estimant la balance due à la couronne à la somme de 44,000 marcs. L'archevêque répondit qu'au jour où il fut consacré, les barons de l'échiquier et Richard de Lacy, justicier d'Angleterre, l'avaient déclaré quitte de tout compte et de toute réclamation. Il n'en fut pas moins cité à comparaître devant le grand-conseil convoqué à Northampton.

Il y comparut dans ses habits pontificaux, et tenant à la main la crosse archiépiscopale. Les courtisans, et après eux les évêques de Londres et l'archevêque d'York, l'insultèrent par de grossières paroles. L'évêque d'Exeter, plus modéré, le conjura d'avoir pitié de lui-même et de l'ordre épiscopal, car le roi avait menacé de mort le premier qui parlerait en sa faveur. « Paix donc, répliqua-t-il, tu ne peux comprendre les choses de Dieu. » Et il resta sur son banc dans une attitude calme. Quand le comte de Leicester, à la tête des barons, vint lui lire sa sentence, il répondit qu'il en appelait au pape. Puis il se retira lentement au milieu des injures des barons. Mais, à sa sortie, il fut accueilli par les acclamations du peuple, et conduit en triomphe à sa demeure.

Cependant, averti par ses amis que ses jours étaient en danger, il s'échappa pendant la nuit, et, après quinze jours de dangers, pendant lesquels il se cacha sous un faux nom, il aborda à Gravelines, en Flandre. Sa première visite fut pour le roi de France, qui le reçut avec vénération. Puis il alla trouver le pape Alexandre III, qui tenait sa cour à Sens. Celui-ci désapprouva hautement les constitutions; mais, n'ayant pas le courage d'entrer en lutte avec le roi d'Angleterre, il se borna à exhorter Becket à supporter avec résignation les peines de l'exil.

Pendant sept ans, en effet, que dura sa proscription, Thomas Becket montra la plus inébranlable fermeté, tandis que Henri satisfaisait sa haine par des persécutions incessantes, forçant les moines de Pontigny à le chasser de l'asile qu'ils lui avaient donné, sollicitant le roi de France de lui livrer son ennemi, confisquant les biens du prélat, et saisissant les revenus de tous les ecclésiastiques qui lui envoyaient des secours pécuniaires. La violence de Henri força la cour de Rome à donner un appui ostensible à l'archevêque persécuté, et Becket lui-même, excité par les provocations de son ennemi, prit un parti décisif, frappant d'excommunication les ministres du roi et les prélats qui avaient

composé et consenti les constitutions de Clarendon, et tous ceux qui avaient envahi les propriétés de l'Église.

Sur ces entrefaites, Henri II, voulant associer son fils aîné à son trône, le fit couronner dans l'abbaye de Westminster par l'archevêque d'York. Le droit de présider à cette cérémonie appartenant à l'archevêque de Canterbury, Becket obtint du pape des lettres d'excommunication contre l'archevêque d'York et contre ses suffragants, les évêques de Londres et de Salisbury.

Enfin, Henri, effrayé de voir les foudres spirituelles troubler les Églises de son royaume, consentit à accepter la médiation du pape, et, dans une entrevue solennelle, qui eut lieu à Fretval, sur les frontières de Touraine, le roi et l'évêque se réconcilièrent. Cependant, malgré les promesses d'oubli, Henri ne voulut pas donner à son adversaire le baiser de paix, suivant qu'il était d'usage.

Quoi qu'il en soit, l'archevêque résolut de regagner son diocèse, et, après avoir évité les embûches que lui tendaient les barons, à son débarquement, il rentra à Canterbury, le 3 décembre 1171, au milieu des acclamations du clergé et du peuple. Cependant, avant son débarquement, il avait envoyé en Angleterre les lettres d'excommunication contre l'archevêque

d'York et les évêques de Londres et de Salisbury. En apprenant cette nouvelle, le roi, qui était en Normandie, entra dans un violent accès de fureur. « Quoi! s'écria-t-il, de ces lâches qui mangent mon pain, n'en est-il aucun qui me délivrera de ce prêtre turbulent? » Ces paroles furent prises pour un ordre par quatre chevaliers qui les entendirent. Ils s'embarquèrent aussitôt pour l'Angleterre, et, parvenus à Canterbury le 29 décembre, ils pénétrèrent dans l'église au moment où l'archevêque officiait, et le massacrèrent au pied de l'autel.

En apprenant cet attentat, Henri II fut consterné : il n'ignorait pas le parti que ses ennemis pouvaient tirer d'un fait aussi odieux. En effet, le roi de France y vit un moyen d'amener le pape à se déclarer son auxiliaire dans la guerre qu'il voulait recommencer. L'archevêque de Sens, primat des Gaules, lança un arrêt d'interdit sur toutes les provinces continentales du roi d'Angleterre, et deux légats cardinaux furent envoyés auprès de Henri pour lui faire rendre compte de ce meurtre sacrilége. Deux années se passèrent en négociations, après lesquelles le roi consentit à subir une punition publique, à reconnaître Thomas Becket comme saint et martyr, et à abolir les constitutions de Clarendon (1173).

Dans le cours de cette lutte, Henri II était allé en Irlande prendre possession de sa nouvelle conquête et recevoir l'hommage tant de ses barons que des princes indigènes. Mais, à peine était-il revenu en Normandie, que ces derniers recommencèrent contre les envahisseurs une guerre qui devait se prolonger longtemps encore.

Une autre source de troubles et de chagrins pour Henri II fut le partage qu'il fit de ses possessions continentales entre ses fils. L'aîné, Henri, avait été investi du duché d'Aquitaine, Richard avait le Poitou, et Geoffroy, la Bretagne. Mais les populations de ces contrées n'obéissaient qu'à regret à la domination du roi du nord : c'est ainsi qu'ils appelaient le roi anglais, et elles étaient toujours prêtes à se soulever contre la suzeraineté étrangère. L'ambition des fils de Henri vint en aide aux ressentiments nationaux ; à chaque instant, les jeunes princes se mettaient en révolte ouverte contre leur père, tantôt poussés par les seigneurs aquitains, poitevins ou bretons, tantôt excités par leur propre désir d'agrandir leur territoire, et trouvant toujours autour d'eux des auxiliaires disposés à combattre l'Anglais. Le roi de France, Louis-le-Jeune, était aussi leur appui constant dans toutes leurs entreprises contre son rival.

Les dernières années du roi se passèrent à lutter contre ses fils. Plus d'une fois il leur pardonna; mais toujours l'influence des seigneurs qui les environnaient et les intrigues du roi de France les entraînaient à de nouvelles guerres.

En 1183, Henri, son fils aîné, mourut, et, deux ans après, Geoffroy fut tué dans un tournoi; mais les soulèvements n'en continuèrent pas moins, et Richard soutint seul la guerre. Enfin, le nouveau roi de France, Philippe-Auguste, projetant une expédition dans la terre sainte, fit proposer la paix à Henri, et proposa sa médiation entre le père et le fils.

La conférence des deux rois eut lieu dans une plaine entre Tours et Azay-sur-Cher. Henri, accablé de chagrins et d'années, se laissa dicter des conditions humiliantes, et mourut peu de jours après à Chinon, en maudissant ses fils (1189).

CHAPITRE V.

1189 à 1216.

Richard Ier et Jean.

SOMMAIRE. — Départ de Richard pour la croisade. — Sa captivité. — Son retour. — Guerre avec Philippe-Auguste. — Mort de Richard. — Jean s'empare du trône au détriment d'Arthur de Bretagne.— Captivité et disparition d'Arthur. — Philippe-Auguste reprend la Normandie et plusieurs autres provinces. — Mécontentement des barons. — Les bourgeois saxons se joignent à eux. — Soulèvement général. — Grande charte. — Mort de Jean.

Le règne de Richard, appelé *Cœur-de-Lion*, fut une époque d'aventures poétiques et de gloire chevaleresque, mais en même temps d'oppression et de malheurs.

Sa première occupation, à son arrivée en Angleterre, fut de courir aux différents trésors royaux conservés dans plusieurs villes, et de les faire inventorier pour ensuite les dissiper follement. Il mit en vente un grand nombre de terres, villes et châteaux que Guillaume-

le-Conquérant avait érigés en propriétés royales sur la vaste portion qu'il s'était réservée dans la conquête. Dans plusieurs villes, les habitants saxons se cotisèrent pour racheter leurs maisons, et redevenir, à charge de rente annuelle, propriétaires du lieu qu'ils habitaient. Ce fut l'origine de certaines communes qui se gouvernèrent alors par leurs propres corporations municipales.

Avec ces trésors accumulés, Richard rassembla une armée destinée à la conquête de la terre sainte, et partit pour la croisade, en compagnie de son rival, Philippe-Auguste.

Dans cette guerre lointaine, Richard se fit la réputation du plus vaillant chevalier de la chrétienté. Mais il perdit presque toute son armée, et revint presque seul à travers les États de Léopold, duc d'Autriche. Celui-ci, qu'il avait mortellement offensé pendant la croisade, le fit arrêter, et le livra ensuite à l'empereur d'Allemagne, qui ne le relâcha que moyennant une rançon de 100,000 livres d'argent. Enfin, après avoir échappé à mille périls, Richard regagna l'Angleterre, qui, depuis son absence, était livrée à la plus complète anarchie. Jean, son frère, allié avec Philippe-Auguste, s'était fait donner le titre de roi ; mais plusieurs barons, soit pour mieux conserver leur propre

indépendance, soit par un sentiment de fidélité féodale, luttaient en faveur du roi absent, et, à son arrivée, Richard trouva la majorité des comtes et barons bien disposés pour sa cause. La plupart des garnisons, qui tenaient encore pour Jean, furent promptement réduites, et Philippe-Auguste fut obligé de recourir aux moyens ordinaires de soulèvement dans les provinces continentales du roi anglais.

Un des premiers actes de Richard, à son retour, fut d'annuler toutes les ventes de domaines qu'il avait faites avant de partir pour la croisade. Puis il s'en alla guerroyer en France, où Philippe s'était ligué avec les barons de l'Aquitaine.

Après trois ans de combats sans résultats définitifs, Richard périt dans une misérable querelle avec un de ses barons, le vicomte de Limoges, sur le domaine duquel avait été découvert un trésor. Richard le réclamait comme propriétaire suzerain ; mais le vicomte ne voulait lui en remettre qu'une partie. Richard assiégea en conséquence le château de Chalny, et fut tué par une flèche partie des remparts.

A sa mort, il laissait un royaume appauvri par les exactions, affaibli par les discordes, et compromis par la valeur brutale d'un chef impolitique.

Il laissa cependant deux chartes législatives dont la sagesse ne peut être contestée. Par l'une, il établit l'uniformité des poids et mesures dans tout le royaume; par l'autre, il adoucit la sévérité des lois sur les naufrages.

Richard, avant sa mort, avait désigné pour son successeur le jeune fils de son frère Geoffroy, Arthur, duc de Bretagne. Mais l'éloignement de ce prince, la protection ouverte que lui accordait Philippe-Auguste, et les intrigues de Jean, déterminèrent les barons anglo-normands à faire choix de ce dernier. Il est à remarquer que, depuis la conquête, la monarchie n'était pas rigoureusement héréditaire, et que beaucoup de formes électives s'y étaient conservées. Au couronnement de Jean, les barons eurent soin de faire valoir publiquement leurs droits à cet égard. Dans le discours qui ouvrit la cérémonie, le primat fit observer que la couronne n'était la propriété d'aucune personne en particulier: « C'était, disait-il, le don de la nation, qui choisissait, en général, parmi les membres de la famille régnante, le prince qui paraissait le plus digne de la royauté, dans les circonstances existantes ».

Pendant que l'on couronnait Jean à Westminster, Philippe recevait l'hommage d'Arthur pour la Bretagne, l'Anjou, le Maine et la Tou-

raine. Les populations indigènes, toujours prêtes à se soulever contre la domination anglo-normande, se hâtèrent de rejoindre la bannière des Français ; les forteresses se rendirent successivement aux confédérés, lorsqu'un évènement imprévu vint rendre quelque espoir au roi d'Angleterre. A l'attaque du château de Mirabeau, assiégé par Arthur en personne, Jean accourut pour secourir la place, où était enfermée sa mère, Éléonore. Son attaque fut si vive qu'il contraignit les assiégeants à capituler, et, parmi les captifs, se trouva le jeune duc de Bretagne.

Jean essaya vainement d'obtenir de son neveu une renonciation à la couronne d'Angleterre : Arthur fut renfermé au château de Rouen. Peu de mois après, il avait disparu, sans qu'on pût jamais savoir ce qui advint de lui. La voix publique accusa Jean de l'avoir poignardé de sa propre main. Philippe profita heureusement de cette rumeur vraie ou fausse, et somma le roi de venir, comme son homme lige, prouver son innocence en présence des pairs français. Jean ne tint point compte de la sommation, et la cour, par un jugement solennel, le déclara coupable de félonie, et ordonna la confiscation de toutes les terres de France qu'il tenait par hommage.

Cette sentence n'eût été que dérisoire, si Philippe n'avait eu les forces nécessaires pour la mettre à exécution. Pénétrant d'un côté dans les États de Jean, pendant que les Bretons l'envahissaient de l'autre, il réduisit toutes les forteresses importantes de la Normandie, et enfin vint mettre le siége devant Rouen. Soit indolence, soit impuissance d'obtenir l'aide de ses barons, Jean laissa les Normands se défendre tout seuls, jusqu'à ce que, incapables de résister plus longtemps, ils se rendirent au roi Philippe (1204), et cette riche province fut annexée pour toujours au royaume de France. L'Anjou, le Maine, le Poitou et la Touraine suivirent l'exemple de la Normandie.

Bientôt après, les hommes de l'Anjou et du Poitou, qui avaient cru combattre pour leur indépendance, virent qu'ils n'avaient fait que changer de maître. De nouvelles confédérations s'organisèrent. Mais la bataille de Bouvines (1214), en donnant une puissance plus grande à Philippe, les maintint dans l'obéissance. Les Poitevins seuls osèrent tenter un soulèvement, et furent écrasés. Beaucoup d'entre eux se réfugièrent en Angleterre auprès de Jean, qui les accueillit avec faveur. Ces étrangers, insinuants et adroits, prirent bientôt une grande puissance sur l'esprit du roi, qui leur distribua

les offices et les fiefs au préjudice des Normands : ceux-ci murmuraient hautement contre les préférences accordées aux nouveaux-venus.

Les bourgeois saxons partagèrent le mécontement des Anglo-Normands, et la haine commune de l'étranger rapprocha les deux populations si longtemps divisées. Les prélats eux-mêmes, jaloux de voir introduire dans l'Église anglo-normande des clercs poitevins, prirent le parti des plaignants, et les barons, après avoir réclamé du roi l'ancienne charte de Henri Ier, renoncèrent solennellement à leur serment de féauté, et entrèrent en campagne, sous le commandement de Robert Fitz-Walter, qui prit le titre de *maréchal de l'armée de Dieu et de la sainte Église.*

Les bourgeois de Londres se déclarèrent pour les confédérés contre les étrangers, et Jean se trouva réduit à capituler avec le mécontentement général. Une conférence eut lieu entre le roi et les barons dans la plaine de Runneymead, entre Staines et Windsor. Les requêtes des insurgés furent débattues, et Jean y fit droit par une charte scellée de son sceau, et connue, depuis cette époque, sous le nom de *grande charte* (1215).

Cette charte a été considérée comme la base

sur laquelle reposent les libertés anglaises. Cependant il ne faut pas la considérer comme une tentative pour faire valoir les grands principes de droit et de justice. Le but immédiat était d'obtenir l'expulsion des étrangers, et ce fut l'objet d'un des premiers articles de la charte; le but ultérieur était de mettre des bornes aux abus qui étaient nés des coutumes féodales, dans les rapports du roi avec ses grands vassaux. Cependant la bourgeoisie, qui avait pris part à la révolte, ne fut pas entièrement oubliée. Certaines corvées pour la réparation des routes et des ponts furent modérées, certaines vexations contre les marchands et les vilains furent interdites. Il fut en outre inscrit dans la charte des principes assez vagues sur la liberté individuelle, mais dont on devait plus tard développer et réclamer les conséquences. Enfin, et ce qui lui donna sa véritable importance, la grande charte devint le signe national autour duquel se rallièrent, pendant les règnes suivants, tous ceux qui luttèrent contre les abus du despotisme royal. Les rois, d'ailleurs, montraient bien l'importance qu'ils attachaient à cette concession, puisqu'ils cherchaient continuellement à l'éluder, et le peuple faisait chaque fois valoir ses droits avec non moins d'obstination. Il ne fallut pas moins de trente-huit ratifications suc-

cessives pour donner à la charte une sanction définitive; c'est assez prouver combien les rois étaient peu disposés à la maintenir; combien, au contraire, la nation y était attachée.

Jean lui-même donna le premier exemple de mauvaise foi, en éludant la plupart des dispositions de la charte, et, pour mieux assurer ses desseins, il fit venir une armée de mercenaires appelés *Brabançons*. Les barons rentrèrent en campagne, prononcèrent la déchéance du roi, et offrirent sa couronne à Louis, fils du roi de France, qui arriva bientôt en Angleterre avec une armée, fit de rapides conquêtes, puis irrita de nouveau la susceptibilité nationale par des préférences pour les Français. Déjà les barons et surtout les bourgeois descendants des Saxons se détachaient de Louis, lorsque Jean mourut en 1216; tous les partis se réunirent en faveur de son fils, le jeune Henri, alors âgé de dix ans. Le soin de sa personne fut confié au comte de Pembroke, avec le titre de tuteur du royaume. Bientôt par les soins de celui-ci, les Français, attaqués de tous côtés, furent contraints de capituler: on leur accorda la vie sauve, à condition de s'embarquer sans délai.

CHAPITRE VI.

1216 à 1327.

Henri III. — Édouard Ier. — Édouard II.

Sommaire. — Révoltes des barons. — Simon de Montfort, comte de Leicester, convoque pour la première fois un parlement de bourgeois. — Chambre des communes. — Défaite et mort de Leicester. — Mort de Henri III. — Dernières révoltes des Gallois. — Invasion d'Édouard en Écosse. — Soumission de Baliol et des barons écossais. — Soulèvements populaires sous Wallace. — Succès de Wallace. — Sa mort. — Fréquente convocation des parlements. — Articles additionnels à la charte. — Robert Bruce soulève l'Écosse. — Mort d'Edouard Ier. — Édouard se livre aux favoris. — Progrès de la puissance parlementaire. — Édouard battu par Robert Bruce. — Révolte des seigneurs commandés par la reine. — Déposition, captivité et mort d'Édouard II.

La confirmation de la charte fut un des premiers actes du régent. Mais, lorsque le roi Henri III eut pris le gouvernement, il appela près de lui les amis de sa mère, qui était Poitevine, et les étrangers se trouvèrent de

nouveau à la tête des affaires. Bientôt, par suite de son mariage avec Éléonore, fille du comte de Provence, les Provençaux accoururent en aussi grand nombre que les Poitevins; en sorte que les barons anglo-normands se trouvèrent encore une fois exclus de tous les offices militaires, civils et ecclésiastiques. Le principal ministre du roi était un prélat poitevin nommé Pierre Desroches, qui ne sut pas user modérément de son pouvoir.

Les barons se liguèrent de nouveau avec les bourgeois de Londres pour l'expulsion des étrangers. A la tête des mécontents était Simon de Montfort, comte de Leicester. Ils saisirent l'occasion de faire valoir leurs griefs lorsque le roi convoqua à Westminster le grand-conseil ou parlement des barons et évêques pour leur demander des subsides (1257). Les barons se présentèrent dans la salle, armés de toutes pièces; à cet aspect inaccoutumé, Henri alarmé s'écria : « Suis-je donc votre prisonnier?—Non, sire, repartit Roger Bigot, comte de Hereford; mais votre partialité pour les étrangers et votre prodigalité ont plongé le royaume dans la misère. C'est pourquoi nous demandons que les pouvoirs du gouvernement soient délégués à un comité de barons et de prélats, qui puisse réformer les abus et faire des lois salutaires. » Une

violente altercation suivit ces paroles hardies; mais Henri jugea prudent de céder. Un comité de réforme fut institué, à la tête duquel on plaça le comte de Leicester.

Appuyé par les barons et les évêques anglo-normands et par les bourgeois de Londres, le comité ne tarda pas à s'emparer de l'autorité souveraine, et Simon de Monfort était véritablement roi, ne laissant à Henri qu'une puissance nominale. En peu de temps, le grand-justicier, le chancelier, le trésorier, tous les gouverneurs des châteaux royaux furent destitués, et leurs places données aux chefs des réformateurs ou à leurs adhérents.

Il fut décidé que les parlements se réuniraient trois fois par an; et les réformateurs eurent soin que ces assemblées fussent entièrement composées de leurs partisans.

Mais les réformes qu'ils avaient annoncées se faisaient attendre; et les principaux citoyens de Londres ne dissimulaient pas leur mécontentement; la division se mit aussi dans le comité, plusieurs chefs se montrant jaloux de l'autorité du comte de Leicester. Henri profita de ces circonstances pour tâcher de regagner son pouvoir. Rassemblant ses partisans, il se mit en campagne. Mais les barons, de leur côté, prirent les armes, et les évêques persuadèrent aux deux

partis de se soumettre à l'arbitrage du roi de France, Louis IX. Celui-ci condamna les barons comme usurpateurs des prérogatives royales; mais les barons, ne tenant pas compte de sa décision, les hostilités recommencèrent aussitôt.

Henri avait convoqué à Oxford les tenanciers de la couronne et avait été rejoint par Comyn, Bruce et Baliol, lords des frontières de l'Ecosse. Les confédérés étaient commandés par Simon de Montfort.

Le 14 mai 1264, les deux armées se rencontrèrent à Lewes; après une mêlée sanglante, les royalistes furent défaits, et Henri fait prisonnier avec son fils Édouard.

Leicester se trouva encore une fois investi de l'autorité royale, et, pour mieux consolider son pouvoir, il prit une mesure qui devait avoir dans la suite des résultats immenses: jusque-là, les parlements n'avaient été composés que des barons et des évêques, hommes d'épée et d'église. Leicester y appela des représentants des comtés, des villes et des bourgs. Cette innovation audacieuse lui assurait des partisans; mais elle avait en outre une portée politique qu'il ne prévoyait pas. L'élément démocratique se trouvait introduit au parlement; les nobles n'en étaient plus les seuls maîtres; les Normands n'étaient plus les seuls représentants de

la nation; la puissance militaire et ecclésiastique n'était plus le seul titre aux droits politiques. La chambre des communes commençait son existence (1265).

Mais l'accroissement de la puissance personnelle de Leicester ne faisait pas le compte des autres grands barons. Glocester, jusque-là son plus fidèle allié, l'abandonna, fit évader le prince Édouard, se mit avec lui à la tête des royalistes convoqués de toutes parts, attaqua Leicester près de Kenilworth, le 4 août 1265, et le battit complètement. Leicester et son fils aîné, Henri de Monfort, furent tués en combattant vaillamment.

Tout rentra promptement dans l'obéissance. Henri III fut délivré, et son fils, Édouard, partit rejoindre saint Louis à la croisade. Il était encore en Palestine quand son père mourut, en 1271.

Quoique deux années s'écoulassent avant le retour d'Édouard, la tranquillité du royaume ne fut pas troublée. Les partisans de Simon de Monfort étaient affaiblis et abattus, et ceux de Glocester se contentaient de diriger paisiblement les affaires en l'absence du roi.

Il est vrai que Llewellyn, prince des Gallois, refusait de rendre hommage au nouveau monarque; mais le conseil des barons ne jugea pas à propos d'en faire un sujet de guerre. Cependant,

aussitôt après le couronnement d'Édouard Ier, il fut sommé de venir rendre hommage. Après bien des délais et des pourparlers, Llewellyn appela aux armes tous les Gallois, obtint quelques succès, mais fut tué dans une surprise, le 11 décembre 1278. Son frère, David, continua pendant quelque temps une guerre de partisans ; mais, chassé de rocher en rocher, il fut pris et condamné à être pendu, en 1283. Ce furent les derniers efforts sérieux des Gallois pour conserver leur indépendance. Édouard passa plus d'une année dans le pays, afin d'assurer la durée de la conquête. Par un hasard heureux, ou par un calcul de politique, la reine Éléonore fit ses couches dans le château de Carnarvon (25 avril 1284), et le nouveau-né fut présenté aux indigènes comme un de leurs compatriotes. Depuis ce temps, les fils aînés des rois d'Angleterre eurent le titre de princes de Galles, et les vieux Cambriens purent s'imaginer, dans leurs illusions, qu'ils obéissaient à des princes nationaux.

Quatre ans après, les troubles intérieurs de l'Écosse offrirent des aliments nouveaux à l'ambition d'Édouard. Deux prétendants se disputaient le trône de ce pays, Bruce et Baliol. Édouard, appelé comme arbitre, se prononça pour le dernier, mais à condition qu'il se décla-

rerait vassal de la couronne d'Angleterre. Il y avait déjà longtemps que les rois d'Écosse et d'Angleterre se disputaient sur cette question de suzeraineté. Il est vrai que Malcolm avait prêté foi et hommage à Guillaume-le-Conquérant, se déclarant son homme lige. Mais les rois d'Écosse prétendaient que l'hommage n'avait été juré que pour les possessions qu'ils avaient dans le nord de l'Angleterre; et que, quant à l'Écosse proprement dite, elle formait une souveraineté indépendante. Les rois d'Angleterre soutenaient au contraire que l'hommage avait été rendu pour l'Écosse, non moins que pour les propriétés anglaises. La question était grave, et avait été l'occasion de discussions fréquentes. Cependant Baliol, qui devait sa couronne à Édouard, consentit à soumettre son royaume à la suzeraineté de l'Angleterre.

Mais il sentit bientôt que le serment de vassalité n'était pas une vaine formule. Tout plaideur devant sa cour, qui n'était pas content de la décision du roi, pouvait en appeler au jugement du seigneur suzerain; et, dès la première année de son règne, Baliol ne reçut pas moins de quatre citations pour comparaître devant la cour d'Angleterre, afin de prouver la légalité de ses jugements. En vain il soutint qu'il n'était pas tenu de répondre aux appelants; les som-

mations se multiplièrent, et il ne put y échapper qu'en demandant des ajournements. Il était d'ailleurs soutenu dans sa résistance par les Écossais, dont la fierté s'indignait à l'idée d'être soumis à l'Angleterre. Bientôt ses barons le contraignirent à résister ouvertement au roi anglais, et, par leurs soins, un traité d'alliance offensive et défensive fut conclu avec le roi de France, Philippe-le-Bel.

A cette nouvelle, Édouard se porta rapidement en Écosse, joignit l'armée de Baliol près de Dumbar, le 27 avril 1296, la battit complètement, et s'empara de toutes les villes fortes du royaume. Baliol vint en personne se soumettre, monté sur un bidet, portant une baguette blanche, emblème de vasselage, et reconnut à son seigneur suzerain le droit d'entrer en possession de son fief. Envoyé à Londres, il renonça solennellement à la couronne d'Écosse, et Édouard en prit possession, après avoir reçu les hommages des principaux barons. Les plus hauts offices du gouvernement furent donnés à des Anglais, sous Jean de Warenne, comte de Surrey, qui fut revêtu du titre de tuteur du royaume.

Mais si les barons s'étaient facilement soumis, il n'en était pas de même du reste de la population. Un homme obscur, William Wallace, fils d'un gentilhomme campagnard, rassembla dans

les bois quelques patriotes dévoués, attaqua et vainquit plusieurs détachements anglais, et vit bientôt accroître sa petite troupe. Un chef puissant, sir William Douglas, se joignit à lui. D'autres chefs indépendants se soulevèrent dans différents comtés, se déclarant les défenseurs de l'indépendance écossaise. Mais bientôt les seigneurs effrayés se soumirent de nouveau, et Wallace seul continua la guerre, après avoir pris le titre de tuteur du royaume. Dans une rencontre près de Stirling, il battit complètement l'armée anglaise, passa la frontière et ravagea pendant un mois le Northumberland et le Cumberland. Mais, battu à son tour dans une sanglante bataille près de Selkirk, il se réfugia de nouveau dans les bois, d'où il continua à harceler les troupes anglaises. D'autres chefs prirent parti pour la cause nationale, et quoique Édouard traversât le pays dans différentes directions, toute la contrée au nord des deux Friths, ainsi que le Galloway, conserva son indépendance. Édouard fit un dernier effort, soumit de nouveau tous les châteaux qui lui résistaient, et reçut la soumission des seigneurs. Wallace seul ne voulut consentir à aucun accommodement. Mais, trahi par un des siens, il fut surpris dans son lit, conduit à Londres et exécuté le 23 août 1305.

Durant toutes ces guerres, des transactions importantes avaient eu lieu dans l'intérieur du royaume. Lors de sa première expédition dans le pays de Galles, Édouard avait eu besoin d'argent, et, se rappelant l'exemple de Leicester, il avait convoqué les communes pour en obtenir des aides (1283). Douze ans plus tard, les représentants des cités et des bourgs furent encore convoqués en parlement, et cent dix endroits envoyèrent des députés. Le roi fut très satisfait de l'épreuve; car les barons et les chevaliers n'accordèrent qu'un onzième de leurs biens meubles, et les nouveaux membres votèrent un septième. Il n'eut garde de laisser tomber en désuétude un précédent aussi avantageux. Le nombre des bourgs fut augmenté et leurs députés furent convoqués plus fréquemment. Il est vrai que ce n'était que pour leur demander des subsides, et on ne leur reconnaissait pas le droit de s'occuper des affaires de l'État; mais les hommes des communes purent faire entendre leurs griefs dans d'humbles remontrances, et quelquefois on leur accordait ou on leur promettait certaines réformes.

Les évènements qui suivirent vinrent donner une nouvelle force au parlement des bourgeois. Les dépenses extraordinaires auxquelles obligeaient des guerres continuelles contraignirent

Édouard d'employer des mesures arbitraires pour recueillir de nouveaux impôts. Il demanda au clergé la moitié de son revenu; le clergé résista. Édouard saisit tous ses biens laïques, et les prélats, par une transaction, cédèrent le cinquième de leur revenu. Aux plaintes du clergé s'ajoutèrent bientôt celles de la bourgeoisie; le roi frappa de droits exagérés la laine et les cuirs qui formaient les deux principaux articles du commerce. De nouvelles réquisitions furent aussi faites auprès des barons, de sorte que tous les ordres étaient également mécontents. Profitant de l'absence du roi, qui était allé en Flandre combattre les Français, les prélats et les barons se réunirent en parlement, le 30 septembre 1297, et demandèrent au fils du roi, qui gouvernait en son absence, la confirmation de la grande charte et de la charte des forêts, en ajoutant à la première des articles supplémentaires dont nous devons citer le plus important : « Aucune taille ou aide ne sera « désormais établie ou levée par nous ou nos « héritiers dans notre royaume, sans la bonne « volonté et le commun assentiment des arche-« vêques, évêques et autres prélats, des comtes, « barons, chevaliers, bourgeois et autres hom-« mes libres de notre royaume. » Édouard, quoiqu'avec répugnance, signa la confirmation

des deux chartes avec les articles additionnels; et, quoiqu'il essayât plus tard de lever des impôts sans le consentement du parlement, les résistances qu'il rencontra le forcèrent à maintenir ces concessions, et elles furent transmises à ses successeurs comme les lois fondamentales du pays.

Depuis la mort de Wallace et la déposition de Baliol, l'Écosse paraissait entièrement soumise, lorsque Robert Bruce, petit-fils de l'ancien compétiteur de Baliol, réunit, en 1306, quelques partisans, prit le titre de roi d'Écosse, et se fit couronner à Scone. Ses premières expéditions ne furent pas heureuses, mais bientôt il fit assez de progrès pour qu'Édouard en prît l'alarme et se préparât lui-même à aller le combattre; mais il mourut en route, au mois de juillet 1307.

Édouard II n'hérita ni de l'ambition, ni de la bonne fortune de son père. Sa faiblesse le livra aux favoris qui devaient lui faire perdre le trône et la vie. Le premier fut Pierre de Gaveston, fils d'un gentilhomme de Guienne, avec lequel il avait été lié depuis son enfance, et qui était devenu le compagnon de ses débauches. Dès le commencement de son règne, il accabla ce favori d'honneurs si excessifs, que les barons indignés exigèrent et obtinrent son

exil. Pendant que le roi luttait avec eux, il avait assemblé son parlement pour obtenir une aide, mais les communes osèrent attacher à leur vote la condition, sans précédents, que leur pétition pour le redressement des griefs fût accueillie au préalable. Le roi fut obligé d'y consentir, et consacra par là une des prérogatives les plus importantes de la chambre des communes.

Le rappel de Gaveston fut le signal d'une révolte ouverte à la tête de laquelle était le comte de Lancaster. Assiégé et pris dans son château, Gaveston fut décapité, et Édouard, malgré sa douleur, fut obligé de pardonner aux meurtriers.

Pendant qu'il luttait pour un favori, il perdait un royaume. Robert Bruce avait successivement repris toutes les forteresses qui commandaient l'Écosse. Les châteaux d'Édimbourg et de Stirling furent les derniers qui cédèrent. Ce ne fut qu'après avoir perdu toutes ses possessions dans le pays, qu'Édouard songea à faire activement la guerre. Quoiqu'un grand nombre de ses barons eussent refusé de le suivre, il s'avança contre Robert Bruce et le rencontra dans les plaines de Bannock-Burn, au mois de juin 1314. La journée fut favorable aux Écossais, et le roi Édouard, poursuivi par un détachement de cavalerie, n'osa s'arrêter qu'à Dumbar, après

avoir laissé aux mains des vainqueurs son sceau privé et ses trésors. En vain il convoqua les barons pour venger sa défaite : ils refusèrent de l'aider aussi longtemps qu'il n'aurait pas accepté la nomination d'un comité de pairs, qui, sous le nom d'ordonnateurs, devaient régler la maison du roi, et redresser les abus dont se plaignait la nation.

Pendant ce temps, les Écossais ravageaient le nord de l'Angleterre, et une famine horrible contraignait le parlement à fixer un maximum pour le prix des vivres. Mais ce maximun ne fit qu'accroître les maux et dut être rapporté.

Bientôt un nouveau favori, Hughes Spenser, vint réveiller l'animosité des barons ou lui fournir de nouveaux prétextes. Le comte de Lancaster se mit à la tête des mécontents et força Édouard à exiler Spenser et son vieux père. Ceux-ci, cependant, revinrent peu après, levèrent des troupes qu'ils amenèrent au roi, battirent Lancaster, qui, fait prisonnier, fut condamné par les comtes et les barons royaux, et exécuté aussitôt (1322).

Le parti des barons confédérés semblait anéanti, mais de nouveaux complots se préparaient. Des différends étaient survenus pour l'hommage de la Guienne. La reine Isabelle fut envoyée en France, auprès de son frère Charles-

le-Bel, pour terminer les difficultés. Bientôt le jeune Édouard, fils et successeur du roi, rejoignit sa mère en France, pour être investi du duché de Guienne. Dans le même temps, Roger Mortimer, un des partisans de Lancaster, qui s'était échappé de prison, avait rejoint Isabelle à Paris; et bientôt le bruit courut publiquement que la reine d'Angleterre avait abandonné son mari, pour devenir la maîtresse d'un rebelle exilé.

Cependant, sur les plaintes réitérées d'Édouard, qui lui reprochait de détenir sa femme et son fils, Charles-le-Bel, qui affectait d'ignorer la conduite scandaleuse de sa sœur, lui fit donner un asile à la cour de son vassal Guillaume, comte de Hainaut. Là, guidée par les conseils de Mortimer, elle signa un contrat de mariage entre son fils Édouard et Philippa, seconde fille du comte; un corps de deux mille hommes d'armes fut mis à sa disposition; tous les exilés du parti de Lancaster se rallièrent autour d'elle, et le 24 septembre 1326 elle aborda en Angleterre, à la tête d'une armée.

Aux yeux de presque toute l'Angleterre, la guerre était dirigée contre le favori Hughes Spenser, et ceux qui songeaient à frapper plus haut n'avaient garde de détromper le peuple. Aussi Édouard fit-il vainement appel à ses

tenanciers : peu d'amis fidèles accoururent près de lui, tandis que l'armée envahissante se grossissait tous les jours. La résistance devenait impossible. Le vieux Spenser fut pris et condamné. Ce vieillard de quatre-vingt-dix ans fut torturé d'une manière atroce. On lui arracha, vivant, les entrailles : son corps fut ensuite coupé en morceaux et jeté aux chiens. Peu après vint le tour de Hughes Spenser. Pris dans les bois où il se cachait, il fut traîné au supplice vêtu d'une robe noire, avec les armes de sa famille renversées, couronné d'orties, et pendu à une potence haute de cinquante pieds.

Édouard, qui s'était volontairement rendu, fut envoyé dans la forteresse de Kenilworth. Mais ce n'était pas assez de sa captivité : le 7 janvier 1327, un parlement fut assemblé à Westminster, et fut appelé à voter sur la déposition du monarque. Pas une voix ne s'éleva en sa faveur. Nul ne songeait alors combien ce précédent était dangereux pour la royauté.

Aussitôt partit pour Kenilworth une députation composée de prélats, de comtes, de barons, de chevaliers, de citoyens et de bourgeois. Ils notifièrent au roi sa déposition, et, le laissant captif, revinrent assister au couronnement du jeune prince.

Six mois après, le vieux roi périssait assassiné

dans la prison, et la voix publique attribuait ce crime aux ordres d'Isabelle et de son amant.

Ce règne, plein de troubles, est surtout remarquable par l'intervention, beaucoup plus fréquente dans les affaires publiques, des représentants des cités et des bourgs. Les nombreux parlements, convoqués par les différentes factions pour sanctionner leurs actes, augmentaient considérablement la puissance des communes, et la féodalité guerrière reconnaissait un pouvoir nouveau.

Ce fut sous ce règne qu'eut aussi lieu l'anéantissement de l'ordre des Templiers, un an après leur condamnation en France.

CHAPITRE VII.

1327 à 1377.

Édouard III.

Sommaire. — Robert Bruce reconnu roi d'Ecosse. — Édouard déclare la guerre à la France. — Loi salique. — Bataille de Crécy. — Prise de Calais. — Victoire sur les Écossais. — Bataille de Poitiers. — Paix de Brétigny. — Expédition des compagnies mercenaires en Espagne. — Duguesclin et le prince Noir. — Bataille de Navarrotta. — Progrès de la puissance parlementaire. — Composition des Parlements. — Mort d'Édouard III.

La jeunesse du nouveau roi permit à Isabelle et à Mortimer de conserver quelque temps le pouvoir, quoiqu'il y eût un conseil de régence, composé de quatre évêques, quatre comtes et six barons.

Robert Bruce profita des incertitudes d'un règne mal affermi, pour recommencer ses invasions, et, malgré un grand déploiement des forces anglaises, un parlement, convoqué à York, le 10 mars 1328, reconnut la royauté de

Bruce, dans un acte qui plaçait les deux princes sur le même pied de souverains indépendants. Un parlement écossais, tenu à Édimbourg, ratifia l'acte du parlement anglais.

Cependant, la puissance de Mortimer provoquait les mêmes ressentiments qu'avait fait naître celle de Gaveston et de Spenser; et les mécontents se faisaient une arme de plus de la conduite scandaleuse de la reine. Édouard d'ailleurs songeait à prendre l'autorité qui lui appartenait. Les barons, sûrs de son appui, enlevèrent donc Mortimer sous les yeux de la reine, le livrèrent au parlement, qui le condamna à être pendu. On épargna à Isabelle la honte d'un jugement; mais son fils la relégua dans le manoir de Risings, où elle vécut encore vingt-sept ans.

La mort de Robert Bruce, en 1329, offrit à Édouard l'occasion de recommencer la vieille querelle de suprématie. Édouard Baliol, fils de Jean Baliol, obtint des secours du roi d'Angleterre, sous la condition d'une reconnaissance de suzeraineté. Ses succès furent d'abord très rapides, et il fut couronné à Scone sept semaines après avoir pris les armes. Mais le patriotisme des Écossais se révolta encore à l'idée d'être soumis à l'étranger; et, trois mois après, Baliol était repoussé aux frontières. Édouard

accourut, et, le 19 juillet 1333, remporta une brillante victoire à Halidan-Hill, mais sans rétablir les affaires de Baliol. David Bruce, fils de Robert, conserva la couronne.

Ce prince était redevable d'une partie de ses succès aux secours qui lui furent fournis par Philippe de Valois. Édouard, mécontent, s'avisa de contester les droits de ce prince au trône de France, quoiqu'il les eût déjà reconnus en lui faisant hommage pour la Guyenne (1331). Neveu de Charles-le-Bel par sa mère, il prétendit que ses droits devaient passer avant ceux de Philippe de Valois qui n'était que cousin du dernier monarque, mais par la ligne masculine. Ce fut alors que les pairs de France décidèrent que, d'après la loi salique, les femmes ne pouvaient prétendre au trône de France, et, quoique cette loi ne contienne aucun texte formel à cet égard, cette décision devint un principe fondamental dans la monarchie française.

Quoi qu'il en soit, Édouard prit publiquement le titre de roi de France, écartela dans ses armes les lis français avec les lions anglais, s'allia avec le chef des Flamands insurgés, Jacques Ardeveld, brasseur de Gand, puis avec l'empereur d'Allemagne, Louis de Bavière, les ducs de Brabant et de Gueldres, et les comtes de Hainaut et de Namur. Les alliés de Philippe

étaient les rois de Navarre et de Bohème, les ducs de Bretagne, d'Autriche et de Lorraine, et plusieurs petits princes de l'Allemagne.

La guerre était également populaire chez les deux nations. Les communes, par une pétition, engagèrent Édouard à poursuivre son droit, et votèrent un subside du neuvième agneau, de la neuvième toison et de la neuvième gerbe, avec un droit additionnel sur l'exportation des laines pendant deux ans.

Le premier combat sérieux entre les deux compétiteurs se livra sur mer, le 22 juin 1340, auprès du fort de l'Écluse. La flotte française fut entièrement détruite avec des pertes immenses. Mais cette victoire demeura sans résultats, le défaut d'argent ayant contraint Édouard à regagner l'Angleterre.

Pendant ce temps, le duché de Bretagne était disputé entre Jean de Montfort et Charles de Blois. Celui-ci gagna sa cause devant les pairs de France, et par conséquent, son compétiteur fut appuyé par les armes anglaises.

Pour subvenir aux frais de la guerre, Édouard obtint du parlement un nouveau subside sur les laines, et Philippe établit la gabelle, c'est-à-dire le monopole du sel, au profit de la couronne. Ce qui fit dire à Édouard que son adversaire régnait véritablement par la loi *salique*.

Voulant pénétrer au cœur de la France, Édouard débarqua en Normandie, et rencontra les Français à Crécy, petit village de Picardie, le 26 août 1346. Le succès des Anglais fut complet. Un nombre immense de barons français périrent dans l'action, et Philippe de Valois se retira un des derniers, accompagné seulement de cinq barons et de soixante chevaliers.

La perte des Français se monta à trente mille hommes.

Le résultat de cette journée fut la prise de Calais, qui, malgré les efforts de sa vaillante garnison, fut emporté après un an de siége.

Quelques mois après la bataille de Crécy, les lieutenants d'Édouard, dans le nord de l'Angleterre, remportèrent une victoire signalée sur les Écossais, et firent prisonnier le roi David Bruce.

Tout réussissait à Édouard. Les marins de la Biscaye, qui étaient considérés comme les meilleurs matelots de l'époque, ayant pénétré dans la Manche, le roi lui-même alla à leur rencontre, leur livra bataille, et, par une seconde victoire navale, commença à signaler la puissance anglaise sur mer (29 août 1351).

A la mort de Philippe de Valois, Édouard offrit de renoncer à ses prétentions sur la couronne de France, à condition que le nouveau

roi, Jean, reconnaîtrait la souveraineté indépendante des provinces que le roi d'Angleterre tenait comme vassal. Des conférences eurent lieu; mais les barons français déclarèrent qu'ils ne souffriraient jamais que leur roi cédât une souveraineté qui était le plus beau fleuron de la couronne de France.

Édouard entra donc de nouveau en Picardie par Calais. De son côté, le prince de Galles ou prince Noir (ainsi appelé à cause de la couleur de son armure) leva une armée en Guienne. Attaqué par Jean, qui avait des forces supérieures, et sur le point de capituler avec lui, il le vainquit à Poitiers, le 19 septembre 1356, et le fit prisonnier.

Ainsi, les deux rois des nations qu'il combattait, David d'Écosse, et Jean, roi de France, étaient entre les mains d'Édouard.

David fut rendu à la liberté, moyennant cent mille marcs de rançon; et, après trois ans de captivité, Jean consentit, pour se racheter, à céder toutes les provinces françaises que Henri II avait possédées. Mais les états de France refusèrent de ratifier ce traité anti-national. Alors Édourd fit une nouvelle invasion en France, ravagea plusieurs provinces, bloqua Paris, mit le feu aux faubourgs. Mais ces promenades militaires épuisaient ses finances, et

comprenant enfin que les Français n'accepteraient jamais la domination anglaise, il signa la paix, à Brétigny, le 6 mai 1360.

Par ce traité, Édouard abandonnait toutes prétentions à la couronne de France, et Jean devait renoncer à la suzeraineté de la Guienne, du Poitou et du Ponthieu. Mais les conditions ne furent exécutées ni de part ni d'autre. L'armée d'Édouard était principalement composée de compagnies mercenaires qui ne vivaient que de pillage. Lorsqu'il voulut leur faire évacuer les forteresses qu'il était tenu de remettre au roi de France, les compagnies refusèrent. D'un autre côté, les barons français s'opposèrent fortement à la renonciation de suzeraineté; Jean ne pouvait payer les sommes promises pour sa rançon, et son fils, le duc d'Anjou, qui avait été donné en otage, s'échappa de Calais, et revint à Paris. Ce fut à cette occasion que Jean fit entendre ces paroles mémorables : « Si l'honneur était banni de l'univers, il devrait trouver asile dans le cœur des rois, » et il retourna se constituer prisonnier à Londres, où il mourut en 1364.

Charles V, qui lui succéda, ne put rien changer aux relations qui existaient entre la France et l'Angleterre. Les deux pays étaient dans un état de trêve menaçante; mais ils étaient éga-

lement épuisés par la guerre, et même la lutte qui continuait en Bretagne, entre Jean de Montfort et Charles de Blois, ne troubla en rien la paix générale. Par bonheur encore, Charles de Blois mourut; et le roi de France reconnut Jean de Montfort, qui lui rendit hommage.

Restait à débarrasser la France des compagnies qui, au nombre de trente mille hommes, mettaient partout le pays à contribution, sans reconnaître aucune autorité. Un traité fut conclu entre les chefs de ces bandes et le roi de France, en vertu duquel, sous le commandement du célèbre Dugueslin, elles allèrent en Espagne soutenir la lutte de Henri de Transtamare contre don Pèdre de Castille. Celui-ci, battu et détrôné, se réfugia en Guienne auprès du prince Noir, qui, sous le titre de duc d'Aquitaine, commandait à tous les pays situés entre la Loire et les Pyrénées. Henri de Transtamare avait été soutenu par les Français; le prince Noir prit le parti de don Pèdre. Franchissant les Pyrénées, il rencontra Henri et Duguesclin dans les plaines situées entre Navarette et Najora, les battit complètement, et fit Duguesclin prisonnier (1367). Cette victoire rendit le trône à don Pèdre.

Mais les frais de cette expédition avaient

épuisé le trésor du duc d'Aquitaine. Il accabla ses provinces d'impôts excessifs, et les barons mécontents, se rendant à Paris, en appelèrent de l'oppression de leur seigneur immédiat à la protection de leur suzerain, le roi de France.

Charles V, par un traité d'alliance, s'assura la coopération de Henri de Transtamare, qui avait reconquis le trône de Castille après avoir tué don Pèdre, puis cita le prince Noir devant la cour des pairs, Celui-ci répondit en prenant les armes ; mais les armées de Charles, secondées par le mécontement des habitants, reprirent sur les Anglais toutes les provinces qu'ils avaient en France. Le prince Noir, déjà depuis longtemps atteint d'une maladie de langueur, retourna en Angleterre, où il mourut peu d'années après. Son fils, Richard, fut présenté au parlement comme héritier présomptif de la couronne.

Après tant de succès et un règne si longtemps glorieux, Édouard III, de toutes ses conquêtes, ne conservait que Calais, et il avait perdu la Guienne, que lui avaient transmise ses prédécesseurs.

. Sa vieillesse fut troublée par l'ambition de son second fils, le duc de Lancaster, qui se plaça à la tête de l'administration, et mécon-

tenta plus d'une fois les communes et le peuple de Londres.

Les expéditions militaires d'Édouard, quoiqu'elles fussent sans résultats profitables au-dehors, produisirent à l'intérieur des avantages que certes le roi n'avait ni cherchés ni prévus. Obligé sans cesse d'avoir recours au parlement pour des subsides, il lui fournissait toujours l'occasion de demander la suppression de quelques abus, et les petitions se changèrent peu à peu en mesures législatives.

Aussi, la nation fut-elle alors pleinement convaincue de l'utilité de la tenue fréquente des parlements, et obtint-elle du roi que le parlement serait tenu au moins une fois l'an. Édouard, d'ailleurs, n'avait garde de s'y opposer; car ses besoins le poussaient continuellement à réclamer l'assistance de son peuple.

Rien n'était cependant régulier, soit dans le mode de convocation, soit dans le mode de réunion.

Ce qu'on appelait un plein parlement se composait alors de trois états : le clergé, les lords et les communes. Le clergé, ou premier état, était convoqué par l'archevêque, à la réquisition du roi. Mais, comme il ne s'occupait que des affaires ecclésiastiques, et refusait d'intervenir dans les décrets civils, le mot parle-

ment en vint bientôt à désigner seulement les deux autres états réunis par convocation royale.

Le second état, composé de ce qu'on appelait les grands de la terre ou pairs de la terre, était divisé en lords spirituels et lords temporels. Les premiers n'étaient pas appelés en vertu de leur titre ecclésiastique, mais, ainsi que les autres, comme tenanciers de la couronne.

Le troisième état « les petits de la commune, » se composait de deux ordres, les chevaliers des shires ou comtés, et les représentants des cités et des bourgs. Tous deux avaient droit à un salaire que payaient leurs commettants, depuis le jour de leur départ jusqu'à celui de leur retour. On donnait 4 shillings par jour à un chevalier, et 2 shillings à un citoyen et à un bourgeois.

Comme dans les trois états, les pétitions et les intérêts étaient différents, ils devaient délibérer séparément. Le chancelier, après leur avoir proposé en commun les objets à examiner, leur indiquait différentes chambres dans lesquelles ils devaient s'assembler et discuter. Quelquefois même les membres d'un même état étaient convoqués en différents endroits. Ainsi, en 1360, les communes furent divisées en cinq corps différents, délibérant en même temps dans cinq différentes villes.

Un principe généralement reconnu, c'est qu'aucun des états ne pouvait, sans son consentement, être lié par aucune loi octroyée à la prière d'un autre. C'était assurer l'unité aux mesures législatives.

Outre ces assemblées des trois états, le roi avait coutume de convoquer de temps à autre un grand-conseil de barons et prélats, qu'il consultait dans les circonstances importantes.

Outre ces grands-conseils, on en rencontre, dans ce règne et les précédents, plusieurs composés de marchands, négociants, habitants des marches et des côtes de la mer, soit convoqués individuellement, soit envoyés conformément au mandat royal, par les comtés, cités ou bourgs, à l'effet de se consulter avec le roi ou les commissaires royaux sur les matières dans lesquelles on les supposait spécialement versés.

Ces convocations avaient surtout pour but de faire subir aux assemblées la responsabilité des mesures financières que le roi imaginait; mais elles accoutumèrent si bien la nation au droit de se taxer elle-même, qu'elle finît par le considérer comme son plus précieux privilége.

Ce fut sous le règne d'Édouard III que le réformateur Wycliffe ou Wicleff commença les prédications qui devaient appeler sur lui les foudres de l'Église.

Édouard III mourut le 21 juin 1377, après cinquante années d'un règne glorieux, mais laissant à son successeur moins de possessions qu'il n'avait reçu de ses ancêtres.

CHAPITRE VIII.

1377 à 1399.

Richard II.

SOMMAIRE. — Minorité. — Mouvements populaires. — Prédications de Wicleff. — Insurrections menaçantes. — Jack-Straw et Wat-Tyler. — Les insurgés marchent sur Londres. — Ils s'emparent de la Tour. — Entrevue du roi et de Wat-Tyler. — Meurtre de Wat-Tyler. — Dispersion des insurgés. — Succès des prédications de Wicleff. — Sa mort. — Accusation des ministres et leur condamnation par les communes. — Intrigues des oncles du roi. — Fautes de Richard. — Mécontentement général. — Révolte de Henri de Lancaster. — Déposition de Richard. — Sa mort.

Le roi Richard II, fils du prince Noir, n'avait que onze ans lorsqu'il fut appelé au trône. Son oncle, le duc de Lancaster, dont l'ambition s'était déjà signalée sous le règne précédent, se plaça par son inflence à la tête du conseil de régence.

La guerre avec la France nécessitait de nouveaux subsides. Le parlement les accorda ; mais

le peuple protesta contre cette facile libéralité. A cette époque, un esprit de mécontentement agitait le corps entier des vilains, qui étaient restés presque dans la même condition où les avait placés la conquête normande. Plusieurs causes produisaient cette fermentation générale : les assemblées fréquentes des communes, les prédications de Wicleff, qui attaquait le luxe et la corruption du clergé ; les exhortations d'autres réformateurs ambulants, qui disaient partout que la nature avait fait les hommes égaux, que la distinction de servage et de liberté était une invention de leurs oppresseurs, et contraire aux vues de Dieu ; enfin l'exigence toujours croissante des hommes du fisc. Ce fut à l'occasion de la levée des impôts que se manifesta le premier mouvement. Un des commissaires royaux, qui siégeait dans l'Essex, ayant cité devant lui les habitants de Fobbings, ils s'y refusèrent, assassinèrent les jurés et les clercs de la commission, et, portant sur des bâtons les têtes de leurs victimes, allèrent réclamer l'appui des municipalités voisines (1381). En peu de jours, toutes les communes de l'Essex furent en insurrection, sous le commandement d'un homme qu'on appelait Jack Straw (Jean la Paille).

A Dartford, dans le Kent, un des collecteurs

avait réclamé la taxe personnelle pour une jeune fille dont le père était couvreur : sa mère soutint qu'elle n'avait pas l'âge requis par la loi ; et l'officier se disposait à vérifier le fait par un examen indécent, lorsque le père, qui revenait du travail, lui fendit la tête d'un coup de marteau. Les assistants applaudirent, s'armèrent du mieux qu'ils purent, ameutèrent les villages voisins, et bientôt toutes les communes du Kent étaient soulevées, ayant pour commandant Wat-Tyler (le Tuilier). Avec les insurgés, marchait aussi un prêtre nommé John Ball, qui les animait par ses prédications démagogiques.

Bientôt les différentes bandes d'insurgés se réunirent et se dirigèrent sur Londres, armés de bâtons ferrés, de haches et d'épées rouillées, et chantant des chansons politiques, dont les deux vers suivants peuvent faire connaître le sens :

« Quand Adam bêchait, quand Ève filait, où était alors le gentilhomme ? »

Leur nombre s'accrut considérablement sur la route, et, lorsqu'ils s'arrêtèrent à Blakheath, à quatre milles de Londres, ils n'étaient pas moins de 100,000 hommes.

Ayant fait demander au roi une entrevue, ils pénétrèrent, sur son refus, dans la capitale, brûlèrent l'hôtel du duc de Lancaster, tuèrent plusieurs officiers du roi, mais ne firent aucun mal aux hommes de la classe bourgeoise, excepté aux Lombards et aux Flamands qui faisaient la banque, et avaient pris à ferme les taxes; puis, le soir venu, ils allèrent camper au pied de la tour, où était retiré le roi avec ses ministres.

Sur le matin, un héraut leur ordonna, par proclamation, de se retirer à Miles-end, où le roi écouterait leurs réclamations. En même temps, les portes de la tour s'ouvrirent, et Richard, accompagné de quelques personnes sans armes, s'avança à cheval : la foule des insurgés le suivit, et, à Miles-end, il se vit entouré de soixante mille pétitionnaires.

Pendant ce temps, Wat-Tyler et Straw se précipitèrent dans la tour, suivis d'environ quatre cents hommes, saisirent l'archevêque de Canterbury, un des trésoriers du roi, Legge, le fermier de l'impôt et trois de ses associés, et, après les avoir tous massacrés, ils promenèrent leurs têtes au bout de leurs piques.

Cependant, les insurgés, qui environnaient le roi, lui soumirent quatre demandes : 1° l'abolition du servage; 2° la réduction de la rente

des terres à 4 pences l'acre; 3° la libre faculté d'acheter et de vendre dans toutes les foires et tous les marchés; 4° un pardon général de toutes les offenses passées.

Le roi consentit à tout, les engageant à retourner chez eux, en laissant deux ou trois commissaires pour représenter chaque municipalité. Des chartes à cet effet furent rédigées, et, durant la nuit, trente clercs furent occupés à en transcrire des copies ; ils les remettaient aux commissaires des insurgés, qui partaient aussitôt après les avoir reçues.

Mais les chefs Wat-Tyler et John Ball, soit qu'ils se méfiassent des promesses royales, soit qu'ils eussent des vues plus ambitieuses, s'efforcèrent d'arrêter la dispersion de leurs adhérents, et parvinrent à en rallier plusieurs milliers.

Le roi se décida en conséquence à avoir une nouvelle entrevue avec les paysans. Ils étaient alors à Smithfield. Wat-Tyler s'avança seul à la rencontre de Richard, et lui fit la demande de certains droits qui étaient la conséquence de l'affranchissement. Pendant la conversation, Tyler jouait avec son poignard, et mit la main sur la bride du cheval de Richard. A l'instant, le maire de Londres, William Walworth, qui se trouvait à côté du roi, frappa Tyler de sa masse

d'armes, et les gens de la suite royale l'achevèrent. Dès que les insurgés virent tomber leur chef, ils tendirent leurs arcs, et Richard eût inévitablement perdu la vie, si son intrépidité ne l'eût sauvé. Se séparant de sa suite, il galopa seul vers les paysans qui se rangeaient en bataille. « Qu'allez-vous faire, mes hommes liges? leur dit-il, Tyler était un traître, venez avec moi, et je serai votre chef. »

Étonnés et irrésolus, la plupart des paysans le suivirent jusqu'à Islington, où une troupe d'hommes d'armes rassemblés par le lord-maire les rencontra, prit le roi dans ses rangs et attaqua les paysans, qui, surpris et effrayés, s'enfuirent en désordre.

Bientôt, des troupes levées de toutes parts se dirigèrent vers les provinces soulevées, saisirent les chefs et les exécutèrent. Les premières victimes furent Jack Straw et John Ball.

Dès que le parlement fut rassemblé, le chancelier informa les deux chambres que le roi avait révoqué les chartes d'affranchissement qu'il avait été forcé d'octroyer aux vilains; mais qu'en même temps il voulait leur soumettre la question de savoir s'il ne serait pas sage d'abolir entièrement le servage. Les lords et les communes répondirent unanimement que personne ne pouvait les priver des services de leurs vilains

sans leur consentement, et qu'on ne l'obtiendrait jamais. La révocation des chartes d'affranchissement fut donc consacrée par autorité du parlement.

Ce parlement fut encore remarquable en ce qu'on y discuta la première fois un emprunt à faire au public sur la garantie parlementaire (1382).

Cependant les prédications de Wicleff, qui n'avaient pas été tout à fait étrangères aux mouvements insurrectionnels, continuaient d'occuper les esprits. Ses attaques contre un clergé opulent et perverti, ses doctrines audacieuses sur la propriété, ses déclamations en faveur de l'égalité naturelle, excitaient l'indignation des grands de l'Église et l'enthousiasme de la multitude. Ses disciples se multipliaient, et, malgré les censures ecclésiastiques, il poursuivait son œuvre.

Il n'est presque pas de points de doctrine soutenus plus tard par Calvin qui n'aient été prêchés par Wicleff. Ainsi, il commença par attaquer les indulgences, les lieux de refuge et les pèlerinages. Mais, ce qui est le plus important, il appelait la liberté d'examen, appuyant sa doctrine sur les Écritures, et par conséquent faisant ses disciples juges entre lui et les évêques. La Bible fut traduite par ses soins, et les

exemplaires en furent multipliés à l'aide de ses copistes. Les prêtres qui l'aidaient dans son œuvre en faisaient la lecture aux classes pauvres; et peu à peu les nouvelles doctrines acquirent des partisans et des protecteurs dans les hautes classes, qui seules savaient lire. Wicleff était ouvertement protégé par le duc de Lancaster et d'autres puissants seigneurs. C'est ce qui explique peut-être l'indulgence dont les évêques usèrent envers lui, se contentant de l'obliger à une profession de foi publique dans un synode ecclésiastique. Il conservait encore toute son influence lorsqu'il mourut d'une attaque d'apoplexie, à la fin de l'année 1384.

Après sa mort, l'influence de ses disciples s'affaiblit; mais il est certain que ses doctrines jetèrent dans le pays de profondes racines, et quelles préparèrent les esprits à la révolution religieuse qui devait, un siècle après, remuer toute l'Europe. Wicleff fut le précurseur de Luther.

Richard, qui avait alors dix-sept ans, ne tarda pas à rencontrer dans les hommes qui l'entouraient des adversaires plus redoutables que les paysans. Ses oncles, les ducs de Lancaster, de Glocester, cherchaient à s'emparer de l'autorité, et leurs projets ambitieux avaient déjà été plus d'une fois signalés au jeune roi, soit par

leurs propres imprudences, soit par les avis de personnes qui lui étaient dévouées. Il s'était cependant entouré de ministres fidèles et capables. Mais ils n'avaient pas été choisis dans les hautes classes de l'État, et les ambitieux exploitèrent habilement le mécontentement des seigneurs, jaloux des faveurs accordées à des parvenus.

Le duc de Lancaster était absent; mais le duc de Glocester n'était ni moins audacieux ni moins habile. Déjà maître de la chambre des lords, il se fit un parti considérable dans les communes, en représentant les ministres et favoris du roi comme les seules causes de l'accroissement des impôts. Les principaux ministres étaient Robert de Vere et Michel de La Pole. Le premier venait d'être créé comte d'Oxford et duc d'Irlande; le second, comte de Suffolk.

Excitées par les clameurs de Glocester, les communes mirent les ministres en accusation, et les condamnèrent. C'est le premier acte judiciaire accompli par les communes, et ce précédent constitua depuis un des droits fondamentaux de la chambre.

En même temps, le parlement nomma un conseil, qui, sous la direction de Glocester, s'empara de l'autorité. Mais, parvenu à l'âge

de vingt-deux ans, Richard reprit le pouvoir. Glocester intrigua de nouveau, fut arrêté avec quelques-uns de ses partisans, et cité à comparaître devant le parlement. Mais, quelques jours avant le jugement, il mourut à Calais, où il était détenu, non sans que l'opinion publique conçût quelques soupçons sur une mort aussi opportune.

Peu après mourut le duc de Lancaster, et le bannissement de son fils, Henri, délivra le roi de ses plus puissants ennemis. Mais le jeune duc avait su se rendre populaire, et conservait dans son exil de nombreux adhérents. Les fautes de Richard favorisèrent bientôt les projets de son rival. Pour ne pas dépendre de ses parlements, il se procura de l'argent par des emprunts forcés, il contraignit les partisans de Glocester à acheter des chartes de pardon, et mit d'un seul coup dix-sept comtés hors la loi, sous prétexte qu'ils avaient favorisé ses ennemis.

Le mécontentement était général, lorsque Richard partit en Irlande pour arrêter les incursions des indigènes. Henri de Lancaster profita de son absence pour débarquer dans le comté d'York avec un petit nombre de partisans ; mais bientôt il fut rejoint par une foule de mécontents, et, lorsque Richard accourut

pour le combattre, toute l'armée royale se joignit au rebelle. Abandonné de tous, le roi fut livré au duc de Lancaster, déposé par les deux chambres du parlement, enfermé à la Tour, et, peu après, assassiné (1399).

LIVRE III.

DEPUIS L'AVÈNEMENT DE LA MAISON DE LANCASTER JUSQU'AUX TUDORS.

CHAPITRE PREMIER.

1399 à 1422.

Henri IV. — Henri V.

SOMMAIRE.— Luttes contre les seigneurs.— Bataille de Shrewsbury. — Révolte des Gallois. — Owen Glendower. — Nouvelles prérogatives de la Chambre des communes. — Prédications des Lollards. — Révolte et persécutions.— Mort de Henri IV. — Henri V envahit la France. — Bataille d'Azincourt. — Guerres civiles en France. — Entrée de Henri V à Paris. — Sa mort.

Henri de Lancaster, qui régna sous le nom de Henri IV, n'était pas, par droit de succession, le légitime héritier du trône ; car il descendait du troisième fils d'Édouard III, et le duc de Clarence, second fils de celui-ci, avait eu une fille qui fut mariée au fils de Mortimer.

Leur fils, le jeune comte de La Marche, étant mort, sa succession était passée, par sa sœur, dans la maison d'York. Voilà les tiges de ces deux branches de Lancaster et d'York, dont la rivalité devait être si funeste à l'Angleterre.

Henri, comme tous les usurpateurs, eut beaucoup de luttes à soutenir contre les seigneurs qui l'avaient aidé à monter sur le trône. Pendant neuf ans, il fut constamment inquiété, tantôt par des tentatives secrètes contre sa vie, tantôt par des actes ouverts de rébellion ; mais sa vigilance et son activité le préservèrent des atteintes de ses ennemis.

Percy, comte de Northumberland, avait été l'auxiliaire le plus puissant de Henri, lorsqu'il opéra son débarquement. Ce fut son ennemi le plus dangereux lorsqu'il occupa le trône. Réuni aux Écossais et aux Gallois, il livra au roi une bataille sanglante à Shrewsbury, en 1403 ; quoique battu, il tint encore la campagne pendant un an, aidé par plusieurs autres seigneurs et par l'archevêque d'York. Mais, arrêté par surprise pendant une conférence, il fut exécuté.

Un ennemi plus dangereux encore occupa longtemps l'activité de Henri. Owen Glendower, chef gallois, appela ses compatriotes à ressaisir leur indépendance, livra plusieurs gran-

des batailles aux troupes anglaises, et, quoique souvent battu, il se maintint dans les rochers et les bois jusqu'après la mort du roi.

Les évènements extérieurs le préservèrent des attaques de ses plus redoutables adversaires, l'Écosse et la France. L'Écosse était gouvernée par le duc d'Albany, régent du royaume pendant la détention de Jacques, souverain légitime, que Henri avait fait enlever, quoiqu'il existât une trève entre les deux couronnes. Albany, qui avait intérêt à ce que la captivité du jeune monarque se prolongeât, faisait à Henri toutes les concessions qui devaient conserver la paix avec le geôlier de son neveu.

La France, affaiblie par la folie de son roi, Charles VI, était déchirée par les querelles des Bourguignons et des Armagnacs. En sorte que Henri IV put s'occuper tranquillement de raffermir sa puissance à l'intérieur, et maintenir à son fils un trône solidement établi. Il mourut d'une attaque d'épilepsie le 19 mars 1413.

Sous ce règne, des modifications importantes furent introduites dans la chambre des communes. Jusque-là, la nomination des chevaliers, représentants des comtés, avait été faite par le shériff, qui, étant toujours lui-même nommé par la cour, avait soin de choisir des députés favorables aux interêts du roi. Les

communes firent à ce sujet diverses remontrances, et elles obtinrent enfin une loi qui confiait la nomination des chevaliers aux électeurs du comté.

Une autre prérogative qui fut accordée à la chambre des communes, c'est qu'aucun de ses membres ne pût être arrêté ni emprisonné, depuis le jour de leur départ de chez eux jusqu'à celui de leur retour. Ce droit était d'une haute importance à une époque où les arrestations arbitraires étaient très fréquentes.

Une autre innovation non moins importante fut le droit de présenter les pétitions de vive voix, au lieu de les mettre par écrit. Dès lors, les orateurs des communes prirent une influence qui devait se développer plus tard. Henri fit bien quelques tentatives pour réprimer la liberté toujours croissante des orateurs; mais les communes défendirent avec opiniâtreté leurs droits, et trouvèrent occasion de les exercer, à cause des besoins d'argent occasionés par les dépenses des guerres civiles.

Une tentative plus hardie fut d'approprier les subsides à des services particuliers. Déjà les communes l'avaient fait sous la minorité de Richard II. Sous Henri IV, elles en firent un droit formel, et, à dater de 1404, les chambres déterminèrent l'emploi de chaque subside, à l'ex-

ception d'une certaine somme laissée à la disposition du roi. Une fois, elles demandèrent l'état des recettes et dépenses du dernier subside; mais le roi refusa d'une manière péremptoire. Ce droit devait leur être acquis plus tard.

Nous devons aussi faire remonter à ce règne l'établissement de ce principe, que les subsides devaient être votés d'abord dans la chambre des communes; car, après une discussion qui s'éleva à ce sujet, le conflit fut réglé dans les termes suivants : « Le subside fut accordé par les communes avec l'assentiment des lords. »

Les disciples de Wicleff continuaient de propager ses doctrines; ils étaient alors connus sous le nom de Lollards. Leurs principes d'égalité et de nivellement commencèrent à éveiller la crainte de l'autorité. Un de leurs chefs, William Sawtre, ancien recteur de Lynn, dans le Norfolk, fut déclaré hérétique dans un synode ecclésiastique, puis condamné par le parlement à être brûlé.

Cette exécution n'arrêta pas la prédication des Lollards, et ils comptaient déjà un grand nombre de disciples, lorsqu'Henri V, à son avènement sur le trône, eut occasion de sévir contre eux. Durant le premier parlement du roi, on lut avec surprise, sur les portes des différentes églises de la métropole, des placards où il était

dit que, si l'autorité de la couronne était employée à combattre la doctrine des Lollards, ils étaient en état de rassembler cent mille hommes prêts à tirer l'épée pour leur défense. On découvrit ensuite que le chef des Lollards était un homme de guerre nommé lord Cobham. Arrêté et emprisonné dans la Tour, Cobham trouva le moyen de s'échapper et de rassembler ses partisans. Des émissaires furent aussitôt envoyés dans les comtés voisins, et un grand nombre de Lollards se dirigèrent par différents endroits vers la métropole. Leur rendez-vous était dans les plaines de Saint-Giles. Mais le roi, averti de la conspiration, se dirigea secrètement vers le lieu du rendez-vous, et arrêta les premières bandes qui se présentèrent; celles qui étaient en marche furent averties par les fugitifs, et se dispersèrent dans toutes les directions. On assure qu'ils n'étaient pas moins de vingt mille. Lord Cobham ne put être saisi, et échappa pendant plusieurs années aux poursuites. Mais plusieurs de ses partisans furent pris et exécutés.

Henri IV mourant avait dit à son fils d'occuper les Anglais au-dehors pour avoir la paix au-dedans. Ce fut sans doute pour obéir à cette politique qu'il résolut de faire revivre les prétentions d'Édouard III à la couronne de France. La guerre acharnée que se faisaient les princes

français, l'incapacité du roi, le mécontentement du peuple, offraient une occasion favorable; et cependant Henri, après son débarquement en Normandie, ayant pénétré dans l'intérieur du pays, rencontra dans les plaines d'Azincourt une armée formidable (1415). Mais la bataille fut gagnée par l'habileté des archers anglais. Les pertes du côté des Français furent immenses, et les plus nobles familles y furent décimées. On comptait parmi les morts huit mille chevaliers et écuyers, plus de cent bannerets, sept comtes, les trois ducs de Brabant, de Bar et d'Alençon, le connétable et l'amiral de France.

Mais la victoire et les maladies avaient tellement affaibli l'armée anglaise, qu'Henri regagna l'Angleterre, où il fut reçu avec enthousiasme. Le parlement lui accorda de nouveaux subsides pour continuer la guerre; et, fortifié par l'alliance du duc de Bourgogne, il débarqua de nouveau en Normandie, où il prit l'une après l'autre les principales villes.

Pendant son absence, des intelligences secrètes avaient été pratiquées entre le cabinet écossais et les chefs des Lollards. Le duc d'Albany et le comte Douglas attaquèrent les villes frontières, et en même temps lord Cobham, sortant de sa cachette, arriva aux environs de Londres.

Mais les Écossais se retirèrent précipitamment devant l'armée du duc de Bedford, et Cobham se réfugia dans les marches de Galles, où, après une résistance opiniâtre, il fut pris, traduit devant les pairs, et condamné à être pendu. Au moment de mourir, il assura à ses partisans qu'il ressusciterait le troisième jour; et le non-accomplissement de la prophétie fit parmi eux grand tort à sa réputation de sainteté.

Cependant Henri, par la prise de Cherbourg, avait achevé la conquête de toute la Basse-Normandie, sans qu'il se présentât aucune armée pour arrêter sa marche victorieuse. Paris venait d'être ensanglanté par le triomphe des Bourguignons et le massacre des Armagnacs. La reine Isabelle de Bavière, alliée au duc de Bourgogne, gouvernait dans la capitale au nom du roi, tandis que le jeune dauphin, Charles, retiré à Poitiers avec les débris des Armagnacs, se faisait proclamer régent du royaume. Ces deux gouvernements rivaux, acharnés l'un contre l'autre, se mirent à négocier avec Henri, qui les méprisa tous deux. Bientôt la prise de Rouen jeta une consternation générale dans toute la France. Le dauphin et le duc de Bourgogne entrèrent en pourparlers, mais sans franchise de part ni d'autre. Dans une entrevue qu'ils eurent ensemble sur le pont de Montereau, le

duc de Bourgogne fut assassiné en présence du prince, par un des suivants de celui-ci, Tanneguy-Duchâtel.

Cet acte audacieux ranima la fureur des partis. Les Bourguignons et Isabelle traitèrent avec Henri. Celui-ci demanda la main de la princesse Catherine, la régence du royaume pendant la vie du roi et la couronne à sa mort. Cet odieux traité fut signé (1420) par le faible Charles VI, la reine Isabelle et le duc Philippe de Bourgogne, et Henri s'engageait à conquérir, au profit de son beau-frère, les territoires qui restaient en la possession du jeune Charles, « se disant dauphin. » Les états-généraux et le parlement ratifièrent le traité, et le roi d'Angleterre fit son entrée solennelle à Paris avec le titre de régent de France.

De là, se rendant en Angleterre pour y chercher de nouveaux renforts, il revint poursuivre le cours de ses succès, chassa le dauphin des murs de Chartres, et le repoussa jusque dans la ville forte de Bourges. Enfin, par la prise de Meaux, il se vit maître de toute la partie septentrionale de la France, depuis la frontière jusqu'à la Loire, à l'exception du Maine, de l'Anjou et de quelques châteaux en Picardie. La France, la France indépendante de l'étranger, n'était plus représentée que par quelques seigneurs guer-

royant du fond de leurs châteaux, et par la petite cour du dauphin, lorsqu'Henri V mourut à Vincennes, en 1422, laissant ses frères, le duc de Bedford, régent de France, et le duc de Glocester, régent d'Angleterre.

CHAPITRE II.

1422 à 1471.

Henri VI.

SOMMAIRE. — Nouveaux succès en France. — Siége d'Orléans. — Jeanne d'Arc. — Levée du siége. — Sacre de Charles VII. — Revers des Anglais. — Insurrection populaire. — John Cade, maître de Londres. — Sa défaite et son exécution. — Richard, duc d'York, prend les armes. — Premières guerres de la rose rouge et de la rose blanche. — Succès de Warwick. — Bataille de Saint-Albans. — Victoire d'York. — Il est battu à Worcester. — Énergie de Marguerite d'Anjou. — Défaite d'Henri VI à Northampton. — Sa Captivité. — York est déclaré successeur de Henri. — Retour de fortune. — York battu et tué à Wakefield. — Son fils Édouard prend les armes. — Triomphe de Henri ; il se fait proclamer roi. — Nouvelle captivité de Henri. Son rétablissement et sa mort.

Sous Henri V, les communes avaient obtenu la confirmation de leurs prétentions à ce qu'aucune loi ne fût valide, si elle n'était rendue avec leur assentiment. A sa mort, le parlement fit un acte d'autorité signalée, en conférant la ré-

gence d'Angleterre au duc de Bedford, malgré les dernières volontés d'Henri. Glocester n'eut que le titre de protecteur. La mort du roi de France, Charles VI, ramena à son successeur plusieurs seigneurs français, qui n'avaient donné leur adhésion à Henri que par déférence pour la volonté de leur souverain.

Bedford obtint d'abord quelques succès signalés, et la bataille de Verneuil (1423) semblait lui promettre une gloire égale à celle de son frère. Mais la comtesse Jacqueline de Bavière ayant abandonné son mari, cousin du duc de Bourgogne, pour se retirer en Angleterre, où Glocester l'épousa, la désunion commença entre les Anglais et les Bourguignons. Pendant trois ans, la guerre languit en France, et les opérations se bornèrent à des escarmouches et à des siéges sans importance. La cour d'Angleterre était un foyer d'intrigues, de discussions et de meurtres, occasionés par l'ambition de Glocester, auquel s'opposait avec force le chancelier Henri Beaufort, évêque de Winchester. Bedford accourut en Angleterre pour apaiser les ressentiments, parvint à réconcilier les deux rivaux, et reprit bientôt ses opérations en France. Jusque-là les conquêtes des Anglais ne s'étendaient pas au delà de la Loire; ils résolurent de traverser ce fleuve, et d'attaquer Charles

dans les provinces qui étaient toujours restées fidèles à sa cause. Le siége fut donc mis devant la ville importante d'Orléans. Les habitants se défendirent avec une valeur désespérée. Quelques tentatives furent faites pour secourir la place; mais l'armée anglaise était trop forte pour pouvoir être entamée par des corps de partisans. Soixante bastilles élevées autour de la ville avaient complètement intercepté la communication avec le pays, et, après dix-huit mois de blocus, toutes les horreurs de la famine se faisaient sentir dans les murs.

La chute d'Orléans était regardée comme certaine. Les partisans de Charles disparaissaient silencieusement de sa cour, et le prince lui-même songeait à se retirer dans le comté de Provence ou même en Ecosse, lorsque le trône français et l'indépendance nationale furent sauvés par une jeune paysanne de Domrémy.

Jeanne d'Arc, qui réunissait en elle tout l'enthousiasme religieux de l'époque aux haines populaires contre l'étranger, se persuada dans ses rêves solitaires qu'elle avait mission de combattre l'Anglais, et de mener sacrer le roi à Reims. Le mysticisme de son langage, l'énergie de ses convictions, les malheurs de l'époque, qui ne laissaient plus de place qu'aux espérances surnaturelles, la firent accueillir à

la cour de Charles VII, au moment même où se rassemblait un corps considérable, qui devait faire tous ses efforts pour jeter des vivres dans la ville. La Pucelle, comme on l'appelait déjà, sollicita et obtint la permission de diriger l'expédition.

Accompagnée du brave bâtard Dunois, elle pénétra dans Orléans, et le convoi put entrer dans la ville sans être inquiété par les assiégeants, dont l'esprit superstitieux était troublé par les merveilles que l'on racontait de cette fille envoyée du ciel.

D'un autre côté, la présence de Jeanne avait donné aux assiégés une audace qui présageait le succès. Des sorties multipliées inquiétèrent l'ennemi, les forts les plus importants des Anglais tombèrent coup sur coup, et Suffolk, qui commandait le siége, fut obligé de retirer son armée affaiblie et découragée.

Depuis ce temps, les succès des Français furent aussi rapides que leurs revers. Suffolk, assiégé à son tour dans Fargeau, fut pris. Talbot, battu à Patay, fut obligé de se rendre prisonnier; et Charles VII, traversant avec la Pucelle tout le pays occupé par les forces bourguignonnes et anglaises, fut couronné à Reims le 17 juillet 1429, trois mois après que Jeanne lui avait annoncé sa mission.

Elle voulut alors se retirer chez elle; mais, cédant aux instances du roi, elle consentit à combattre encore. Cependant son enthousiasme sembla l'avoir abandonnée, et sa fortune ne fut plus la même. A l'assaut de Paris, elle reçut une blessure dangereuse, fut jetée dans le fossé, et y resta inaperçue jusqu'au soir. Plus tard, en voulant délivrer Compiègne, elle fut attaquée par un fort parti de Bourguignons, et prise par Jean de Luxembourg, qui la vendit à Bedford (1430). On connaît son procès à Rouen et son exécution cruelle. Il est honteux de dire que ce furent des Français qui la jugèrent; Charles VII, qui lui devait son trône, ne fit aucune démarche pour la sauver.

Mais la mort de Jeanne ne rétablit pas les affaires des Anglais. Philippe de Bourgogne se détacha de leur alliance, et la guerre devint languissante par l'épuisement des deux partis. La mort de Bedford fut un motif de découragement pour les Anglais, et Paris ayant ouvert ses portes au roi Charles, le parti national reprit de nouvelles forces. Cependant les chevaliers Anglais et leurs hommes d'armes luttèrent vaillamment pendant dix ans contre les attaques multipliées des Français. Mais les divisions intérieures de l'Angleterre ne permirent pas de maintenir les conquêtes de Henri V : toutes

les villes et les forteresses de la Normandie rentrèrent sous la domination de Charles VII. Il poursuivit ses opérations dans la Guyenne, et, en 1451, la bannière française flottait triomphante depuis l'embouchure de la Garonne jusqu'aux Pyrénées. De toutes les possessions des Anglais en France, il ne leur restait plus que Calais.

Après de longues et violentes querelles entre Glocester et Beaufort, devenu cardinal, le pouvoir qu'ils ambitionnaient leur échappa à tous deux. Henri VI venait d'épouser Marguerite D'Anjou, et le duc de Suffolk, négociateur de ce mariage, était devenu le premier ministre du roi. Peu après, Glocester, arrêté pour crime de trahison, mourut en prison quelques jours avant le jugement. Sa mort et celle de Bedford rapprochaient du trône Richard, duc d'York, qui était, du côté maternel, le représentant de Lionel, troisième fils d'Édouard III. Il devint bientôt le centre de toutes les intrigues. Mais il fallait avant tout se débarrasser de Suffolk, homme habile et dévoué. A l'instigation de ses rivaux, les communes l'accusèrent de haute trahison. La cour le bannit pour le sauver. Ses ennemis envoyèrent des vaisseaux pour le saisir en mer, et il fut décapité à bord du bâtiment qui l'avait pris.

A la même époque, John Cade, aventurier irlandais, se fit passer pour un Mortimer, assembla vingt mille hommes du comté de Kent, pénétra dans Londres, y commanda pendant trois jours, et finit par en être chassé à l'aide des bourgeois. Poursuivi et pris, il fut exécuté avec ses principaux complices, dont quelques-uns, assure-t-on, avouèrent qu'ils voulaient placer le duc d'York sur le trône.

Ce prince, par sa conduite, ne tarda pas à justifier ces accusations. Revenu sans autorisation de son gouvernement d'Irlande, il s'avança jusqu'aux portes de Londres, à la tête d'une armée, et demanda la mise en jugement de Somerset, le premier ministre. Arrêté dans une entrevue avec le roi, puis relâché, parce qu'on annonçait que son fils accourait à la tête d'une armée, il prêta serment de fidélité, et fut nommé protecteur du royaume. Somerset, envoyé à la Tour, fut mis en liberté par ordre du roi.

Quoique la reine fût récemment accouchée d'un fils, York poursuivait activement ses projets. Saisissant la première occasion de se retirer de la cour, il invita ses amis à le rejoindre dans les marais de Galles, et se vit bientôt à la tête d'une armée, avec le duc de Norfolk, le comte de Salisbury et son fils, le célèbre comte de Warwick. Henri quitte Londres, s'avance avec

une armée, rencontre les rebelles à Saint-Albans (1455), est battu et fait prisonnier. Le duc de Somerset est tué dans l'action, ainsi que le comte de Northumberland et lord Clifford.

Henri VI fut ramené à Londres par York, qui se contenta du titre de protecteur, et confia toutes les charges importantes à ses créatures. Warwick fut nommé commandant de la flotte et gouverneur de Calais.

Mais les amis du roi cherchaient à le délivrer de la tutelle qui lui était imposée : tandis que les yorkistes, de leur côté, rassemblaient de nouvelles forces, le parti de Lancaster ou de la cour avait pris pour signe de ralliement une rose rouge ; l'emblème des yorkistes était une rose blanche. Au mois d'octobre 1458, les deux partis étaient en présence auprès de Worcester, lorsque le maréchal de l'armée yorkiste, sir Andrew Frollop, vint offrir au roi ses services. La méfiance et la consternation se répandirent aussitôt dans le camp des confédérés, et les chefs s'enfuirent précipitamment dans différentes directions.

York regagna son gouvernement d'Irlande, Warwick se retira à Calais.

Henri, remis sur le trône sans combat, eut la faiblesse de laisser le gouvernement d'Irlande à son rival, tandis que Warwick repoussait de

force le jeune duc de Somerset, qui venait le remplacer dans le gouvernement de Calais.

La bonhomie du roi, dont Marguerite d'Anjou cherchait vainement à stimuler l'énergie, encouragea ses adversaires. Au mois de juin 1460, Warwick débarqua dans le Kent, à la tête de quinze cents hommes, et bientôt la foule des seigneurs qui le joignirent porta son armée à vingt-cinq mille hommes. Henri le joignit à Northampton, fut battu et fait de nouveau prisonnier. La reine put s'échapper et gagner l'Écosse.

Après la victoire, le duc d'York remit aux lords, assemblés en parlement, un mémoire où il exposait ses droits à la couronne. Les lords n'osèrent ni repousser entièrement ses prétentions ni les satisfaire; mais, par une transaction qui n'était pas sans exemple, ils proposèrent de laisser la couronne à Henri, en déclarant le duc d'York son héritier présomptif. Celui-ci consentit, et l'infortuné Henri n'eut pas la force de refuser.

Mais les lords, restés fidèles à la maison de Lancaster, rassemblaient leurs vassaux, et la reine rentrait en Angleterre avec quelques secours. York courut au devant de ses ennemis, les rencontra à Wakefield, fut battu, pris et décapité sur place. Son second fils, le comte de Rutland, âgé de dix-huit ans, fut impitoyable-

ment tué par Clifford, et Marguerite, à qui l'on présenta la tête du duc d'York, ordonna de la couronner d'un diadème de papier, et de la placer sur les murs d'York.

Édouard, comte de Marck, fils et héritier du duc d'York, prit le commandement des forces de son parti, battit une petite armée composée de Gallois et d'Irlandais, et fit décapiter huit capitaines sur le champ de bataille. La guerre prenait un caractère de férocité qui témoignait de la haine des deux partis.

Cependant la reine avec son armée victorieuse s'avança vers Londres, et rencontra l'armée de Warwick à Saint-Albans. Les lancastriens attaquèrent avec vigueur, battirent complètement Warwick, et reprirent le roi Henri; mais Marguerite ne put rentrer dans Londres. Son armée, composée d'hommes des frontières, accoutumés à vivre de rapines, se dispersa dans toutes les directions pour piller, et, pendant ce temps, Édouard, ayant rejoint Warwick, fit son entrée dans la capitale, et fut reconnu roi par les deux chambres de parlement.

Les lancastriens, retirés dans le nord, se maintinrent encore longtemps.

L'indomptable Marguerite avait réuni 60,000 hommes; Édouard et Warwick coururent au devant d'elle, et la vainquirent à Towton, après

un combat acharné où périrent 36,000 combattants, dont 28,000 du côté des lancastriens. Édouard avait défendu de faire quartier, et les seigneurs du parti contraire furent massacrés sans pitié sur le champ de bataille, ou décapités après l'action.

La cause de la rose rouge était encore soutenue par le courage et l'activité de Marguerite. On obtint de Louis XI, en lui promettant Calais, une petite armée qui fut encore battue. Après des fatigues inouïes et des dangers de toute espèce, Marguerite parvint enfin à se sauver en Flandre avec son fils, et trouva un asile honorable auprès du duc de Bourgogne. Henri, caché pendant un an au milieu des populations fidèles du nord, fut pris par la trahison d'un moine, conduit à la Tour, et tenu pendant quelques années dans une rigoureuse réclusion.

Warwick avait placé Édouard sur le trône; il conserva quelque temps sur lui une influence toute-puissante. Mais ce prince, qui avait secrètement épousé Élisabeth de Wydeville, fille de lord Rivers, venait de la faire reconnaître et couronner reine; bientôt le frère et le père d'Élisabeth furent appelés aux premières charges du royaume : le crédit de Warwick diminuait de jour en jour. Ce seigneur dès lors commença avec le duc de Clarence, frère du roi,

une série d'intrigues qui se terminèrent par des entrevues avec le roi de France, Louis XI, dans lesquelles cet habile monarque réconcilia Warwick avec Marguerite d'Anjou. Le fils de cette princesse, le jeune Édouard, fut marié à la fille de Warwick, et Clarence y donna son consentement, à condition que le trône d'Angleterre lui reviendrait à défaut d'enfants de ce mariage. Après ce singulier traité fait à Amboise, Warwick débarqua en Angleterre, et son immense popularité attira autour de lui une armée nombreuse.

Édouard fit un vain appel à ses partisans. Des troupes entières de ses propres soldats prirent la rose rouge, et il n'eut que le temps de gagner la mer, d'où il se rendit auprès du duc de Bourgogne.

La reine Élisabeth était restée dans la Tour avec sa famille ; mais, voyant que les citoyens de Londres se prononçaient pour Henri, elle quitta secrètement cette forteresse, et s'enfuit avec sa mère et ses trois filles au sanctuaire de Westminster, où, peu après, elle accoucha d'un fils.

Bientôt Clarence et Warwick firent leur entrée dans la capitale. Henri fut conduit de la Tour au palais de l'évêque, et de là se rendit en procession solennelle, la couronne sur la tête, à la cathédrale de Saint-Paul (1470).

Un parlement déclara Édouard usurpateur, et confirma le traité d'Amboise par un acte constitutif, qui substituait la couronne à la descendance mâle de Henri VI, et, à défaut de cette descendance, au duc de Clarence et à ses héritiers.

Louis XI envoya une brillante ambassade à Londres pour complimenter Henri. Charles de Bourgogne, au contraire, fournissait de l'argent et une flotte à Édouard. Celui-ci entra dans le Humber au mois de mars 1471, et débarqua à Ravenspur avec quinze cents hommes. Son armée se grossit en route; il entra à Londres, où il avait pour lui tous les marchands, parce qu'il leur devait de l'argent. Les sanctuaires contenaient aussi deux mille de ses adhérents, que Warwick avait respectés.

Bientôt Clarence revint à lui, et ses succès furent aussi rapides que sa chute. Warwick est vaincu et tué à Barnet. Marguerite est vaincue et prise à Tewksbury avec son fils. Ce prince, âgé de dix-huit ans, est insulté et souffleté par Édouard, puis assassiné par les gens de sa suite; quelques-uns disent par son frère, le duc de Glocester.

Édouard, chaque fois qu'il était vainqueur, se signalait par des cruautés. Les seigneurs lancastriens furent massacrés sans pitié après

la bataille. Il força même l'entrée des sanctuaires pour assassiner ses ennemis. Il oubliait que sa femme et ses enfants avaient été protégés par la sainteté des asiles.

Le malheureux Henri fut reconduit à la Tour; le lendemain, on apprit la nouvelle de sa mort, et personne ne douta qu'il n'eût été assassiné.

CHAPITRE III.

1471 à 1485.

Les derniers Plantagenets.

SOMMAIRE. — Préparatifs de guerre contre la France. Louis XI achète la paix. — Mort d'Édouard IV.—Son fils lui succède sous le nom d'Édouard V. — Ambition de Glocester. — Il est nommé protecteur. — Assassinat d'Edouard V et ses frères.—Glocester occupe le trône sous le nom de Richard III.— Soulèvement des seigneurs sous la conduite d'Henri Tudor. — Bataille de Bosworth. — Défaite et mort de Richard III.

Édouard devait son trône au duc de Bourgogne ; les sollicitations de ce prince, et le désir d'occuper au dehors l'inquiète activité des seigneurs, l'engagèrent à tenter une invasion en France. Les préparatifs furent immenses, et l'armée, débarquée à Calais, le 20 juin 1475, était des plus brillantes.

Mais Louis XI acheta la paix, et Édouard, prince voluptueux et toujours besogneux, aima mieux toucher les subsides du roi français que

de courir les risques d'une guerre incertaine. D'ailleurs, la plupart de ses conseillers étaient gagnés par Louis XI, et beaucoup de hauts fonctionnaires de l'Angleterre ne rougirent pas de se reconnaître pensionnaires du roi de France.

Par le traité passé entre les deux couronnes, Marguerite fut rachetée, et cette femme extraordinaire alla mourir dans une obscure demeure, sur les coteaux de la Loire.

Cependant, Clarence trouvait que son frère ne lui témoignait pas assez de reconnaissance pour ses services. Édouard, au contraire, croyait faire beaucoup pour lui en oubliant sa première trahison. Des deux côtés, la méfiance se changea bientôt en hostilité ouverte, et Clarence fut envoyé à la Tour. Dans ce temps de troubles, il n'était pas difficile de formuler et de soutenir un acte d'accusation; Clarence, cité à la chambre des lords, fut condamné comme coupable de haute trahison. Mais le roi recula sans doute devant l'exécution publique de son frère. Dix jours après le jugement, on annonça que Clarence était mort dans sa prison; on fit courir le bruit ridicule qu'il avait été noyé dans un tonneau de vin de Madère.

Édouard, qui était soupçonneux et cruel, fut à peine débarrassé de Clarence, qu'il com-

mença à regarder d'un œil jaloux son second frère, Richard, duc de Glocester, dont l'ambition mieux dissimulée n'en était que plus dangereuse.

Cependant, soit par indolence, soit par suite de l'affaiblissement de sa santé, il laissa à Glocester le soin des affaires militaires, et celui-ci venait de faire avec quelque succès une campagne contre les Écossais, lorsque Édouard mourut, en 1483, laissant deux fils mineurs. L'aîné était âgé douze ans, et lui succéda sous le titre d'Édouard V ; le second, Richard, duc d'York, avait onze ans.

Glocester, qui était sur la frontière d'Ecosse, accourut promptement, et, de concert avec le duc de Buckingham et lord Hastings, arrêta le comte Rivers, oncle maternel du jeune roi, et lord Grey, son frère utérin, et força la reine Élisabeth à se réfugier avec son second fils et ses cinq filles dans le sanctuaire de Westminster.

Glocester se fit déclarer protecteur, logea le roi dans la Tour, et contraignit la reine à lui livrer son second fils qui alla rejoindre son frère. L'armée du nord, ramenée par le duc de Buckingham, campait aux environs de Londres, et déjà Glocester ne dissimulait pas ses projets, faisant publier en tous lieux, par ses

partisans, que le mariage du feu roi avec Élisabeth était nul, et que ses enfants étaient des bâtards.

Puis, par une comédie concertée d'avance, il se fit offrir la couronne par Buckingham, porteur d'une adresse au nom des lords spirituels et temporels et des communes d'Angleterre.

Avec une feinte modestie, il refusa d'abord le fardeau de la royauté; mais, pressé plus vivement par Buckingham, il répondit enfin qu'il était de son devoir d'obéir à la voix de son peuple, et que, puisqu'il était choisi par les trois états, il accédait à leur pétition.

Le lendemain, 16 juin 1483, Glocester se rendit en cérémonie à Westminster, et de là à Saint-Paul, où il fut couronné sous le nom de Richard III.

Mais bientôt se forma un parti considérable, à la tête duquel se mit Buckingham lui-même, pour rendre la couronne au jeune Édouard; et les confédérés avaient toute confiance dans le succès, lorsque le public fut informé que les deux jeunes princes, enfermés dans la Tour, avaint cessé de vivre.

Quant au jour de leur mort et à la manière dont elle s'accomplit, il est resté à cet égard un mystère impénétrable.

Cette nouvelle, reçue avec horreur par les

confédérés, ne les découragea cependant pas. Ils résolurent d'offrir la couronne à Henri Tudor, comte de Richmond, représentant, du chef de sa mère, de la maison de Lancaster, mais à condition qu'il épouserait la princesse Élisabeth, fille d'Édouard, à qui passaient les droits de la maison d'York. Cette union devait mettre un terme aux fatales dissensions qui avaient si longtemps déchiré le royaume.

Les conditions furent acceptées par Henri, qui était alors réfugié en Bretagne. Mais une première tentative ne fut pas heureuse; une tempête dispersa la petite flotte du comte de Richmond; Buckingham fut pris et exécuté avec plusieurs autres seigneurs confédérés.

Cependant, de nouveaux secours accordés à Henri par Charles VIII, roi de France, le mirent en mesure de recommencer la lutte. Parti de Honfleur le 1er août 1485, il débarqua au port de Milford, à la tête de quatre mille hommes.

Richard s'avança à sa rencontre avec une armée bien supérieure en nombre et en discipline. Mais la plupart des seigneurs qui l'environnaient étaient chancelants, et chaque jour de nombreux déserteurs passaient de son camp dans celui de son rival. Le 22 août, les deux armées étaient en présence dans les plaines de Bosworth.

Richard, dès la première attaque, se précipita au fort de la mêlée pour attaquer corps à corps son compétiteur. Apercevant Henri, il se précipita vers lui en criant : « Trahison! trahison! » tua de sa main le porte-étendard, et porta à son rival un coup désespéré. Mais, accablé par le nombre, et jeté à bas de son cheval, il fut tué sur la place. La couronne qu'il portait sur sa tête fut placée sur celle de Henri, aux acclamations de l'armée victorieuse, et, au bout de quelques jours, le comte de Richmond faisait son entrée dans la capitale, où il fut couronné sous le nom de Henri VII.

CHAPITRE IV.

1485 à 1509.

Race des Tudors.

SOMMAIRE. — Politique cauteleuse de Henri VII. — Le prétendant Lambert Simnel. — Son couronnement à Dublin. — Invasion en Angleterre. — Bataille de Stoke. — Prise de Simnel. — Guerre avec la France. Charles VIII achète la paix. — Deuxième prétendant, Perkin Warbeck. — Ses diverses aventures, sa captivité et sa mort. — Troisième prétendant, Ralph Wilford. — Son exécution. — Affaires extérieures. — Mort du roi.

Henri VII, qui devait sa couronne à une bataille heureuse et à des droits fort équivoques, montra dès son avènement l'esprit de subtilité, de ruse et de méfiance dont il fit preuve pendant toute la durée de son règne. Pour satisfaire tous les partis, il était convenu d'épouser Élisabeth d'York; mais, pour réserver les droits de Lancaster, il voulut être proclamé roi avant le mariage. De cette manière, il ne paraissait pas

devoir la couronne aux concessions de ses adversaires, mais à son propre droit. Cependant, comme ce droit pouvait être contesté avec quelque raison par le jeune Édouard, comte de Warwick, fils du duc de Clarence, il le fit enfermer à la Tour.

Les proscriptions qui avaient suivi chaque changement de dynastie furent encore mises en usage contre les familles nobles qui avaient défendu Richard III. En cela du moins, les guerres civiles furent de quelque utilité en Angleterre. Les puissants seigneurs, toujours prêts à prendre les armes contre la royauté, avaient été l'un après l'autre, et selon les fortunes diverses de la guerre, frappés dans leurs biens comme dans leurs personnes.

Les premiers succès de la maison de Lancaster, les longues et sanglantes querelles des deux races, avaient décimé les grands vassaux dont l'ambition turbulente compromettait sans cesse la tranquillité publique; et si Henri VII put s'occuper à régulariser le pouvoir et à introduire enfin un ordre durable dans un pays si longtemps déchiré, il le dut en partie aux massacres qui avaient ensanglanté les règnes précédents.

Aussi, la chambre des pairs, affaiblie par l'abaissement de ses membres les plus puissants, se

montre-t-elle un instrument docile des volontés de Henri; et les communes, fatiguées des troubles et effrayées par quelques actes arbitraires, subissent sans murmurer le joug de l'autorité royale.

Un règne nouveau ne se passe jamais sans lutte contre quelque prétendant. Mais ce qu'il y eut d'étrange sous Henri VII, c'est que les prétendants furent toujours des imposteurs déguisés. Le premier qui se présenta voulut se faire passer pour le jeune comte de Warwick, enfermé, comme nous l'avons dit, à la Tour de Londres. Son véritable nom était Lambert Simnel, et il était fils d'un menuisier d'Oxford. Les partisans de la maison d'York avaient conservé une grande influence parmi les colons anglais de l'Irlande, et Henri VII, encore mal affermi, n'avait pas osé leur retirer le pouvoir dans ce pays. Ce fut là, en conséquence, que le jeune Simnel fut conduit par un prêtre d'Oxford, qui dirigeait toutes ses actions, et lui avait probablement appris son rôle. Les principales autorités du pays le reconnurent, et il fut couronné roi par l'évêque de Meath. Deux seigneurs anglais, lord Lincoln et lord Lovell, se joignirent à lui, et la duchesse de Bourgogne, parente des York, lui envoya deux mille hommes de troupes allemandes. Une invasion fut tentée en

Angleterre (1); mais les insurgés échouèrent à Stoke (1487), où Simnel fut pris. Henri VII le fit entrer comme marmiton dans sa cuisine, et peu après lui donna les fonctions de fauconnier.

Henri VII profita de cette insurrection pour diminuer encore le pouvoir des nobles. A cet effet, il demanda au parlement d'abolir la « maintenance. » On entendait par ce mot une association d'individus sous un chef dont ils portaient la livrée, et envers lequel ils s'engageaient par serments et promesses, dans le but de soutenir par la force les querelles particulières du chef et des membres. Il en résultait que les seigneurs, ayant toujours sous leur *maintenance* un certain nombre d'hommes portant leur livrée et dévoués à leur cause, avaient le moyen de lever en peu de temps des troupes soit pour se combattre entre eux, soit pour les opposer au prince régnant. En conséquence, le parlement décida que le chancelier, le trésorier et le garde des sceaux privé, ou deux d'entre eux avec un évêque, un pair temporel, et les principaux juges du banc du roi, auraient le pouvoir d'appeler devant eux ceux qui, con-

(1) Voyez le *Résumé de l'histoire d'Angleterre*, pages 165 et suivantes.

trairement à la loi, engageraient par contrats ou serments des hommes à leur service, et leur donneraient des livrées, ou conserveraient des maintenances. Cette nouvelle cour, constituée pour juger et punir les émeutes et tous les actes d'opposition aux droits de la couronne, fut appelée la chambre étoilée, d'après la décoration de la salle où elle siégeait.

Henri, occupant un trône encore mal affermi, avait intérêt à ne pas se compromettre dans les chances d'une guerre étrangère. Aussi fit-il une paix durable avec le roi d'Écosse, auquel il donna en mariage sa fille Marguerite. Cette union devait, plus tard, confondre les deux pays en un seul royaume.

Il aurait bien voulu aussi rester en paix avec la France; mais un évènement important le contraignit à lever une armée. Le mariage d'Anne, duchesse de Bretagne, avec Charles VIII, réunissait cette province à la couronne de France. Pour empêcher ce dangereux accroissement de puissance, Henri VII demanda et obtint un subside considérable, et ses troupes mirent le siége devant Boulogne. Mais, en même temps, il traita avec Charles VIII, qui lui paya une forte somme, et s'engagea à un tribut annuel. Ainsi, il reçut de l'argent des deux côtés, de ses sujets pour faire la guerre, et de son rival pour

ne pas la faire. Ce prince thésauriseur et rusé avait beaucoup du caractère de Louis XI. Seulement Louis XI mettait son habileté à acheter la paix, Henri VII à la vendre.

A l'époque où Henri venait de déclarer la guerre au roi de France, on vit débarquer en Irlande un jeune homme de vingt ans, qui prenait le nom de Richard, duc d'York, second fils d'Édouard IV, mystérieusement échappé de la Tour. Quoiqu'il rencontrât encore quelqu'appui auprès des comtes de Desmond et de Kildare, il ne fit pas de grands progrès en Irlande, et fut heureux de se rendre auprès de Charles VIII, qui, pour se servir utilement de lui, le reconnut publiquement comme duc d'York et lui donna une garde d'honneur. Henri VII alarmé se hâta de signer la paix avec le roi de France, et Charles ordonna au prétendant de quitter ses États. Il se retira chez la duchesse douairière de Bourgogne, qui l'accueillit comme son neveu, et ne l'appelait jamais que la rose blanche d'Angleterre.

De nombreuses correspondances s'établirent avec plusieurs seigneurs anglais, partisans de la maison d'York. Mais, trahis et dénoncés, ils furent condamnés et exécutés : à leur tête était le lord chambellan, sir William Stanley, qui avait assuré à Henri la victoire à Bosworth.

Trois années s'écoulèrent encore sans que le prétendant fît aucun acte d'hostilité ouverte; mais, le 2 juillet 1495, il débarqua dans le comté de Kent à la tête de six cents aventuriers. Repoussé par les habitants, il passa de nouveau en Irlande et de là en Écosse, où le roi le reçut avec distinction et lui donna en mariage une de ses parentes.

Bientôt, lui fournissant quelques secours en hommes et en argent, il l'envoya tenter fortune en Angleterre. Mais personne ne se joignit à lui, et les Ecossais se contentant de piller les frontières, retournèrent chez eux, chargés de dépouilles. A peine ce danger était-il passé, que les paysans du Cornouailles se soulevèrent contre les collecteurs des impôts, se réunirent au nombre de seize mille, et marchèrent sur la capitale, sous la conduite de lord Audley. Une bataille sanglante fut livrée aux portes de Londres, dans laquelle les insurgés furent battus. Lord Audley, pris les armes à la main, eut la tête tranchée (1497).

Six mois plus tard, le prétendant se présenta dans le comté de Cornouailles, où il restait encore des germes de mécontentement. Trois mille paysans se joignirent aussitôt à lui, et leur nombre s'étant accru, il mit le siége devant Exeter. Mais les habitants firent une résistance

opiniâtre, et l'armée royale s'étant présentée en force, il désespéra de sa cause et se mit à la merci de Henri VII. Il avoua alors ce qu'on avait déjà su par les émissaires du roi, qu'il se nommait Perkin Warbeck, et qu'il était fils d'un négociant de Tournai. Il fut enfermé à la Tour de Londres, et devint ainsi le compagnon de captivité du véritable comte de Warwick.

Un an après, parut un troisième prétendant, se faisant encore passer pour le comte de Warwick. Son véritable nom était Ralph Wilford, et il avait été préparé à ce rôle par un moine augustin nommé Patrick. Mais cette tentative n'eut pas d'autres suites que de faire arrêter les deux associés. Wilford fut pendu, et le moine condamné à un emprisonnement perpétuel (1499).

Pendant ce temps, le comte de Warwick et Warbeck, liés par une communauté de malheurs, complotèrent ensemble une évasion. Découverts avant l'exécution, ils furent condamnés à mort, et d'un seul coup Henri se trouva débarrassé d'un faux prétendant et du véritable héritier des Plantagenets.

Les affaires extérieures occupèrent Henri plus qu'aucun de ses prédécesseurs ; mais, au lieu de les vider comme eux par des guerres, il cherchait à se créer de l'influence par des négo-

ciations et des alliances. Sa fille aînée, Marguerite, était déjà unie au roi d'Écosse. Son fils aîné, Arthur, fut marié à Catherine, fille de Ferdinand, roi de Castille et d'Aragon. L'Espagne alors commençait à former une puissance de premier ordre, et ce mariage devenait pour le monarque anglais un puissant appui contre le roi de France.

Mais le prince Arthur mourut quatre mois après son mariage, n'ayant encore que quelques mois de plus que quatorze ans. Après avoir obtenu une dispense du pape, le roi s'apprêtait à donner sa veuve en mariage au nouveau prince de Galles, Henri, lorsque la mort mit fin à son règne, le 21 avril 1509.

Monarque avide et parcimonieux, Henri VII profita constamment des révoltes de ses vassaux pour enrichir par ses confiscations le trésor royal. Pour tous ses actes il rencontra une docilité servile dans le parlement. Les pairs n'étaient plus ni si nombreux ni si puissants qu'autrefois, et les communes avaient perdu toute leur énergie dans les malheurs des guerres civiles. Ce règne, sans opposition dans l'intérieur du gouvernement, préparait le règne despotique de Henri VIII.

LIVRE IV.

DEPUIS LA RÉFORME JUSQU'AU RÈGNE DES STUARTS.

CHAPITRE PREMIER.

1509 à 1547.

SOMMAIRE. — Popularité de Henri VIII. — Guerre avec la France. — Bataille de Terouane. — Paix avec la France. — Champ du drap d'or. — Nouvelle guerre contre la France. — Transactions avec François Ier. — Discours du roi. — Son mariage avec Anne de Boleyn. — Ses querelles avec le pape. — Henri se sépare de l'Église de Rome. — Exécution de Fisher et Morus. — Cruautés de Henri. — Destruction des monastères. — Exécution d'Anne de Boleyn. — Persécutions religieuses. — *Statut de sang.* — Exécution de la reine Catherine Howard. — Poursuites contre les hérétiques. — Arrestation du duc de Norfolk. — Mort de Henri VIII.

Aussitôt qu'il fut monté sur le trône, Henri VIII, âgé alors de dix-huit ans, fit célébrer son mariage avec Catherine d'Aragon, la jeune veuve de son frère. Il y avait eu quelques ob-

jections à cause de la parenté des parties; mais le pape avait accordé une dispense, et Catherine affirmait solennellement, et offrait de prouver, par l'attestation de plusieurs matrones, que son précédent mariage avec Arthur n'avait jamais été consommé. On ne se doutait guère alors combien cette question devait plus tard acquérir d'importance.

Par ses premiers actes publics, le jeune monarque se concilia l'affection du peuple, et rendit l'espérance à ceux qui avaient si longtemps gémi sous l'oppression fiscale du premier Tudor. Les deux principaux instruments de rapacité du feu roi, Empson et Dudley, furent arrêtés, mis en jugement et condamnés à mort. Le peuple applaudit à leur exécution.

A l'opposé de son père, Henri VIII brûlait de renouveler sur le continent les exploits d'Édouard III et de Henri V. L'occasion s'en présenta bientôt. Le pape, la république de Venise, Ferdinand d'Espagne et Maximilien, empereur d'Allemagne, s'étaient ligués contre le roi de France, Louis XII, qui faisait des conquêtes en Italie. Henri se laissa persuader d'entrer dans la coalition; Jules II promit de récompenser ses services par le titre de « roi très chrétien, » que Louis avait perdu, disait-il, par sa conduite schismatique, et ses flatteurs lui faisaient espé-

rer de recouvrer la couronne de France, portée par Henri V.

Les Espagnols pénétrèrent en France par Saint-Jean-Pied-de-Port, et les Anglais par la Picardie. Une bataille livrée par Henri sous les murs de Terouane (1513) fut gagnée sans résistance. Les Français, avec leur gaîté caractéristique, l'appelèrent la journée des éperons.

Un mois après, une bataille bien plus importante se livrait à Flodden, sur les frontières de l'Écosse. L'armée des Écossais était formidable et commandée par le roi Jacques, beau-frère d'Henri VIII. Les Anglais étaient sous les ordres de Surrey. Après une action des plus vives, les Écossais furent battus avec des pertes immenses, et le roi Jacques fut tué en combattant au milieu des siens.

Henri, fier des succès de sa première campagne, revint en Angleterre pour lever de nouvelles troupes et demander de nouveaux subsides. Le peuple l'accueillit avec enthousiasme.

Cependant les alliés, ligués contre la France, s'étaient détachés l'un après l'autre de la coalition, et Louis XII fit des offres de paix au roi d'Angleterre, à la suite desquelles la sœur de Henri, la princesse Marie, âgée de seize ans, devint reine de France en épousant Louis XII.

Mais, trois mois après, ce mariage dispropor-

tionné conduisit Louis XII au tombeau, et il fut remplacé par le comte d'Angoulême, sous le nom de François Ier. Celui-ci renouvela tous les engagements de son prédécesseur avec le cabinet anglais. Mais l'invasion de François Ier en Italie, où il s'empara du duché de Milan après la victoire décisive de Marignan, commença à donner de l'ombrage au monarque anglais. Il avait alors pour premier ministre le cardinal Wolsey, qui, sorti des rangs du peuple, avait su, par son habileté, parvenir aux plus hautes dignités, et n'aspirait à rien moins qu'à la papauté. La politique de ce ministre consistait à tenir la balance du pouvoir entre François Ier et Charles d'Autriche, qui venait de succéder à Ferdinand sur le trône d'Espagne.

Mais la mort de l'empereur Maximilien, en 1519, vint changer la face des affaires, et détruire toutes les alliances qui semblaient promettre à l'Europe une paix durable. Les trois rois de France, d'Angleterre et d'Epagne se présentèrent comme candidats à l'empire : il ne fallut pas longtemps à Henri VIII pour se convaincre qu'il n'avait aucune chance, et ses agents travaillèrent en faveur de Charles, qui fut élu à l'unanimité, et prit le nom de Charles-Quint. François Ier se plaignit ; mais, jugeant plus utile de conserver l'alliance du roi anglais

que de réunir contre lui ses deux rivaux, il fit proposer à Henri une entrevue pour cimenter leur union. Cette conférence fameuse, qui eut lieu entre Ardres et Guines, dans une plaine appelée, à cette occasion, *Champ du drap d'or*, à cause du faste qu'y déployèrent les deux cours, n'aboutit qu'à des dépenses inutiles et à de mensongères promesses.

Henri VIII considérait toujours la couronne de France comme son héritage, et Charles V songeait à réunir de nouveau à ses États l'ancien patrimoine de la maison de Bourgogne, que les rois de France avaient enlevé à ses ancêtres. De son côté, le pape avait à cœur de chasser les Français de l'Italie. Un traité d'alliance fut formé entre ces trois puissances. Le premier résultat fut la reprise de tout le Milanais, que les Français furent obligés d'évacuer. Bientôt une armée anglaise pénètre en Picardie ; mais elle ne commet que des ravages sans résultats. Les maladies et le défaut d'argent la forcent de rentrer dans Calais.

Pendant huit ans, Henri avait levé des impôts sans consulter le parlement ; mais, au moment où les apprêts de la guerre continentale l'obligeaient à un surcroît de dépenses, il crut ne pouvoir plus s'en dispenser. Il y eut bien quelque opposition dans la chambre basse et dans le

clergé, mais les menaces de Wolsey triomphèrent de toutes les résistances.

Une coalition formidable était organisée contre la France. L'empereur, son frère Ferdinand, archiduc d'Autriche, les Vénitiens et François Sforza, duc de Milan, faisaient cause commune avec le pape, les rois d'Angleterre et de Hongrie, et les républiques de Florence, de Sienne et de Gênes. Aux étrangers s'était réuni le plus puissant des seigneurs français, Charles, duc de Bourbon, connétable du royaume.

François Ier rêvait toujours la conquête de l'Italie. On convint donc qu'aussitôt qu'il aurait passé les Alpes, les Anglais envahiraient la Picardie, les Allemands la Bourgogne, et les Espagnols la Guienne, tandis que Charles de Bourbon déploierait son étendard au centre du royaume. Il semblait impossible que François résistât à des attaques si bien combinées. Cependant il n'y eut pas d'ensemble dans les opérations. Le duc de Suffolk, à la tête de l'armée anglaise, traversa l'Artois et la Picardie pour rejoindre l'armée d'Allemagne; mais celle-ci avait été forcée par le duc de Guise d'évacuer le territoire français, et les Anglais se virent contraints de revenir à Valenciennes, où ils furent licenciés. L'empereur, de son côté, n'avait pas réalisé l'invasion de la Guienne: de sorte que tous

les efforts de la guerre se concentrèrent en Italie, où était François Ier. Une affaire décisive y mit bientôt fin. Le 28 octobre 1524, François perdit la bataille de Pavie, et fut fait prisonnier. Sa captivité ranima les espérances ambitieuses de Henri VIII. Il fit proposer à Charles V d'envahir de concert la France, de se rejoindre à Paris, où le roi d'Angleterre reprendrait la couronne française, tandis que l'empereur rentrerait en possession des provinces qui avaient appartenu à la maison de Bourgogne.

Mais il fallait pour cette entreprise des sommes considérables, et Henri VIII n'osait faire un appel au parlement. Il tenta bien de faire lever un nouveau subside par des commissaires nommés en vertu de la prérogative royale; mais le clergé ne voulut rien donner, et prêcha en chaire la résistance. Les citoyens de Londres ne furent pas plus accommodants. Dans le Kent, les commissaires royaux furent insultés et mis en fuite; dans le Suffolk, il y eut des soulèvements formidables, et le roi se vit obligé de céder au mécontement général.

De son côté, Charles V, loin d'être en état de faire les frais d'une nouvelle expédition, n'avait même pas de quoi liquider les arriérés de son armée d'Italie. C'était encore la France vaincue qui offrait à son prince le plus de ressources.

Ne pouvant extorquer d'argent de ses sujets, Henri VIII tâcha d'en obtenir de son ennemi. Il fit des ouvertures à François Ier, et une alliance fut conclue entre les deux pays, à condition que François paierait à Henri deux millions de couronnes, et, à l'acquittement de cette dette, une pension annuelle de cent mille couronnes. Des sommes considérables étaient aussi allouées au négociateur, le cardinal Wolsey.

Ce traité fait sans lui commença à refroidir Charles-Quint; une autre négociation contribua à augmenter la désunion entre les deux alliés. Il avait été convenu que l'empereur épouserait Marie, fille de Henri VIII. Ni l'une ni l'autre des deux parties ne se montrant empressée d'accomplir cet engagement, Charles épousa Isabelle, infante de Portugal. En même temps, il négociait avec son royal prisonnier.

François Ier se montra d'abord fier et difficile; mais, vaincu par les rigueurs de la captivité, il consentit, en 1526, à céder la Bourgogne à l'empereur et à renoncer à ses prétentions sur Milan, Naples et la souveraineté de Flandre. Ses deux fils, le dauphin et le duc d'Orléans, furent remis en otage. Mais, à peine François fut-il libre, qu'il refusa de rendre la Bourgogne, donnant pour raison que c'était contraire au serment de son couronnement et à la volonté des

habitants. Charles le somma aussitôt de venir, selon sa promesse, se reconstituer prisonnier ; mais il ne tint pas compte de cette réquisition, et négocia avec Henri VIII.

Le roi anglais était, à la même époque, occupé d'une autre transaction qui devait avoir des résultats bien plus importants qu'il ne le prévoyait lui-même. Il était alors vivement épris d'Anne Boleyn, fille d'honneur de la reine, et, après seize ans d'union avec Catherine, il s'avisa de penser que son mariage n'était pas régulier, parce qu'il avait épousé la veuve de son frère. Il fit donc solliciter du pape Clément VII une bulle de divorce. Ce qu'il y avait de plus singulier, c'est que la même raison aurait dû être un obstacle au nouveau mariage qu'il projetait ; car il avait eu pour maîtresse la sœur aînée d'Anne Boleyn. Mais la logique du roi ne s'inquiétait pas de si peu. Catherine, vainement pressée par Henri VIII et ses conseillers, refusa fièrement de consentir à un acte de divorce, qui devait frapper d'illégitimité sa fille Marie.

Wolsey, qui consentait à appuyer le divorce, mais qui s'opposait au mariage avec Anne Boleyn, fut disgracié : retiré à la campagne, dans une espèce d'exil, il mourut de chagrin. Thomas Morus fut nommé à la place de chancelier.

Mais le pape, soutenu par Charles-Quint, qui avait pris chaudement le parti de sa tante, différait toujours de se prononcer. En Angleterre, l'opinion populaire était en faveur de Catherine, et, dans les Etats d'Allemagne, les réformés eux-mêmes se prononçaient contre Henri : Luther écrivait à un agent du roi qu'il autoriserait plutôt Henri à avoir deux femmes à la fois qu'à se séparer de Catherine, afin d'en épouser une autre.

Henri s'inquiétait et s'irritait de cette opposition générale, lorsque, sur l'avis de Cromwell, autrefois créature de Wolsey, maintenant dévoué à Anne Boleyn, il se décida à se déclarer chef suprême de l'Église d'Angleterre. Le clergé, menacé de la confiscation de ses biens, s'il ne se soumettait, reconnut publiquement la suprématie royale.

Cinq années s'étaient écoulées pendant les négociations relatives au divorce, et rien n'était encore décidé. Henri résolut encore de se passer du pape. Thomas Cramner, récemment élevé à l'archevêché de Canterbury, convoqua une assemblée de théologiens qui décidèrent ainsi que le voulait le roi, et le divorce fut solennellement prononcé le 23 mai 1533. Le 1er juin, le couronnement d'Anne Boleyn se fit en présence de toute la noblesse d'Angleterre. La princesse

Marie, fille de Catherine, fut déclarée illégitime, et le parlement confirma cet acte d'injustice, déclarant crime de haute trahison tout écrit ou toute parole contre le nouveau mariage. Ce qu'il y avait encore de plus odieux dans l'acte du parlement était la *complicité de non-révélation*, qui faisait appliquer la peine de mort à tous ceux qui entendraient, sans les dénoncer, quelques paroles injurieuses relatives au divorce et au mariage avec Anne Boleyn.

L'application sanglante de cette loi infâme ne se fit pas longtemps attendre. Une foule d'accusés obscurs furent condamnés à mort; mais deux hommes du rang le plus élevé furent aussi sommés de comparaître devant la cour des lords, pour crime de non-révélation. C'étaient Fisher, évêque de Rochester, et le lord chancelier, Thomas Morus. Tous deux s'étaient prononcés contre le divorce : c'était là leur véritable crime. Aussi, avant le jugement, on leur fit subir des interrogatoires qui n'avaient aucun trait à l'accusation, mais qui révélaient la véritable pensée de Henri. Il leur fut demandé : 1° s'ils voulaient considérer et reconnaître le roi comme chef suprême de l'Église et de l'État; 2° s'ils voulaient affirmer que le mariage avec Catherine était illégal.

Ils refusèrent de répondre, et furent condamnés à mort.

L'exécution de ces deux hommes renommés par leurs vertus et leurs talents prouvait la dégradation des juges qui les condamnaient, et l'opiniâtre cruauté de Henri. A dater de cette époque, les exécutions se multiplièrent au gré du tyran, et les parlements dociles n'osèrent plus mettre aucune opposition à ses volontés, soit qu'il leur demandât des subsides, soit qu'il leur dictât des lois sanguinaires qui devaient assurer son despotisme. La cour de Rome avait lancé sa bulle d'excommunication, et rien ne retenait plus Henri dans sa lutte avec l'Église.

Pour mieux établir la suprématie spirituelle, il nomma Cromwell son vicaire-général, et suspendit le pouvoir de tous les dignitaires de l'Église. De cette manière, ils étaient obligés de lui demander le rétablissement de leurs fonctions, et de reconnaître ainsi la couronne comme la source réelle de la juridiction spirituelle.

Les hauts dignitaires du clergé se soumirent avec une lâche complaisance aux volontés royales ; mais la partie populaire et non corrompue, la population laborieuse et modeste des monastères, défendit avec ardeur la foi antique. Le roi ordonna alors la dissolution des

monastères, et un bill du parlement donna au roi et à ses héritiers tous les établissements monastiques dont le revenu net ne dépassait pas 200 livres sterling par an. Cette immense spoliation ruinait d'un seul coup trois cent quatre-vingts communautés, et ajoutait plus de 32,000 livres sterling au revenu de la couronne, outre une recette immédiate de 100,000 livres en argent, bijoux et argenterie.

Pendant que s'accomplissaient ces odieuses confiscations, Catherine était morte sans avoir jamais consenti à renoncer à ses droits, et sans avoir pu obtenir de son tyrannique époux la faveur de voir sa fille avant de mourir.

Quatre mois s'étaient à peine écoulés après la mort de Catherine, que sa rivale montait à l'échafaud, sur une accusation d'infidélité. L'archevêque Cramner, qui avait prononcé la nullité du mariage de Catherine, prononça également la nullité de celui d'Anne Boleyn.

Un acte du parlement avait porté la peine de mort contre quiconque attaquerait la légitimité du mariage avec Anne Boleyn ; un nouvel acte du parlement porta la peine de mort contre quiconque soutiendrait que ce mariage était légitime. La fille d'Anne Boleyn, Élisabeth, fut déclarée illégitime, ainsi que l'avait été Marie, fille de Catherine.

Le lendemain de l'exécution d'Anne, le roi épousait une de ses filles d'honneur, Jeanne Seymour.

La joie de ses nouvelles amours fut troublée par une insurrection formidable dans les provinces du nord, qui étaient très attachées à l'ancienne foi, et dont le mécontentement s'était accru par la destruction des monastères. Les insurgés, au nombre de près de trente mille, furent joints par l'archevêque d'York, par les lords Travil, Darcy, Lumley et Latimer, et par la plupart des chevaliers et des gentilshommes du nord. Le duc de Suffolk, qui commandait les troupes du roi, jugea plus prudent de négocier que de combattre, et, quoiqu'il fût rejoint par le duc de Norfolk, il fallut transiger. Un pardon illimité fut accordé ; mais, lorsque les insurgés se furent dispersés, Henri viola sa promesse, et ils furent pendus par vingtaines dans différentes villes.

Cette insurrection ne fit qu'assurer la ruine des monastères qu'on avait jusque-là conservés.

Des commissaires royaux furent envoyés dans toutes les provinces sous prétexte d'examiner les abus ; et, comme les abus entraînaient la confiscation au profit de la couronne, on ne manquait pas d'en trouver. Si cependant

la bonne réputation d'une maison religieuse, et la piété des populations voisines, empêchaient de recourir à la violence, les commissaires, par menaces ou prières, obtenaient de la communauté une donation volontaire au profit du roi, et le but était rempli.

Henri était maître des biens temporels de l'Église : il prétendit aussi régner sur les consciences. Il se croyait un fort théologien, et, avant sa querelle avec le pape, il avait attaqué Luther dans un Traité sur les sept sacrements. Luther lui répondit qu'il était un sot, un âne, un blasphémateur et un menteur. Le pape, au contraire, lui fit des compliments, et satisfit sa vanité en lui donnant le titre de défenseur de la foi.

Mais, depuis qu'il s'était séparé de l'Église de Rome, sa position était singulière. Devenu hérétique en s'attribuant la suprématie spirituelle, il prétendait rester orthodoxe relativement à tous les points de doctrine. C'était un schisme entièrement à son profit personnel. Il voulait en outre que toutes les consciences prissent exemple sur lui, et ses moyens de persuasion étaient l'échafaud et les confiscations. Ceux qui étaient trop bons catholiques pour détruire l'unité de l'Église étaient brûlés ; ceux qui étaient assez libres penseurs pour combattre

l'infaillibilité du roi, après avoir repoussé l'infaillibilité du pape, étaient également brûlés. Les conseillers du roi étaient fort embarrassés, et le clergé ne savait que résoudre. Il se trouvait alors divisé en deux factions opposées : l'une voulait conserver toute la religion catholique, moins l'autorité papale ; l'autre combattait non-seulement la papauté, mais tous les points de doctrine qui lui semblaient attaquables. On appelait ces deux factions les hommes de l'ancienne doctrine, et ceux de la nouvelle. A la tête de la première était Gardiner, évêque de Winchester, appuyé par le roi lui-même. A la tête de la seconde étaient Cramner, l'archevêque de Canterbury et Thomas Cromwell, le vicaire-général. Mais ils n'osaient faire connaître ouvertement leur manière de penser, tant ils redoutaient les foudres du théologien royal. Ils n'étaient pas hommes à ambitionner les honneurs du martyre.

Ce qui, au surplus, animait le roi contre les réformateurs, c'était d'abord le souvenir de son ancienne lutte contre Luther, et leur refus d'approuver le divorce. Aussi, se détermina-t-il à prouver publiquement qu'il était l'avocat décidé des anciennes doctrines.

En conséquence, il présenta à l'approbation du parlement un statut comprenant six articles

de foi, à savoir : 1° que dans l'Eucharistie est réellement présent le corps naturel du Christ, sous la forme et la substance du pain et du vin; 2° que la communion sous les deux espèces n'estpas nécessaire au salut ; 3° que les prêtres ne peuvent se marier d'après la loi de Dieu ; 4° que les vœux de chasteté doivent être observés ; 5° que les messes privées doivent être conservées ; 6° que l'usage de la confession auriculaire est utile et nécessaire. Tous les articles de ce statut devaient être observés sous peine du feu, du gibet ou de la prison. On l'appela *le statut de sang*. Cramner et Cromwell se crurent perdus. Au fait, personne n'était en sûreté. La reconnaissance de l'autorité romaine était une trahison ; le rejet du symbole romain était une hérésie. Les catholiques et les protestants passaient alternativement par la main du bourreau : les premiers étaient pendus comme traîtres, les seconds étaient brûlés comme hérétiques.

Sur ces entrefaites, Henri VIII était devenu veuf. En 1537, Jeanne Seymour avait donné le jour à un enfant mâle, qui fut depuis Édouard VI, et était morte quinze jours après. Cromwell, qui voyait son influence décroître, voulut attacher le roi au parti de la réforme, en lui faisant épouser Anne, sœur du duc de Clèves, prince luthé-

rien. Un portrait flatteur, peint par Holbein, décida le roi. La main de la princesse fut demandée et accordée; mais, lorsqu'elle fut en Angleterre, Henri la trouva laide et désagréable, et voulut la renvoyer à son frère. Les conseils de Cromwell le décidèrent enfin au mariage. Mais, peu de mois après, il obtint du parlement et du clergé, également serviles, un acte de divorce, et en même temps la condamnation de Cromwell comme hérétique. Le 28 juillet 1540, cet agent de persécution fut conduit au supplice.

Un mois après, Catherine Howard, nièce du duc de Norfolk, apparut à la cour avec le titre de reine. Mais bientôt on découvrit qu'antérieurement à son mariage elle avait eu quelques faiblesses, et l'archevêque Cramner, ennemi de Catherine, parce qu'elle avait été la cause indirecte de la mort de Cromwell, l'accusa auprès du roi. Les preuves furent assez convaincantes pour persuader un homme moins ombrageux qu'Henri VIII; la reine fut décapitée, et presque tous ses parents subirent le même sort pour n'avoir pas révélé sa conduite passée. Le parlement fit une loi qui punissait de mort 1° toute reine qui, supposée vierge avant le mariage, serait convaincue de ne l'avoir pas été ; 2° quiconque n'avertirait pas le roi des infidélités de la reine, passées ou présentes.

Cette terrible loi ne put recevoir une nouvelle application, car la sixième femme de Henri fut une veuve, Catherine Parr. Mais elle était attachée aux doctrines réformées, et trahit ses sentiments à cet égard dans une discussion théologique avec le roi. Celui-ci n'était pas d'humeur à se voir contredire dans ses doctrines, et il ordonna au chancelier de préparer un acte d'accusation contre la reine. Elle fut avertie à temps, alla rendre visite au vieux monarque, et dans une conversation habilement conduite, exprima toute son admiration pour le savoir du théologien couronné et la déférence entière qu'elle avait pour ses décisions. « Non, non, par sainte Marie, s'écria-t-il, je vous connais bien, Kate; vous êtes un docteur. » Elle répliqua que si parfois elle avait osé discuter ses opinions, c'était simplement pour l'amuser, parce qu'elle avait remarqué que, dans la chaleur de la dispute, il semblait oublier les douleurs qui le tourmentaient (il avait un ulcère à la cuisse qui le faisait beaucoup souffrir). « Est-ce bien vrai, mon cœur? dit Henri, alors nous sommes toujours amis. » Et, le lendemain matin, le chancelier étant venu avec une garde pour arrêter la reine, fut renvoyé avec un torrent de reproches.

Cependant, malgré les efforts du roi, les nouvelles doctrines se répandaient avec rapidité. Les

prédications de Wicleff et des lollards avaient déjà ébranlé les esprits, et la révolte de Henri contre Rome encouragé les libres penseurs. Ils avaient plus de logique que le roi, et se sentaient surtout guidés par des motifs plus purs. Les bûchers et l'échafaud donnaient momentanément raison au monarque contre des individus; mais la nécessité même de ces moyens extrêmes témoignait de son impuissance, et l'esprit public ne se laissait persuader ni par les doctrines du théologien royal, ni par les statuts d'un parlement avili, ni par le glaive du bourreau.

Aussi, à la fin de son règne, Henri, comme tous les vieux tyrans, vivait-il au milieu d'inquiétudes et de soupçons continuels. Le duc de Norfolk, un de ses plus zélés serviteurs, et son fils, le comte de Surrey, furent tout à coup arrêtés et conduits à la Tour. Leur véritable crime était d'appartenir à la maison de Howard, et de donner de l'ombrage à la famille des Seymour, qui commandaient dans les conseils du roi. Le prétexte de leur arrestation était le dessein formé par le comte de Surrey d'épouser Marie, la fille de Catherine d'Aragon, pour s'emparer de la succession royale.

Être accusé sous Henri VIII équivalait toujours à une condamnation. Aussi le père et le fils

furent-ils déclarés coupables. Le comte de Surrey fut exécuté le 19 janvier 1547, et le supplice du duc de Norfolk fut indiqué pour le 28. Mais, ce jour même, avant le lever du soleil, Henri VIII était mort, et l'exécution suspendue.

Il est malheureux pour la réforme de dater son existence, en Angleterre, de ce règne de corruption et d'esclavage. Partout ailleurs elle s'établit avec des idées de liberté : ici elle ne commence qu'avec des idées de servilité. Dans les autres pays, le pontificat romain n'est attaqué qu'à cause de ses abus : en Angleterre il est vaincu parce qu'il refuse d'être le serviteur complaisant des débauches royales.

Quand Henri VIII monta sur le trône, il existait encore un certain esprit de liberté qui avait quelquefois arrêté les tentatives arbitraires de son prédécesseur. Mais, en peu d'années, l'abaissement des lords, la dégradation du clergé et les terreurs des communes avaient élevé la puissance du roi au despotisme absolu. La présence d'un parlement ne servait plus qu'à sanctionner les actes odieux d'un règne de sang. Et cependant, comme Henri conserva soigneusement les formes extérieures du gouvernement représentatif, afin de n'avoir pas seul la responsabilité de ses iniquités, ces formes se transmirent pour devenir plus tard la garantie des libertés publiques.

Le despotisme d'Henri VIII donna aussi plus d'unité au royaume, en soumettant tout le pays de Galles à la juridiction anglaise, et en augmentant l'influence de la métropole sur l'Irlande (1). Henri tenta aussi de détacher l'Écosse de l'Église romaine; mais le roi, Jacques Stuart, ne voulut pas y consentir. L'accomplissement de la réforme était réservé au zèle des prédicateurs, secondé par l'ambition des seigneurs.

(1) Voyez *Résumé de l'histoire d'Irlande.*

CHAPITRE II.

1547 à 1553.

Édouard VI.

SOMMAIRE. — Annulation du testament de Henri VIII. — Somerset, protecteur. — Disgrace de Gardiner. — Persécutions religieuses. — Mécontentement populaire. — Soulèvements. — Rivalité de Warwick et Somerset. — Arrestation de ce dernier. — Sa condamnation et sa mort. — Warwick, créé duc de Northumberland, s'empare du pouvoir, et fait signer au jeune roi un testament en faveur de Jeanne Gray. — Mort d'Edouard VI.

Par son testament, Henri VIII avait désigné pour lui succéder le jeune Édouard, fils de Jeanne Seymour, et, à son défaut, Marie, puis Élisabeth, toutes deux auparavant déclarées illégitimes. Il avait en outre institué seize exécuteurs et douze conseillers pour gouverner pendant la minorité du roi. Mais deux mois s'étaient à peine écoulés depuis la mort de Henri, que la forme du gouvernement établie par son testament était renversée. L'oncle maternel du

jeune roi parvint à se faire nommer protecteur et duc de Somerset. Pour augmenter ses richesses des dépouilles du clergé, il se déclara chaud partisan de la réforme, envoya partout des commissaires royaux pour faire reconnaître la suprématie, et fit distribuer des Bibles en langue anglaise. Gardiner fut disgracié, et Cramner chargé de l'éducation religieuse du jeune roi.

En Écosse, des réformateurs fanatiques avaient assassiné le cardinal Beaton, principal défenseur du catholicisme, et Knox, le prédicateur, s'était joint aux assassins avec un grand nombre de ses disciples. Somerset fit un traité avec eux, et marcha en Écosse à la tête de dix-huit mille hommes. Son principal objet était d'obtenir pour Édouard VI la main de la jeune Marie Stuart. A la bataille de Musselburgh, il obtint un avantage signalé; mais il ne put en profiter: son pouvoir était trop précaire, et trop d'ennemis le menaçaient à l'intérieur, pour qu'il osât prolonger son absence.

Pour mieux appuyer son pouvoir sur le zèle des réformateurs, il fit annuler en parlement les statuts des six articles, et y substitua une liturgie composée par Cramner. La tyrannie ne faisait que changer de forme, car les peines les plus sévères furent portées contre quiconque emploierait un autre livre religieux que le ca-

téchisme de l'archevêque de Canterbury. Bientôt les messes privées furent abolies, les images et la plupart des cérémonies du catholisme proscrites; l'élection des évêques fut attribuée à la royauté, enfin le mariage fut permis aux prêtres. Cramner tenait beaucoup à cette réforme : il était depuis longtemps marié, et il n'avait dû la vie sous Henri VIII qu'à sa servile docilité. Du reste, aussi cruel que son royal maître, il faisait brûler ceux qui contestaient l'infaillibilité de son catéchisme.

Les ennemis de Somerset profitaient du mécontentement causé par les persécutions, et bientôt il rencontra un adversaire dans son frère, Thomas Seymour. Celui-ci, nommé grand-amiral, avait épousé Catherine Parr, la veuve de Henri VIII. Après la mort de celle-ci, il aspirait à la main de la princesse Élisabeth. Dénoncé par le directeur de la monnaie à Bristol, qui avait promis de frapper monnaie pour lui, pour l'aider, prétendait l'accusation, à lever dix mille hommes, Seymour fut arrêté et condamné par la chambre des lords. L'ordre de l'exécution fut signé par son frère, et son dénonciateur conserva son emploi : ce qui fit présumer avec quelque raison qu'il avait été suborné pour le calomnier. Somerset sacrifia sans doute son frère pour se débarrasser d'un rival dangereux.

Le protecteur eut ensuite à lutter contre les mécontentements populaires. L'emploi de la nouvelle liturgie occasiona des soulèvements formidables dans les comtés de Devon et de Norfolk. Somerset les apaisa à l'aide des bandes d'aventuriers qui avaient été levées en Italie, en Espagne et en Allemagne.

Cependant, malgré le succès de la répression, ces insurrections successives avaient ébranlé le pouvoir du protècteur. L'inutilité de ses efforts en Écosse l'avait déjà compromis : ce qui acheva de le perdre, fut le mauvais succès des armes anglaises en France, où les troupes ennemies avaient repris tout le Boulonnais conquis par Henri VIII, et menaçaient de près Boulogne, qui ne pouvait plus résister. Il venait en outre d'éprouver un nouvel échec dans ses négociations pour le mariage du roi avec Marie Stuart. La princesse fut accordée au dauphin de France, et cette alliance augmentait la puissance des deux ennemis de l'Angleterre.

Le comte de Warwick avait été envoyé par lui contre les insurgés de l'intérieur, et en avait heureusement triomphé. De retour à Londres, il se mit à la tête des ennemis de Somerset, et parut ostensiblement comme son rival. La majorité des exécuteurs et des conseillers désignés par le testament du dernier monarque se joi-

gnit à Warwick : Somerset alarmé demanda des explications. On vit qu'il avait peur, et on l'arrêta. Vingt-neuf chefs d'accusations furent formulés contre lui pour malversation. Il confessa à genoux sa culpabilité, et implora sa grâce. Elle lui fut accordée; mais dès alors c'était un homme perdu.

Le comte de Warwick prit alors la direction du conseil : c'était avoir le pouvoir royal, parce que les opposants étaient facilement effrayés ou écartés.

Son premier soin fut de faire la paix avec la France; mais les conditions en étaient humiliantes pour l'Angleterre et compromirent aussitôt la popularité de Warwick. Cependant il était soutenu par le nombreux parti des catholiques, qui voyaient en Somerset leur persécuteur. De leur côté, les réformateurs étaient alarmés; la majorité de la nation était incontestablement contre eux; mais Warwick ne crut pas devoir s'écarter en ce point de la politique de son prédécesseur; il avait l'appui de la couronne et de tous les hommes en place intéressés à le défendre, afin de se protéger eux-mêmes. Les membres du conseil, et Cramner surtout, ne cessèrent de poursuivre avec acharnement tous les hommes éminents qui étaient attachés à l'ancienne foi. Son ancien rival, Gardiner, fut en-

fermé à la Tour, dans un cachot étroit, pour n'avoir pas voulu souscrire à tous les articles de son catéchisme. Les évêques de Worcester et de Chichester furent privés de leurs évêchés. La princesse Marie elle-même fut menacée par les lords du conseil : ils emprisonnèrent les premiers officiers de sa maison, et lui signifièrent, par ordre du roi, de se conformer à la nouvelle liturgie. Marie résista avec un noble orgueil à toutes les menaces, brava les fanatiques missionnaires de Cramner, et le conseil fut forcé de céder devant une volonté aussi énergique.

Cramner ne se montrait pas moins cruel envers les hérétiques qui se permettaient de pousser la réforme plus loin que lui. Des unitairiens et autres dissidents furent brûlés.

Cependant Somerset, rendu à la liberté, et en apparence réconcilié avec Warwick, travaillait avec activité à ressaisir le pouvoir. Warwick, qui s'était fait créer duc de Northumberland, laissa son rival s'engager assez pour se compromettre, et, quand il fut sur la trace de ses menées, il le fit de nouveau arrêter. Condamné par la chambre des lords, il fut exécuté le 22 janvier 1552.

Dès lors, Northumberland, en pleine possession du pouvoir, ne dissimula plus ses projets ambitieux. Le jeune roi était d'une santé faible,

et une violente inflammation de poitrine pouvait faire prévoir une mort assez rapprochée. Le duc, en ces circonstances, maria son fils Dudley à Jeanne Gray, petite-nièce de Henri VIII, et fit signer au jeune roi un testament qui appelait celle-ci au trône, à l'exclusion de Marie et d'Élisabeth. Peu après, Édouard mourut, à l'âge de seize ans (1553).

CHAPITRE III.

1553 à 1558.

Marie.

SOMMAIRE. Jeanne Gray proclamée reine. — Intrigues de la France en sa faveur. — Succès de Marie. — Déchéance de Jeanne Gray. — Arrestation et mort de Northumberland. — Disgrace de Cramner. — Rétablissement du culte catholique. — Mariage de Marie avec Philippe d'Espagne. — Conspiration formidable. — Exécution de Jeanne Gray. — Provocations des réformateurs. — Exécution de Cramner. — Nouvelle conspiration. — Elle échoue. — Guerre avec la France. — Bataille de St-Quentin. — Prise de Calais par le duc de Guise. — Mort de Marie.

Northumberland, après avoir pris toutes ses mesures, fit proclamer Jeanne Gray reine d'Angleterre, tandis que Marie, retirée dans le Suffolk, appelait autour d'elle les seigneurs, mécontents de l'ambition du duc. Charles V avait envoyé à Londres des ambassadeurs extraordinaires, pour appuyer les droits de Marie, et le roi de France chargea Noailles d'in-

triguer en faveur de la nouvelle reine. Mais ceux qui soutenaient Jeanne Gray n'avaient aucune popularité, et cet escamotage du trône excitait les murmures des citoyens de Londres. Tous les seigneurs qui n'étaient pas gagnés par Northumberland allaient successivement offrir leurs services à Marie, et bientôt elle se trouva à la tête de trente mille hommes.

Northumberland se mit en campagne pour les combattre; mais, aussitôt après son départ, les autorités et le peuple de Londres proclamèrent Marie. Jeanne Gray descendit du trône, après un règne de neuf jours. Northumberland se soumit et fut conduit à la Tour; Marie fit son entrée à Londres, au milieu des acclamations unanimes du peuple.

Northumberland fut exécuté avec ses principaux complices; mais la reine ne voulut pas faire monter sur l'échafaud sa malheureuse rivale, qui n'avait été que l'instrument docile de l'ambition d'autrui.

Marie n'avait jamais caché son attachement à la religion catholique, et, dès son avènement, il ne fut pas difficile de prévoir qu'elle en tenterait le rétablissement. Gardiner fut fait chancelier, et Cramner fut disgracié. Les membres des communes étaient la plupart catholiques, et les lords professaient une complète

indifférence. La liturgie de Cramner fut abolie, la messe rétablie partout, et le serment de suprématie supprimé.

Toutes ces modifications se firent sans difficulté. La majorité de la nation était encore catholique, et Marie ne faisait, après tout, que donner un exemple de tolérance qu'on n'avait pas rencontré chez ses prédécesseurs. Si, plus tard, elle se montra plus sévère, c'est qu'on l'y contraignit.

Une mesure qui devait lui donner de la force contre les réformateurs, mais qui compromit sa popularité, fut son mariage avec le fils de Charles-Quint, Philippe d'Espagne. Les Anglais virent avec méfiance cet étranger placé à la tête de l'État, et les ennemis du catholicisme exploitèrent le mécontentement par les calomnies les plus ridicules. Ainsi partout on parlait de l'arrogance extrême du prince espagnol, tandis qu'il se montrait au contraire affable et bienveillant; partout on répandait le bruit qu'il faisait passer sur le continent les trésors de l'Angleterre, tandis qu'il est démontré qu'il y apporta des sommes considérables, et que les frais du mariage furent entièrement à sa charge.

Avant même que ce mariage eût été conclu, une formidable conspiration menaça la puissance de Marie. L'ambassadeur français, Noailles,

était l'agent le plus actif du complot. Le duc de Suffolk en fut ostensiblement le chef, et la princesse Élisabeth n'y était pas étrangère. Quinze mille hommes de Kent pénétrèrent jusqu'à Londres, sous les ordres de sir Thomas Wyatt, et le duc de Suffolk alla dans le Warwickshire armer ses tenanciers. Mais quelques troupes sous les ordres du comte de Hungtindon suffirent pour le soumettre, et, quinze jours après son départ de Londres, il était renfermé dans la Tour.

Wyatt fut aussi repoussé par les troupes royales, et fait prisonier avec ses principaux complices. Cette tentative avortée amena l'exécution de l'infortunée Jeanne Gray. Après la première conspiration de Northumberland, la reine n'avait laissé exécuter que trois personnes. Jamais révolution de palais n'avait été moins sanglante. Mais, dans cette nouvelle circonstance, les conseillers de la reine lui représentèrent le danger qu'il y avait à laisser vivre son ancienne rivale, qui servirait toujours d'instrument aux factieux. En conséquence, elle fut exécutée avec son mari, Dudley. Le duc de Suffolk, son frère, Thomas Gray et Wyatt eurent le même sort. Un grand nombre de prisonniers reçurent leur grâce, et quoiqu'on ait à ce sujet accusé Marie de cruauté, il est certain qu'elle

fut beaucoup moins sévère que ne le furent généralement, dans des circonstances semblables, tous ses prédécesseurs, et que ne le fut depuis Élisabeth.

Celle-ci, qui d'abord avait été conduite à la Tour, et contre laquelle il y avait de très graves présomptions, rentra bientôt en grâce auprès de sa sœur, qui usa pour elle de la plus grande indulgence.

Rien ne s'opposait plus à la conclusion du mariage projeté, et, le 25 juillet 1554, Marie et Philippe furent unis dans la cathédrale de Winchester.

Quoiqu'il eût été admis en principe que les hérétiques étaient dignes de mort; quoique les réformateurs, sous le règne précédent, eussent fait de cette théorie plus d'une application sanglante, Marie ne s'empressa pas d'imiter leur exemple. Mais les provocations des réformateurs appelèrent forcément les mesures sévères. Outre qu'ils étaient toujours activement mêlés à toutes les conspirations, ils excitaient sans cesse le peuple, dans leurs prédications, à repousser l'autorité de la reine, l'accablant des épithètes les plus injurieuses. Les membres du clergé catholique ne pouvaient, sans danger, remplir leur ministère; un poignard fut lancé à un prêtre dans une chaire; un fusil fut dé-

chargé contre un autre, et un troisième reçut plusieurs blessures, au moment où il administrait la communion dans une église. Ces actes de violence obligèrent le gouvernement à sévir. On était d'ailleurs à une époque d'intolérance, où le fanatisme était égal de part et d'autre, sinon plus grand chez les réformateurs. Il n'est donc pas étonnant que les catholiques fussent entraînés à user des mêmes rigueurs qu'on avait employées contre leurs frères. Il n'est pas étonnant surtout que Cramner, le ministre complaisant de Henri VIII, et qui s'était établi le grand-inquisiteur du protestantisme, sous Édouard VI, fût à son tour appelé à répondre à des accusations semblables à celles qu'il avait lui-même formulées. Son exécution et celle de Latimer causèrent quelque sensation, d'abord à cause de sa position élevée, ensuite à cause des prédications furieuses de ses coreligionnaires. Mais c'était un fait dans la logique du siècle, et il s'était montré trop de fois cruel envers les autres, pour qu'on puisse entourer sa mémoire de la vénération que lui ont prodiguée les écrivains protestants.

Après avoir vainement tenté de rétablir la paix entre la France et l'Espagne, Philippe partit pour la Flandre, et ne prit qu'une part très indirecte aux affaires du gouvernement anglais.

Sur ces entrefaites, mourut Gardiner, qui, dans l'office de chancelier, avait servi la reine avec zèle et habileté, et sa mort enhardit les factieux à renouveler leurs tentatives. Les réformateurs d'un côté, Noailles de l'autre, excitaient les esprits. On répandit dans les rues, dans le palais, et jusque dans les deux chambres du parlement, des pamphlets contre la reine, imprimés sur le continent. Enfin, il fut résolu de tenter une nouvelle conspiration pour déposer Marie et élever Élisabeth sur le trône. A la tête des conspirateurs se plaça sir Henry Dudley, parent du duc de Northumberland, auquel le roi de France faisait une pension considérable. Il avait de nombreuses relations avec les chefs des réformateurs, et l'on espérait beaucoup de leur fanatisme. Élisabeth, avertie du complot, avait promis sa coopération, et le cabinet français laissait croire que son appui serait très actif.

Mais Noailles ne marchait pas assez vite au gré des conspirateurs anglais : ils étaient résolus d'agir au plus tôt, quand ils furent trahis par un de leurs associés. Plusieurs furent arrêtés et exécutés ; un grand nombre se sauva en France.

La plupart des prisonniers arrêtés étaient des hommes obscurs ; mais parmi eux se trouvaient

deux officiers de la maison d'Élisabeth, dont les dépositions n'étaient pas très rassurantes pour la princesse. La politique de Philippe la sauva. Désespérant d'avoir aucun héritier de Marie, il prévoyait que, si Élisabeth était écartée, la couronne d'Angleterre serait, à la mort de sa femme, dévolue de droit à la jeune reine d'Écosse, femme du dauphin de France. Cet événement devait tellement ajouter à la puissance de son adversaire, qu'il était important pour lui de ne pas faciliter à Marie Stuart et à son époux l'accès du trône anglais. Il est probable que ces considérations sauvèrent la vie d'Élisabeth. On arrêta l'enquête, et les officiers de la princesse furent exécutés comme traîtres et menteurs.

Il paraît néanmoins qu'Élisabeth se rendait justice elle-même, car elle songea à s'enfuir en France. Ce fut Noailles qui l'en dissuada. Quant à celui-ci, il abusait singulièrement de ses privilèges d'ambassadeur, en se mêlant, depuis le commencement du règne, à toutes les conspirations. Il appelle cela dans ses correspondances : « tenir la puce à l'oreille de la reine. »

Ces hostilités permanentes du roi de France, au sein même du palais de Londres, cette guerre déloyale faite par le moyen de conspirateurs soudoyés, engagea Marie à rompre ouvertement

avec Henri II, et à se joindre aux forces espagnoles.

La guerre commença en Flandre, où Philippe avait rassemblé les mercenaires d'Allemagne et les levées d'Espagne. Sept mille Anglais, sous les ordres du comte de Pembroke, se réunirent à lui. Philibert, duc de Savoie, prit le commandement de l'armée combinée, pénétra dans la France et mit le siége devant Saint-Quentin. Le connétable de Montmorency accourut avec une forte armée. Une rencontre eut lieu le 10 août 1557; les Français furent battus avec une perte considérable.

Ce désastre fit rappeler d'Italie le duc de Guise, auquel fut confiée la direction des opérations. Il résolut d'effrayer l'ennemi par un coup vigoureux et décisif. Au cœur de l'hiver, il part de Compiègne avec une armée de vingt-cinq mille hommes et un train considérable d'artillerie de siége. Tout le monde croyait qu'il marchait vers Saint-Quentin, quand tout à coup il se présente sous les murs de Calais. Le gouverneur, lord Wentworth, était à peine revenu de sa surprise, que déjà les boulevards extérieurs étaient enlevés par les troupes françaises. De nombreuses batteries ouvrent le feu sur la ville; les Français y pénètrent, et, huit jours après la première attaque, le 8 janvier 1558,

la ville et le château sont en leur possession. Le duc de Guise marche aussitôt sur Guines; la résistance des Anglais fut opiniâtre, mais courte. Deux jours après le premier assaut, le gouverneur, lord Grey, capitula.

La perte de Calais et de ses dépendances, après deux cents ans de possession, jeta la consternation en Angleterre, et fut pour la reine une vive cause de douleur. Elle répéta souvent que, si on lui ouvrait la poitrine après sa mort, on trouverait le mot *Calais* gravé sur son cœur.

Ce désastre devint bientôt un nouveau sujet d'accusation de la part des mécontents; et il faût convenir aussi que, même les ministres les plus fidèles de la reine témoignèrent toujours à son époux une méfiance qui devait la blesser. Ainsi, peu de semaines avant le coup de main du duc de Guise, Philippe avait averti le conseil de son dessein, en offrant, pour la défense de Calais, une garnison de troupes espagnoles. On refusa, et quelques lords ne craignirent pas d'insinuer que, sous prétexte de protéger la place, il voulait s'en emparer. Après la perte de la ville, il offrit encore de joindre un certain nombre d'Espagnols à un nombre égal d'Anglais, pour tâcher de la reprendre, avant que les ennemis en eussent ré-

paré les fortifications. Cette demande fut encore repoussée sous différents prétextes.

Une nouvelle défaite que les Français éprouvèrent sur les bords de l'Aa ne fut qu'une triste compensation pour la perte de Calais. Une tentative faite sur Brest n'eut aucun succès ; et, malgré deux victoires signalées, Philippe entra en négociation avec Henri II. Mais, ayant fait de la restitution de Calais une condition indispensable à la paix, il fut impossible de l'accorder.

Marie ne survécut pas longtemps à l'impression douloureuse que lui avait causée la perte de Calais. Elle mourut le 18 novembre 1558.

La mémoire de Marie a été attaquée avec fureur par les écrivains protestants, et leurs accusations, souvent répétées sans vérification, ont laissé subsister contre elle des reproches de cruauté qu'elle ne mérite pas. Montée sur un trône qu'on lui contestait, elle épargna la plupart de ceux qui lui avaient disputé ses droits ; et cela à une époque où toutes les révolutions de palais étaient toujours suivies d'exécutions sanglantes. Régnant au milieu des commotions religieuses, dans un pays accoutumé à voir résoudre toutes les controverses sur le bûcher, elle ne permit à la réaction de s'exercer que lorsque le fanatisme et les insultes de ses adversaires eurent provoqué de justes ressentiments,

que lorsque la réforme devint contre elle une conspiration permanente. Deux fois elle pardonna à sa sœur, qui avait voulu lui ravir la couronne, et cependant cette sœur était à ses yeux l'enfant illégitime d'Anne Boleyn, qui avait écarté du trône Catherine d'Aragon, sa mère. Dans le malheur, Marie avait fait preuve de courage, en résistant fièrement aux ordres et aux menaces de ministres cruels, qui prétendaient lui faire abjurer sa religion ; tandis qu'Élisabeth, protestante au fond de l'âme, ainsi qu'elle le prouva plus tard, avait abjuré sous Marie, et professait publiquement la religion catholique.

Il est à remarquer que les souverains réactionnaires, ceux qui veulent rétablir l'ancien état de choses, sont toujours, quels que soient d'ailleurs leurs mérites personnels, traités par les historiens avec une sévérité qui va jusqu'à l'injustice, et même jusqu'à la calomnie. C'est ce qui explique les traditions fâcheuses qui se sont attachées au nom de Marie. Élisabeth, au contraire, qui, moralement, valait beaucoup moins qu'elle, a été exaltée par l'histoire, et citée avec fierté par la reconnaissance nationale. C'est que d'Élisabeth a daté le triomphe de la réforme.

CHAPITRE IV.

1558 à 1603.

Élisabeth.

SOMMAIRE. Rétablissement du culte réformé. — Paix avec la France.—Troubles en Ecosse.—Marie Stuart. — Son mariage avec Henri Stuart. — Assassinat de Rizzio. — Assassinat de Henri Stuart. — Mariage de Marie avec Bothwell. — Soulèvement des seigneurs. — Captivité de Marie. — Son évasion. — Sa défaite à Glascow. — Elle se retire en Angleterre. — Elisabeth la fait emprisonner.—Excommunication d'El.sabeth. Projets de mariage d'Elisabeth. — Procès de Marie Stuart. — Son exécution. — Philippe II déclare la guerre. —Formidable expédition.—Désastre de l'*Armada*. — Persécutions religieuses. — Tentatives des flibustiers sur Cadix. — Troubles en France. — Elisabeth envoie des secours à Henri de Bourbon. — Paix de Vervins. — Troubles en Irlande. — Expédition sous les ordres d'Essex. — Sa fuite, son retour, son jugement. — Nouvelle révolte d'Essex. — Sa condamnation et sa mort. — Mort d'Elisabeth.

William Cecil, qui avait été secrétaire d'Édouard VI, dirigea les premiers actes de la reine Élisabeth. Politique froid et cauteleux, Cecil

avait laissé un instant sommeiller sa prudence, en s'associant aux projets de Northumberland. Marie lui fit grâce, et il tâcha de se faire bien venir en pratiquant ouvertement la religion catholique. Mais, en même temps, il entretenait une correspondance secrète avec Élisabeth, devenue, par la stérilité de la reine, héritière du trône.

Quand Élisabeth notifia aux cours étrangères son avènement « par droit héréditaire et du consentement de la nation, » le pape répliqua qu'il ne pouvait comprendre le droit héréditaire d'une personne qui n'était pas née dans le mariage, ajoutant que Marie Stuart, reine d'Écosse, réclamait la couronne, comme la plus proche des descendants légitimes de Henri VII. Elle était effectivement petite-fille de la sœur aînée de Henri VIII. Guidée d'ailleurs par les conseils de son beau-père, Henri II, roi de France, Marie Stuart prit aussitôt le titre de reine d'Angleterre, et mit sur son écu les armes d'Angleterre avec celles d'Écosse et de France.

Ces premières hostilités décidèrent la politique et les croyances d'Élisabeth. Sous le règne de sa sœur, elle s'était, autant par adresse que par indifférence, conformée aux pratiques du catholicisme, mais, à son avènement, elle rencontre une opposition de la part du chef de

l'Église et un compétiteur dans une princesse catholique. Dès lors, elle prend la résolution de s'appuyer sur les intérêts et les préjugés du protestantisme. Le parlement reconnut la suprématie spirituelle de la reine ; les statuts d'Édouard VI en faveur du service réformé furent rétablis ; la messe et la liturgie romaine abolis. Tous les évêques, hormis un seul, refusèrent le serment et furent changés; enfin, toutes les propriétés ecclésiastiques, rendues à l'Église par Marie, furent réannexées à la couronne. La révolution religieuse se trouvait encore accomplie, et cette fois définitivement. Ce ne fut pourtant ni sans troubles ni sans persécutions. Élisabeth se montra plus impitoyable que Marie, et les victimes du fanatisme protestant furent plus nombreuses encore que celles du catholicisme. Mais l'éclat du règne d'Élisabeth a fait oublier les vices et les faiblesses de cette reine, protégée d'ailleurs par la partialité des écrivains protestants.

Cependant ce régne, encore mal affermi, avait besoin de paix. Le roi Philippe II, après avoir vainement offert sa main à Élisabeth, n'avait plus les mêmes motifs ni de politique ni de religion pour rester l'allié de l'Angleterre ; il consentit donc à la paix avec la France. La seule chose qui retînt encore Élisabeth, était la ces-

sion de Calais, à laquelle elle ne pouvait se résoudre. Enfin, il fut convenu que le roi de France en conserverait la possession pendant huit années, et qu'à l'expiration de ce terme, il rendrait la ville et ses dépendances, sous un dédit de cinq cent mille couronnes.

Une fois les embarras extérieurs écartés, Élisabeth s'attacha à fortifier sa puissance à l'intérieur, en développant la réforme religieuse. Dans ce double but, il lui fallait abattre sa rivale Marie Stuart : les évènements la secondèrent merveilleusement.

L'Écosse était alors livrée à tous les troubles qu'occasionnent les querelles de religion. Les populations étaient exaltées par les prédications de Jean Knox, de Genève, et l'ambition des nobles favorisait des doctrines qui tendaient à les rendre indépendants de la couronne. Aussi, les seigneurs ennemis de la cour étaient-ils presque tous partisans de la réforme, tandis que les royalistes étaient tous catholiques. Bientôt les novateurs formèrent des rassemblements, des associations, des armées. La Bible était leur catéchisme politique, et servait de texte à toutes leurs déclamations et de justification à tous leurs actes. Ils s'appelaient les Enfants de Dieu, armés contre les Cananéens, pillaient les églises, comme des asiles voués au culte de Baal,

et égorgeaient les catholiques, comme sectateurs de Moloch. Des auxiliaires français vinrent défendre l'autorité royale; une armée d'Élisabeth vint appuyer les révoltés. Ceux-ci triomphèrent, et un conseil de douze seigneurs fut établi pour gouverner l'Écosse en l'absence de Marie. Par une loi du parlement, la religion romaine fut abolie et la hiérarchie épiscopale détruite. Les novateurs religieux se déclarèrent indépendants de l'autorité civile et ne relevant que de Dieu. Il ne devait plus y avoir ni évêques ni prêtres, mais de simples prédicateurs : les réformés s'appelèrent presbytériens.

Bientôt Marie, devenue veuve, quitta la France pour reprendre son trône d'Écosse. Son catholicisme la mettait en butte à la haine des novateurs populaires, et son titre de reine armait contre elle les seigneurs ambitieux qui s'étaient partagé l'autorité royale, tandis que ses prétentions au trône d'Angleterre et sa qualité incontestable d'héritière excitaient la jalousie vindicative d'Élisabeth. Dans cette position difficile et environnée de dangers, Marie prit pour époux son cousin Henri Stuart, qui, au lieu de la protéger, conspira contre elle, et fit assassiner sous ses yeux le Piémontais Rizzio, auquel elle avait donné sa confiance : il prétendait, avec les autres seigneurs, que Rizzio était l'amant de la

reine, tandis que son véritable crime était sa fidélité inébranlable dans cette cour de conspirateurs.

Cet odieux assassinat sépara les deux époux. Henri se retira de la cour, et bientôt il fut lui-même assassiné. Rien ne prouve que Marie prit aucune part à cet acte perfide. Mais Bothwell, un des meurtriers avérés de Henri Stuart, devint son époux, quoiqu'il fût marié à une autre femme, et cette union doublement coupable ternit la réputation de Marie Stuart.

Les prédicateurs presbytériens accusèrent la reine du meurtre de son époux, soulevèrent la population; et les seigneurs, jaloux de l'élévation de Bothwell, se joignirent aux révoltés. Marie ne put résister à une insurrection générale. Bothwell s'enfuit sur le continent, et la reine, prisonnière de ses sujets, fut renfermée au château de Lochleven, où on la contraignit d'abdiquer en faveur de son fils, Jacques VI. Un autre acte, qui lui fut également arraché par la violence, confiait la régence au comte de Murray, son frère naturel.

Après huit mois de captivité, Marie, délivrée par Georges Douglas, appela autour d'elle les seigneurs restés fidèles, et parvint à réunir six mille hommes: Murray les battit près de Glascow (1568). Alors, se fiant à la générosité

d'Élisabeth, elle alla lui demander un asile, et lui offrit d'être arbitre entre elle et ses sujets.

Élisabeth, pour toute réponse, la fit enfermer, trop heureuse de retenir captive une rivale qu'elle redoutait. Murray vint à Londres, avec plusieurs autres seigneurs écossais, accuser Marie du meurtre de son époux. L'affaire n'eut pas de suites, probablement parce qu'on manquait de preuves, et Élisabeth n'eut pas même de prétexte pour retenir en prison une reine qui était venue lui demander l'hospitalité. Mais elle ne se relâcha en rien des ordres cruels qu'elle avait donnés.

Toutefois une prisonnière aussi considérable n'était pas un médiocre embarras. Les rois de France et d'Espagne protestèrent au nom des têtes couronnées et du droit des gens. Élisabeth n'en tint pas compte ou donna de mauvaises raisons. Mais les catholiques de l'intérieur, horriblement persécutés par elle, ne virent pas avec indifférence les malheurs d'une souveraine, héritière du trône d'Angleterre, et dont l'avènement pouvait être la fin de leurs maux. Pour hâter le moment de leur délivrance, ils conspirèrent plus d'une fois en sa faveur ; le mauvais succès de leurs tentatives ne fit que resserrer ses chaînes.

Le rang de la captive et les charmes de sa

personne tentèrent d'autres conspirateurs plus ambitieux. Bothwell, sollicité par les amis de la reine, consentait à un divorce. Le duc de Norfolk, le plus puissant seigneur d'Angleterre, obtint la promesse de la main de Marie et entreprit de la délivrer pour devenir roi. Arrêté une première fois, il fut relâché faute de preuves. Deux ans après, il conspira de nouveau, et cette fois d'intelligence avec l'Espagne. Cité devant la chambre des pairs, il fut condamné à mort et exécuté. Le parlement, qui sous ce règne ne fut que le docile instrument des volontés souveraines, demandait qu'on jugeât Marie. Élisabeth ne jugea pas l'occasion opportune.

Cependant Élisabeth, tout en protestant ouvertement de son désir de maintenir l'alliance contractée avec la couronne de France, fournissait aux huguenots des secours en hommes et en argent. Elle tenait surtout à abaisser la puissance des Guises, à cause de leur parenté avec Marie Stuart. Elle se flattait aussi de l'espoir de recouvrer Calais, que les chefs des huguenots avaient formellement promis de lui rendre; et, pour gage de leur promesse, ils lui avaient livré le Havre, dont ils se trouvaient maîtres. Mais, peu après, elle eut la douleur de voir reprendre le Havre par les troupes royales, malgré les efforts de la garnison anglaise. Cette violation des

traités autorisa la cour de France à refuser de se dessaisir jamais de Calais, et Élisabeth fut contrainte de se contenter de recevoir pour seul dédommagement le quart de la somme des cinq cent mille couronnes stipulées. Elle n'aurait probablement rien obtenu, si elle n'avait eu entre ses mains, comme otages, quatre seigneurs français.

Les secours donnés aux huguenots français, et plus encore l'emprisonnement de Marie Stuart, provoquèrent les colères de la cour de Rome. Le pape, Pie V, publia une bulle d'excommunication contre Élisabeth, la dépouillant de ses prétendus droits à la couronne d'Angleterre, et relevant ses sujets de leur allégeance. Quoique cet acte eût peu d'effet, Élisabeth en fut émue dans un moment où les catholiques de son royaume étaient poussés à bout par les persécutions.

A la même époque, les Pays-Bas, soulevés contre la domination espagnole, offrirent au roi de France d'abord, puis à Élisabeth, de se placer sous sa dépendance; la prudente reine refusa, mais leur envoya des secours. Philippe, irrité, se crut en droit de favoriser les insurgés de l'Irlande, mais son intervention fut impuissante. Ce malheureux pays eut à souffrir sous Élisabeth les malheurs les plus atroces. La po-

litique anglaise s'y montra implacable et sauvage.

Sur ces entrefaites, arriva en Angleterre la nouvelle des massacres de la Saint-Barthélemy; les protestants, pénétrés d'horreur, crurent aux bruits répandus depuis longtemps à dessein sur une prétendue conspiration catholique pour leur destruction, conspiration dont Marie Stuart était représentée comme la tête. Les ministres d'Élisabeth avaient fait trop de mal à cette princesse, pour pouvoir en espérer jamais un pardon; et comme elle était héritière du trône, il leur importait d'en finir avec elle, pour ne pas perdre un jour leurs honneurs et leurs richesses. Profitant donc des évènements qui se passaient en France, ils prévinrent Élisabeth de pourvoir à sa propre sûreté, l'assurant qu'il n'y avait pas d'autre moyen de tromper la malice de ses ennemis, qu'en mettant à mort Marie Stuart, sa rivale et leur alliée. Élisabeth n'était pas éloignée de leur avis; mais elle n'osait commander publiquement l'assassinat de sa plus proche parente. Elle fit partir pour Édimbourg un agent secret, qui offrit aux seigneurs possesseurs de l'autorité de remettre Marie entre leurs mains, « pour recevoir ce qu'elle avait mérité dans ce pays selon l'ordre de la justice, » ajoutant que, la leur remettre pour la

garder, serait par-dessus toutes choses ce qu'il y aurait de plus dangereux. Elle leur demandait en conséquence, comme garanties, leurs enfants et leurs plus proches parents.

Mais le comte de Marr était alors régent, et il rejeta fièrement les odieuses insinuations d'Élisabeth. Peu de jours après, il tomba malade et mourut. Ses amis attribuèrent sa mort au poison. Morton, partisan reconnu du ministère anglais, fut nommé régent.

Cependant les alarmes d'Élisabeth, relativement aux projets supposés des catholiques français, s'étaient dissipés : un mariage lui avait été proposé avec le duc d'Anjou, frère de Henri III, et, après plusieurs entrevues avec ce jeune prince, les conditions avaient été réglées et acceptées de part et d'autre. Mais le bruit de ce mariage alarmait également les fanatiques des deux pays. Les ligueurs français déclarèrent en chaire que le mariage de l'héritier présomptif de la couronne avec une princesse hérétique présageait la chute de l'Église, et les ministres protestants, en Angleterre, dépeignaient ce mariage comme une union impie et sacrilége entre une fille de Dieu et un fils de Satan. Élisabeth hésita, et le duc d'Anjou, en attendant sa décision, alla prendre le commandement des insurgés des Pays-Bas, qui lui offraient la sou-

veraineté. Six mois après, il mourut à Château-Thierry.

Quoique la reine eût indifféremment protégé, hors de l'Angleterre, les dissidents de toutes les nuances, elle ne montrait pas la même tolérance au sein de son royaume. Si les catholiques étaient cruellement persécutés, les sectaires, qui ne se conformaient pas aux prescriptions de l'Église anglicane, n'étaient pas épargnés. Les persécutions les plus atroces étaient autorisées par les votes d'un parlement servile. Les prisons regorgeaient de détenus pour cause de religion. Ceux qui niaient la suprématie de la reine étaient traînés sur la claie, pendus et mis en quartiers. Les noms de tous les réfractaires de chaque paroisse, montant à près de cinquante mille, furent envoyés au conseil des ministres ; les magistrats étaient sévèrement blâmés de leur peu d'activité. Nul n'était en sûreté chez lui, où il était exposé, à toute heure de jour ou de nuit, à la visite d'un magistrat qui se faisait accompagner le plus souvent de la populace armée. Qu'on juge des excès qui se commettaient dans des visites domiciliaires faites avec de tels agents. Une foule de prêtres catholiques furent arrêtés, et, à leur étonnement, accusés d'avoir comploté la mort de la reine. Malgré leurs protestations,

ils furent condamnés à mort, après avoir été soumis aux plus affreuses tortures.

Dans le même temps, les bûchers de Smithfield étaient rallumés pour punir quelques pauvres anabaptistes.

Cependant, en Écosse, le parti des seigneurs dévoués à l'Angleterre avait le dessous. Conseillé par les seigneurs du parti national, le jeune roi, quoique âgé de douze ans, envoya à Morton l'ordre de résigner son autorité.

Il obéit, et, peu après, fut accusé d'avoir participé à l'assassinat de Henri Stuart, le père du roi. Elisabeth envoya un agent officiel pour tâcher de détourner le coup qui menaçait Morton ; elle essaya même de soulever les seigneurs du parti anglais ; mais ceux qui étaient avec le roi ne se laissèrent pas intimider, et Morton, condamné à mort, fut exécuté. Cette résolution du jeune roi alarma Élisabeth ; Marie Stuart vit en conséquence augmenter les rigueurs de sa captivité.

De nouveaux évènements précipitèrent le dénoûment. Les exilés catholiques, encouragés par le duc de Guise, par Castelli, nonce du pape à Paris, par l'ambassadeur d'Espagne, méditèrent la délivrance de Marie. Des prêtres jésuites furent envoyés en Angleterre pour se concerter avec elle, et en Écosse pour s'assurer

la coopération du roi Jacques. Les plans étaient vastes et bien combinés. Le duc de Guise devait débarquer, avec une armée, dans le sud de l'Angleterre, pendant que Jacques entrerait, par les frontières du nord, avec un corps de troupes écossaises, et que tous les catholiques de l'intérieur se soulèveraient. Mais tout était encore à l'état de projet, et nul préparatif n'était fait, lorsque les agents secrets d'Élisabeth, se mêlant au complot, en dénoncèrent tous les détails. Les prêtres jésuites furent arrêtés, et de nouvelles persécutions s'appesantirent sur les catholiques.

Marie avait eu connaissance des projets conçus; aux reproches qui lui furent adressés, elle répondit qu'il n'y avait aucun crime de sa part à chercher sa délivrance. L'argument sembla juste, et les ministres, qui voulaient sa mort, durent attendre une nouvelle occasion. Elle se présenta bientôt.

Des agents envoyés de Paris, associés, sans s'en douter, à des espions du ministère anglais, complotèrent la délivrance de Marie, et entraînèrent dans leurs projets un jeune homme de famille et de fortune, nommé Babington. Celui-ci, plein d'ardeur et de zèle, se jeta à corps perdu dans la conspiration; mais, persuadé qu'il n'y avait aucune tentative à faire en faveur

de Marie, tant que vivrait Élisabeth, il proposa de commencer l'entreprise par la mort de la reine. Il se chargeait de ce soin avec cinq gentilshommes de ses amis, tandis que d'autres iraient délivrer la reine d'Écosse.

Les ministres anglais furent aussitôt informés de ce qui se tramait. Mais l'important pour eux était de mêler directement ou indirectement Marie Stuart au projet d'assassinat. L'imprudent Babington reçut le conseil de prendre l'avis de Marie elle-même; et, dans une lettre qu'il lui adressa, il lui apprit qu'il était déterminé, lui et ses amis, non-seulement à la délivrer de sa captivité, mais encore à dépêcher la reine usurpatrice de ses droits, l'assurant qu'ils étaient prêts, au reçu de son approbation, à s'engager sur le sacrement à réussir ou à perdre la vie. Les messagers, porteurs de la correspondance des conjurés, étaient des hommes payés par le cabinet anglais, de sorte que la lettre de Babington fut placée sous les yeux du ministère, avant que d'être remise à Marie Stuart. Il s'applaudit de voir un piége si bien dressé, et fit parvenir la lettre à la malheureuse captive.

Marie, dans sa réponse, déclare qu'elle accepte l'offre de délivrance de Babington, mais, en même temps, elle l'avertit de ne pas faire

un pas qu'il ne se soit assuré de deux choses : de l'appui d'un parti puissant à l'intérieur, et de la coopération d'un corps de troupes espagnoles des Pays-Bas, qu'il ne pouvait obtenir avant le commencement de l'automne.

Comme on le pense bien, cette lettre ne fut pas remise d'abord à Babington, mais au ministre qui l'avait provoquée. On en prit aussitôt copie, et elle ne fut transmise que quelques jours après à l'imprudent conspirateur. Quelques historiens affirment qu'il y fut fait des interpolations relatives au projet d'assassinat, afin que la complicité et l'autorisation de Marie ne pussent être équivoques.

Une fois munis de ces précieux documents, les ministres jugèrent à propos de mettre un terme à la conspiration. Quatorze conjurés furent arrêtés. Babington, et six autres avec lui, avouèrent hautement leurs desseins. Les sept autres nièrent leur culpabilité, et n'en furent pas moins exécutés. Élisabeth voulait qu'on leur fît souffrir quelque genre de mort plus barbare et plus horrible que le châtiment ordinaire de la trahison ; mais, quand on lui représenta qu'un tel changement serait illégal, elle demanda « que l'exécution fût prolongée à l'extrémité de la souffrance. »

Marie Stuart, surveillée de plus près, et

n'ayant aucune communication au dehors, ne savait encore rien de toute cette procédure, lorsqu'on la transporta tout à coup au château de Fotheringay, dans le Northamptonshire. Quelques jours après, une commission, composée de pairs, de juges et de conseillers privés, se présenta au château, et somma Marie de comparaître en sa présence. Elle s'y refusa d'abord, ne leur reconnaissant pas le droit de juger une tête couronnée. Mais, craignant de confirmer l'accusation par son silence, elle se détermina à répondre. Quant au premier chef d'accusation, savoir, le fait d'avoir conspiré pour faire envahir le royaume par des étrangers; elle ne le nia pas. Elle était, disait-elle, l'égale et non la sujette d'Élisabeth, et, entre égaux et souverains, il n'y avait d'autre loi que la loi naturelle. Cette loi l'autorisait pleinement à chercher à se délivrer d'une injuste captivité. Quant au second chef, c'est-à-dire le fait d'avoir comploté la mort de la reine, elle le nia positivement. On lui lut un passage de la lettre à Babington, qui faisait allusion à l'attentat. Elle protesta solennellement qu'elle n'avait jamais écrit ces lignes. Il est à remarquer, d'ailleurs, qu'on ne lui produisait que des copies; et, comme les accusateurs avaient les originaux entre leurs mains, leur bonne

foi, en cette occasion, peut à juste titre paraître suspecte. Nau, secrétaire de Marie, avoua que la lettre de Babington contenait bien une allusion à la mort d'Élisabeth, mais que Marie ne voulut faire aucune réponse à ce sujet, parce que c'était une chose qu'elle ne désirait ni ne projetait.

Marie, à qui l'on avait refusé même le secours d'un avocat, se défendit elle-même avec beaucoup d'habileté et de courage contre l'armée de légistes qu'on lui opposait comme accusateurs et comme juges. Mais sa condamnation avait été résolue d'avance, et sa culpabilité fut déclarée par tous les commissaires, à l'exception d'un seul.

Prévoyant ce résultat, Élisabeth avait convoqué le parlement, auquel furent soumis les détails de la procédure. Les deux chambres demandèrent la prompte exécution de la condamnée.

Cependant les ambassadeurs de France et d'Écosse faisaient entendre de vives réclamations. Le premier ne reçut que des réponses aigres et même des affronts; le second fut amusé par de vaines négociations. Deux mois s'écoulèrent dans l'indécision, Élisabeth n'osant pas se décider à signer l'ordre de l'exécution. Elle reculait devant l'infamie de ce meurtre

légal, ne voulant pas cependant que Marie vécût plus longtemps pour l'inquiéter. Car elle fit insinuer à sir Amyas Paulet, gardien de la captive, qu'il pourrait bien lui épargner la honte d'une exécution. Paulet, qui était un bigot rigide, s'indigna qu'on pût lui proposer un assassinat. L'ordre royal fut donc envoyé, et Marie monta sur l'échafaud, le 8 février 1587, environ vingt ans après qu'elle eut perdu sa liberté. Ce fut le premier exemple d'un régicide judiciaire.

Jacques proféra d'abord des paroles de vengeance; mais les partisans d'Élisabeth à la cour d'Écosse lui firent entendre que, devenu l'héritier présomptif de la couronne d'Angleterre, il ne devait pas risquer ce bel héritage par une rupture avec la reine. Un présent de quatre mille livres sterling acheva de lui fermer la bouche.

Le ressentiment de Henri III n'était guère plus à craindre : au milieu des difficultés de la guerre civile, il ne se souciait pas, par un dévoûment chevaleresque, d'assurer aux huguenots la puissante alliance d'Élisabeth. Peut-être même ne voyait-il pas sans déplaisir un évènement qui diminuerait beaucoup l'importance du duc de Guise.

Cependant un vengeur de la majesté souve-

raine outragée se présenta. C'était Philippe II. Il est vrai qu'il avait aussi à venger ses propres injures. Depuis longtemps Élisabeth, quoiqu'officiellement en paix avec l'Espagne, fournissait des secours aux insurgés des Pays-Bas, et son favori Leicester, qui commandait l'armée anglaise, prenait le titre et l'autorité de gouverneur des provinces révoltées. Des aventuriers anglais enlevaient sur mer les vaisseaux marchands des Espagnols, et allaient sur les côtes d'Amérique piller leurs établissements. Cette guerre de pirates était encouragée par Élisabeth, qui prenait secrètement sa part des prises.

Philippe II avait, pendant de longues années, dissimulé son mécontentement : ses préparatifs avaient été faits en silence, et Élisabeth fut avertie qu'une invasion formidable menaçait l'Angleterre. Cent trente-cinq vaisseaux, portant huit mille marins et dix-neuf mille soldats, étaient réunis à l'embouchure du Tage, et le fameux Farnèse avait rassemblé sur les côtes de Flandre une armée de trente mille hommes, destinée à l'invasion de l'Angleterre.

Le 20 mai 1588, la flotte, appelée, par la présomption des Espagnols, l'*invincible Armada*, partit du Tage. Les ministres anglais tremblaient; Élisabeth seule montrait de l'énergie,

quoique l'Europe entière jugeât que c'en était fait de la puissance britannique. Les éléments vinrent à son secours. A la hauteur du cap Finistère, une tempête violente dispersa la flotte : les côtes de la France et les rivages de la Galicie furent couverts de débris. Après une relâche de trois semaines, le duc de Medina Sidonia, commandant de la flotte, remit en mer, pénétra dans la Manche, harcelé par les vaisseaux anglais, plus légers et plus agiles que les gros navires espagnols. Cependant il résista bravement à tous leurs efforts; mais une nouvelle tempête, plus violente que la première, l'assaillit, et l'Armada fut bientôt dispersée le long de la côte, d'Ostende à Calais.

Il n'y avait plus moyen, pour les Espagnols affaiblis, de revenir par la Manche, au milieu des flottes anglaises. Le duc de Medina résolut, de l'avis de tous ses officiers, de tourner le nord de l'Écosse et de l'Irlande; mais il eut encore à lutter, dans ces mers orageuses, contre la violence des vents et des vagues, et quand il rentra au port de Saint-André, il avait perdu trente vaissaux de première classe et dix mille hommes.

Les désastres de l'Armada causèrent en Angleterre une joie proportionnée aux craintes qu'on avait conçues. Élisabeth célébra son

triomphe par des sacrifices de victimes humaines. Parmi les catholiques détenus pour cause de religion, on choisit six ecclésiastiques, qui furent pendus comme prêtres, quatre laïques, qui furent suppliciés comme « réconciliés » à l'Église catholique, et quatre autres, comme recéleurs de prêtres. Dans les trois mois qui suivirent, quinze autres prisonniers furent exécutés, sans qu'on les accusât d'autre chose que de la simple pratique de leur religion. Depuis la défaite de l'Armada jusqu'à la mort de la reine, soixante et un ecclésiastiques, quarante-sept laïques et deux femmes de qualité subirent la peine capitale pour cause de religion. Dès que la victime était suspendue au gibet, et avant sa mort, le bourreau lui ouvrait le ventre, et lui arrachait les entrailles palpitantes.

Les puritains fournirent aussi quelques victimes, mais en plus petit nombre. Jacques Stuart, devenu, par la mort de Marie, héritier présomptif de la couronne, penchait vers le puritanisme; et les ministres anglais ménageaient déjà d'avance ses susceptibilités religieuses.

Les succès qu'avaient obtenus Drake, Cavendish et plusieurs autres flibustiers sur les rives de l'Amérique espagnole avaient répandu en Angleterre le goût des expéditions aventu-

reuses. Don Antonio, prieur de Crato, qui avait disputé, sans succès, à Philippe la couronne de Portugal, s'étant vainement adressé à Élisabeth, une association de particuliers tenta de conquérir ce royaume. A l'aide de souscriptions, ils réunirent un armement de deux cents voiles, portant vingt et un mille hommes. Drake commandait la flotte, et Norris l'armée de terre. La reine encouragea cette entreprise, qui devait faire du mal à son ennemi, sans qu'il lui en coûtât rien.

Mais, après une vaine tentative sur la Corogne, et de là sur Lisbonne, où pas une épée ne fut tirée en faveur de don Antonio, ces aventuriers furent contraints de se rembarquer et de regagner l'Angleterre, après avoir perdu la moitié de leurs forces.

Cependant de graves évènements s'étaient passés en France. La journée des barricades avait compromis le trône des Valois, déjà fortement ébranlé par la ligue. Il fallut l'assassinat du duc et du cardinal de Guise à Blois[1] pour rendre à Henri III quelque autorité. Réuni alors au roi de Navarre, il venait de mettre le siége devant Paris, lorsque, le 1er août 1589, un moine dominicain l'assassina à Saint-Cloud. Henri de Bourbon prit le titre de roi de France et sollicita des secours d'Élisabeth. Ce prince protestant, et en-

nemi acharné des Espagnols, avait un double titre à l'alliance de la reine. Toutefois elle ne lui accorda des secours que d'une main lente et avare. Mais le roi d'Espagne ayant opéré un débarquement sur les côtes de la Bretagne, dont il réclamait la souveraineté pour sa fille, l'infante, comme représentant de sa mère, Élisabeth de France, Élisabeth se décida à donner à Henri IV un appui plus sérieux. La prise de Calais par les Espagnols lui fit hâter ses préparatifs, et une flotte formidable, sortie de Plymouth, se dirigea vers Cadix, pénétra dans la rade, y attaqua la flotte espagnole, qu'elle battit, et s'empara de la ville, qui fut pillée et rançonnée.

Philippe voulut se venger par une nouvelle expédition, non moins formidable que celle de l'Armada, mais une tempête dispersa de nouveau ses flottes, qui durent regagner les côtes d'Espagne après des pertes immenses.

Au moment où Élisabeth se félicitait de ces succès, dus aux hasards de la mer, sa joie fut troublée par l'annonce de la paix de Vervins, signée entre Henri IV et les Espagnols. Vainement avait-elle fait de pressantes remontrances au roi français ; vainement l'ambassadeur anglais, appuyé par les députés des Pays-Bas, mit-il tout en œuvre pour empêcher les conclusions de la paix. Henri répondit qu'il avait envers son

peuple des devoirs que sa reconnaissance pour d'autres ne pouvait l'empêcher de remplir. Par le traité de Vervins, la France rentrait en possession de Calais et de toutes les places qui lui avaient été enlevées pendant la guerre. Grâce à son habile politique, Henri put bientôt après donner un gage à la liberté religieuse par la proclamation de l'édit de Nantes.

Élisabeth n'en continua pas moins à fournir des subsides et des troupes à la Hollande; mais le repos d'un allié aussi puissant que la France ne lui permit pas de se mesurer directement avec les forces espagnoles.

Cependant les troubles sans cesse renaissants de l'Irlande occupaient vivement le cabinet anglais. La révolte et le succès d'O'Neil, comte de Tyrone, inspiraient de graves inquiétudes. Par suite de la funeste politique qui prenait pour règle la persécution plutôt que la justice, le lord-lieutenant Perrot avait été rappelé, parce qu'il se montrait autant ami des indigènes que des colons anglais. Il avait pourtant amené l'Irlande à un état de tranquillité jusqu'alors inconnu dans ses annales. Mais on prétendait que son impartialité donnait de nouvelles forces aux mécontents irlandais. Accusé par les colons, dont il avait réprimé les violences, il fut enfermé à la Tour et condamné à mort.

Élisabeth voulait dompter l'opiniâtreté des Irlandais, auxquels elle refusait même le titre de sujets. Une expédition fut résolue, et on en confia le commandement à Essex, le favori de la reine, qui avait succédé à Leicester dans l'emploi de mignon royal. Mais, au lieu de gloire que devait recueillir Essex, et malgré les formidables préparatifs de l'expédition, il passa plusieurs mois à prendre quelques villes, jusqu'à ce que son armée fût réduite de moitié par la désertion et les maladies; et Tyrone, contre lequel l'expédition avait été principalement dirigée, obtint des conditions aussi favorables que s'il eût été vainqueur. Les ennemis d'Essex l'accusaient hautement; la reine le menaçait de sa juste vengeance, lorsque tout à coup, tandis qu'on le croyait encore à la tête de son armée, il reparut à la cour. Élisabeth, indignée, lui intima l'ordre de se considérer comme prisonnier dans sa chambre, et le fit comparaître devant un tribunal particulier, composé de dix-huit commissaires, ayant le pouvoir de prononcer « la censure », mais non la condamnation du prisonnier. Élisabeth, dans toute cette affaire, montrait les passions d'une maîtresse irritée, qui voulait dompter l'orgueil d'un amant présomptueux.

Amené devant un tribunal irrégulier, com-

posé d'hommes qui étaient ses rivaux et ses ennemis politiques, Essex fut forcé de comparaître à genoux, avec ses papiers dans son chapeau, placés devant lui sur le plancher. L'audience dura onze heures, et ce ne fut que passé le milieu de la séance qu'on lui permit de se tenir debout. Un peu plus tard, on le laissa se soutenir sur un buffet. Le fameux Bacon, qui devait son emploi à l'amitié d'Essex, soutint avec acharnement l'accusation ; et chacun des commissaires, sans exception, prononça la censure du coupable. Sur leur rapport, communiqué à Élisabeth, il fut décidé qu'Essex serait suspendu de l'exercice de tous ses emplois, et qu'il resterait prisonnier sous le bon plaisir de la reine.

Cependant sa captivité fut douce; car il avait pour prison sa propre maison. Mais il avait joué trop longtemps le premier rôle à la cour, pour pouvoir se résigner à l'obscurité d'une disgrâce. Après avoir fait de vaines tentatives pour rentrer en faveur, il eut recours aux dangereuses ressources d'une conspiration. Chaque jour accouraient chez lui des mécontents de tout rang et de tout état, nobles, puritains et catholiques. Leur projet était de s'emparer de la personne des ministres, et de contraindre la reine à gouverner suivant leur direction. Mais les ministres

étaient avertis, et Essex reçut ordre de se présenter devant le conseil. Cet ordre lui fit brusquer le dénoûment, avant d'avoir pris les mesures nécessaires. Suivi de deux cents gentilshommes, il s'élança dans la rue l'épée à la main, appelant à l'insurrection tous les citoyens qui étaient fatigués de la tyrannie des ministres. Mais les rues étaient désertes, et personne ne répondit à son appel. Repoussé par la garde, il se vit abandonné par la plupart de ses compagnons, et se retira dans sa demeure, où, peu de temps après, il se remit entre les mains du lord-amiral.

Conduit à la Tour et mis en jugement devant la cour des pairs, il fut condamné à avoir la tête tranchée.

Ses amis espéraient que la reine lui ferait grâce; mais ses ennemis étaient puissants, et ils entretinrent la colère d'Élisabeth en blessant sa vanité. Essex, dans un de ses moments de dépit, avait appelé la reine « une vieille femme aussi tortue d'esprit que de corps. » Ces paroles avaient été recueillies, et lui furent rapportées en temps opportun. On savait qu'Élisabeth pardonnait moins facilement une offense à sa beauté qu'une atteinte à son autorité : aussi la vieille femme signa-t-elle alors, et avec empressement, l'ordre d'exécution de son ingrat amant.

On a prétendu que, depuis la mort d'Essex, Élisabeth, dominée par un noir chagrin, avait vu décliner rapidement ses forces, et était restée affaissée sous le poids de sa douleur. Mais on semble oublier que cette amante désolée avait alors soixante-cinq ans; et il n'est guère besoin d'expliquer par les regrets de l'amour les changements qu'apportaient les ravages du temps à son corps usé et flétri. A mesure qu'elle vieillissait, sa vanité de femme devenait plus ombrageuse, et son goût pour les flatteries exagérées plus ridicule. Cinq mois avant la mort d'Élisabeth, lord Howard écrivait au comte de Mark : « La reine, notre maîtresse, ne fut jamais si galante depuis des années, ni si portée à la gaîté. » A cette époque même, la reine avait un nouveau favori, le jeune comte de Clauricarde, auquel elle faisait toutes sortes de minauderies coquettes, car il est bon de remarquer que celle qui s'appelait elle-même avec ostentation « la reine-vierge » eut toujours des amants, même dans les derniers jours d'une vieillesse peu attrayante.

Elle n'osait pas songer qu'elle devait mourir un jour, et ne permit jamais à ses ministres de traiter avec elle la question de la succession. Le roi Jacques d'Écosse lui était particulièrement odieux, seulement à cause de ses droits d'héri-

tier. Cependant, malgré ses luttes contre sa dissolution prochaine, et quoiqu'elle refusât obstinément de se mettre au lit, jusqu'à ce qu'elle fût entièrement épuisée, le moment fatal arriva, sans qu'elle voulût parler de son successeur. Elle succomba le 14 mars 1603.

Quel que soit le jugement que l'on porte sur Élisabeth, il est constant que, sous son règne, l'Angleterre acquit un développement considérable de puissance. Son influence à l'extérieur peut être attribuée sans doute aux troubles et aux déchirements qui affaiblissaient les nations voisines. Mais ses forces intérieures furent surtout augmentées par cet esprit d'entreprise commerciale, qui fut soigneusement entretenu et protégé par Élisabeth. On peut dire que les circonstances la servirent, et qu'elle profita habilement des circonstances.

Du reste, si les qualités de la reine brillaient dans le lointain d'un certain éclat, ceux qui l'approchaient étaient témoins des infirmités de la femme et de la femme mal élevée. Elle ne pouvait supporter la plus petite contradiction, et dans ses colères elle faisait entendre les plus grossiers jurements. Ses dames d'honneur étaient souffletées par elle à la moindre offense; et même les plus grands officiers de l'État n'étaient pas à l'abri de ses brutalités. Un jour elle

prit l'un d'eux au collet; une autre fois elle cracha sur sir Arundel; enfin, dans un de ses dépits amoureux, elle donna un soufflet à Essex.

Du reste, les mœurs les plus dissolues régnaient à sa cour, et elle donnait l'exemple de l'impudicité. « C'était un lieu, dit Harrington, où régnaient toutes les énormités au plus haut degré. » La reine-vierge aurait voulu être courtisée par tous les seigneurs de son royaume, et elle faisait trés mauvais accueil á ceux qui avaient la réputation de vivre en de bons termes avec leurs femmes.

Ses prétentions à la beauté étaient tellement folles, que les exagérations les plus ampoulées de la flatterie la moins délicate étaient accueillies avec faveur. Elle-même vantait á tout propos ses charmes : elle annonça par une proclamation à son peuple qu'aucun des portraits qui avaient été faits jusque-lá de sa personne ne rendait justice à l'original; qu'elle allait en faire publier un pour la satisfaction de ses sujets bien-aimés, et que, pour cette raison, il était rigoureusement défendu à quiconque de peindre ou de graver aucun nouveau portrait de sa figure sans sa permission, ou d'exposer et publier aucun des anciens portraits, jusqu'á ce qu'ils eussent été refaits d'après le modèle officiel qu'allait faire paraître l'autorité.

Sous le règne de cette princesse, le parlement ne fut ni plus incommode, ni moins docile que sous Henri VIII. Dans une occasion cependant, en 1601, il se plaignit hautement de la multitude des monopoles accordés par la reine à ses favoris. Par monopole, on entendait une patente investissant un individu, en récompense de ses services réels ou prétendus, du privilége exclusif de vendre quelque denrée particulière. De sorte que chaque seigneur de la cour avait le monopole d'un article de consommation, l'un du vin, l'autre du sel, un troisième du vinaigre; et les denrées de première nécessité s'étaient par cet abus élevées à des prix excessifs. Aussi les représentants des bourgs et des comtés avaient-ils été chargés, par leurs commettants, de demander l'abolition de cet onéreux fardeau. Mais Élisabeth s'écria qu'on violait la prérogative royale, et déclara ouvertement que, si les deux chambres osaient un moment prétendre lier les mains de la reine par acte de parlement, elle saurait toujours les délier à son bon plaisir. Néanmoins, dans cette occasion, l'opinion publible se prononça si hautement contre les exactions du monopole, qu'Élisabeth se crut obligée de promettre le redressement des abus. Mais elle se contenta de promettre, et les favoris continuèrent à s'enrichir aux dépens du peuple. Le gou-

vernement représentatif n'était encore qu'un vain mot, ou plutôt un instrument passif entre les mains de souverains despotiques, qui rejetaient sur le parlement la responsabilité des lois les plus tyranniques.

CHAPITRE V.

1603 à 1625.

Jacques Ier.

SOMMAIRE. Position difficile de Jacques. — Sévérités contre les catholiques. — Conspiration des poudres. — Discussions orageuses du parlement. — Insurrection populaire.—Gravité des évènements extérieurs. — Guerre de trente ans. — Controverses théologiques de Jacques. — Presbytériens d'Écosse. — Contestations avec le parlement. — Favoris du roi. — Buckingham.— Négociation avec l'Espagne.—Guerre avec cette puissance. — Mariage du prince Charles avec Henriette de France. — Mort du roi.

Le fils de Marie Stuart pouvait rencontrer bien des obstacles à ses prétentions au trône britannique. Les ministres d'Élisabeth avaient tous participé à la mort de sa mère, et devaient redouter son ressentiment; le clergé protestant ne devait pas avoir de sympathie pour un prince élevé dans les doctrines anti-épiscopales des presbytériens; et les catholiques, si cruellement persécutés par Élisabeth, devaient nécessairement chercher à repousser un prince

hérétique. Mais les ministres d'Élisabeth, prévoyant sa mort, avaient depuis quelque temps fait leur paix avec Jacques; le clergé eut confiance dans un monarque qui avait une haute idée de la prérogative royale, et qui, par conséquent, devait considérer l'épiscopat comme un des plus fermes appuis du trône; enfin les catholiques, qui avaient si malheureusement associé leur cause à celle de Marie Stuart, espéraient quelque chose de la reconnaissance de son fils.

Ces différentes circonstances servirent si bien Jacques Stuart, qu'il fut accueilli favorablement par tous les partis et par toutes les ambitions. Cependant les déceptions arrivèrent bientôt. Les catholiques surtout s'aperçurent qu'ils n'avaient rien à espérer d'un roi très indifférent lui-même en matière de religion, et prêt à sacrifier toute croyance qui pourrait compromettre son trône ou troubler son insouciante paresse.

Une première conspiration de mécontents ambitieux et de puritains exagérés, à la tête de laquelle se trouvaient Raleigh, lord Grey et Watson, missionnaire catholique, fut déjouée par l'habileté du premier ministre Cecil. Jacques se crut même assez fort pour user de clémence. Le prêtre seul fut exécuté, et les seigneurs reçurent leur grâce.

Mais il résolut alors d'appliquer dans toute

leur sévérité les cruelles lois d'Élisabeth contre les catholiques, ordonna le bannissement de tous les missionnaires, et accabla d'amendes et de confiscations les familles qui demeuraient fidèles à leur culte. Parmi les victimes était Robert Catesby, fils d'une ancienne famille du comté de Warwick. Exaspéré par les persécutions qu'on avait fait subir plus d'une fois à son père et à ses proches, il s'était déjà associé à la tentative désespérée d'Essex, et n'avait échappé au supplice qu'en achetant sa liberté au prix de trois mille livres sterling. Les illusions qu'il avait conçues à l'avènement de Jacques avaient fait place à de sombres projets de vengeance; et, dans son désespoir, il conçut une de ces mesures terribles pour lesquelles la justice des hommes ne peut avoir de pitié. Son plan consistait à faire sauter avec de la poudre les chambres du parlement, et à envelopper, dans la même destruction, le roi, les lords et les communes, tous ceux enfin qui participaient aux lois pénales contre les catholiques. Il s'associa Thomas Winter, agent du parti espagnol en Angleterre, Thomas Percy, parent du comte de Northumberland, John Wright, beau-frère de Percy, enfin Guy Faukes, soldat de fortune, natif du Yorkshire.

Pour mener à fin leur entreprise, les conspi-

rateurs louèrent une maison contiguë au vieux palais de Westminster et une cave voûtée qui était sous la chambre des lords. Pendant la nuit, plusieurs barils de poudre y furent transportés et cachés sous des bûches et différents objets d'ameublement.

Le jour de l'exécution était fixé au 5 novembre, jour de l'ouverture du parlement. Dans l'intervalle, Catesby, dans le but sans doute de tranquilliser sa conscience, révéla en confession toute l'affaire au jésuite Greenway. Celui-ci, s'il faut en croire sa déclaration solennelle, condamna le projet dans les termes les plus énergiques. Après avoir combattu ses objections, Catesby pria enfin Greenway de lui obtenir l'avis de son provincial, sous le secret de la confession. Le provincial, qui se nommait Garnet, consulté par le jésuite, lui répondit par une verte réprimande. Toutefois, Catesby ne se laissa pas convaincre, et les deux jésuites se trouvèrent chargés d'un secret dont ils ne se dissimulaient pas le danger.

Le besoin d'argent avait engagé Catesby et ses complices à faire des ouvertures à un jeune seigneur catholique nommé François Tresham, qui, après quelques hésitations, promit de leur fournir des secours pécuniaires. Mais Tresham était beau-frère de lord Mounteagle, qui, en sa

qualité de pair, devait assister, le 5 novembre, à l'ouverture de la séance. Tresham voulut le sauver de la destruction commune. En conséquence, le 26 octobre, une lettre anonyme fut remise à lord Mounteagle, dans laquelle il était prié, de la part de quelqu'un qui s'intéressait à sa conservation, de ne pas assister à la séance d'ouverture du parlement. Lord Mounteagle communiqua la lettre aux ministres. En même temps, d'autres avis secrets les avertissaient de se tenir sur leurs gardes, et ils obtinrent même des renseignements sur l'amas de poudre qui se trouvait dans la cave.

Guy Faukes s'était chargé de la garde du caveau, qu'il visitait plusieurs fois par jour. C'était lui aussi qui devait mettre le feu aux poudres. Cependant, quoique les conjurés, de leur côté, eussent été secrètement avertis de la découverte du complot, les ministres paraissaient être dans la plus grande sécurité, et le jour de la séance d'ouverture des chambres restait toujours fixé au 5 novembre. La journée du 4 venait de s'écouler, lorsqu'un peu après minuit, Faukes descendit à la cave pour y faire ses dispositions définitives. A peine en eut-il ouvert la porte, qu'il fut saisi par un détachement de soldats, et, sous ses yeux, on fit les recherches nécessaires. Après avoir dégagé les bûches et les

vieux meubles, on constata deux muids et plus de trente barils de poudre.

Conduit aussitôt devant le roi et le conseil assemblé, Faukes répondit avec fermeté, avouant ses intentions, et refusant de dire s'il avait des complices. Ceux-ci se trahirent eux-mêmes en prenant les armes et en se rendant chez quelques nouveaux affiliés qu'ils s'étaient faits dans les provinces. Poursuivis de près, ils opposèrent une résistance désespérée à ceux qui voulaient les saisir. Catesby, Percy et Wright furent tués. D'autres furent pris et exécutés. Garnet, qui n'était pas avec eux, et qui n'avait appris le complot que sous le secret de la confession, fut arrêté avec un autre jésuite. Greenway s'enfuit sur le continent. Mais, dans l'opinion populaire, les jésuites passèrent pour les principaux auteurs de la conspiration. Aussi, de nouveaux bills furent passés au parlement, portant des peines sévères contre les catholiques, et cette tentative de quelques hommes désespérés ne servit qu'à faire redoubler les persécutions. Un nouveau serment d'allégeance fut ordonné. Quelques catholiques le prêtèrent; mais un grand nombre d'entre eux préférèrent l'exil.

Cependant le parlement ne se montra pas aussi facile à conduire que sous Élisabeth. Dès la première session, le roi se trouva engagé

dans des discussions orageuses qui n'étaient que le commencement de la grande lutte dont son successeur devait être la victime. Dans son adresse au roi, la chambre soutint que les lois nouvelles ne pouvaient être établies, ni les lois imparfaites réformées, ni les lois nuisibles abrogées par aucun autre pouvoir que celui de la haute cour du parlement, c'est-à-dire avec l'agrément des communes, le concours des lords et l'assentiment du souverain. Jacques se plaignit de la présomption des communes ; il soutint que les priviléges de la chambre étaient une faveur du roi ; la chambre répondait qu'ils appartenaient aux Anglais par droit de naissance. Il attribua la décision des élections contestées à la cour de chancellerie ; la chambre la réclama pour elle-même. Ces dangereuses questions furent longuement discutées sans solution satisfaisante; mais l'opiniâtreté des communes semblait présager des orages, que le roi n'évitait qu'en faisant à propos des concessions partielles.

Il s'en fallait de beaucoup d'ailleurs que les mœurs et les habitudes de Jacques lui attirassent l'estime et l'affection de ses nouveaux sujets. Son inaptitude aux affaires et son goût pour les plaisirs frivoles le rendaient odieux et ridicule. Deux fois par semaine il passait son

temps à voir des combats de coqs, et son goût pour ce passe-temps était si prononcé, que le traitement du maître des coqs était égal aux salaires unis des deux secrétaires d'État. Du matin au soir, il était à la chasse; et, à son retour, il se livrait avec excès aux plaisirs de la table. En vain ses ministres le suppliaient à genoux de donner plus d'attention aux affaires publiques. Il répondait qu'il n'entendait pas se rendre esclave de son peuple, et que sa santé, qui était la santé et le bien-être de tous, exigeait de l'exercice et des distractions.

A peine le royaume était-il remis de l'émotion causée par la conspiration des poudres, qu'une insurrection populaire fut l'occasion de nouveaux troubles. Les grands seigneurs propriétaires avaient, pour la plupart, fait enclore à leur profit particulier de grandes portions de terres communales; les paysans, exaspérés, formèrent de nombreux rassemblements, et détruisirent les clôtures, démolirent les murs de parcs et comblèrent les fossés. Les troubles durèrent plus d'un mois, jusqu'à ce qu'enfin des corps de cavalerie, envoyés contre les insurgés, les dissipèrent et exécutèrent les principaux meneurs.

Les discussions du roi avec le parlement se renouvelaient à chaque session, et firent échouer

une mesure sage que Jacques avait fort à cœur: c'était l'union de l'Angleterre et de l'Écosse en un seul corps de nation. Cette proposition fut accueillie avec dédain par les Anglais, et avec horreur par les Écossais. Tout ce qu'il put obtenir fut la naturalisation de tous ses sujets dans les deux royaumes; il prit alors le titre nouveau de roi de la Grande-Bretagne.

Cependant les dépenses imprévoyantes du roi le forçaient d'avoir, plus qu'il ne l'aurait voulu, recours au parlement; et, à chaque réunion des chambres, on entendait de nouvelles plaintes sur les usurpations de la couronne et sur le mauvais emploi des deniers publics. Jacques avait beau protester qu'il ne souffrirait pas qu'on mît en question son pouvoir; on ne tenait pas compte de ses défenses, et les orateurs et les comités de la chambre attaquaient avec hardiesse tous les abus. Les discussions se terminaient toujours par des transactions; mais ces transactions mêmes étaient autant de progrès pour l'opposition, et autant de défaites pour la couronne.

Vers cette époque se passaient à l'extérieur des évènements d'une haute importance. Le traité de La Haye, en 1609, constatait l'indépendance de la Hollande, après une lutte de quarante ans contre le roi d'Espagne. La mort

de Jean, duc de Clèves, de Juliers et de Berg, avait soulevé une foule de prétentions ambitieuses. Plusieurs héritiers se présentaient, et entre autres l'empereur Rodolphe, qui avait commencé par se mettre en possession des États disputés. Tous les princes d'Allemagne, que la religion ou la politique rendait ennemis de la maison d'Autriche, se coalisèrent, et, à leur tête se mit le roi de France, Henri IV, qui méditait une grande confédération européenne, ayant pour objet l'abaissement définitif de la maison d'Autriche. La Hollande et l'Angleterre devaient l'appuyer. Mais le crime de Ravaillac vint arrêter les grands projets du roi français; et quoique son successeur demeurât uni à la ligue, il n'en fut pas le chef. Toutefois, dix mille Français et quatre mille Anglais furent mis sous le commandement du prince d'Anhalt, chef des forces combinées. Alors commença la fameuse guerre de trente ans, qui n'eut d'autre résultat, pour ce qui concerne les affaires d'Angleterre, que de faire perdre sa principauté à l'électeur palatin, gendre du roi Jacques.

Cependant les questions purement politiques occupaient Jacques beaucoup moins que les controverses théologiques. Ses prétentions comme défenseur de la foi étaient immenses, et il avait à cœur, par-dessus tout, d'être considéré comme

un savant distingué. Il écrivit en français une brochure violente contre Vorstius, professeur à Leyde, et le monarque pamphlétaire poussa le ressentiment scientifique jusqu'à exiger des états de Hollande l'expulsion du théologien hérétique.

Mais les presbytériens de son royaume d'Écosse ne se montraient pas aussi traitables. Ils avaient donné à leur Église une forme républicaine, avaient mis en question l'autorité du magistrat civil, et proclamé le principe de la résistance aux souverains injustes et tyranniques. Ces doctrines hardies et le sombre enthousiasme des presbytériens semblèrent si dangereux au roi, qu'il fit les plus grands efforts pour détruire l'édifice élevé par Knox. Mêlant habilement l'intrigue et la menace à la corruption, il parvint à imposer des évêques à l'Église; mais le bas clergé, et en général toutes les classes inférieures, demeurèrent invinciblement attachés à la doctrine presbytérienne. L'oppression passagère de Jacques devait devenir funeste à son successeur.

En Irlande, ce prince se rendait encore plus impopulaire qu'en Écosse. Par une proclamation publiée en 1605, il commandait à tous les prêtres catholiques de quitter l'Irlande, sous peine de mort. Cette proclamation fut renouve-

lée en 1623. Mais il était impossible, au milieu d'une population hostile, de mettre ces menaces à exécution. Elles ne servirent qu'à irriter et à provoquer des rébellions sans cesse renaissantes. En outre, les enquêtes vexatoires sur les titres défectueux des terres, en dépouillant les indigènes, les poussaient au désespoir ; et là, comme en Écosse, le roi Jacques jeta des semences d'irritation et de vengeance, dont le règne suivant devait recueillir les tristes fruits.

L'économie d'Élisabeth avait maintenu son pouvoir absolu, parce qu'elle n'avait pas besoin de recourir au parlement. Les prodigalités de Jacques le mirent sous la dépendance des chambres, qui, à chaque demande de subsides, arrachaient quelque concession à la couronne. Malgré sa répugnance à réunir le parlement, il y était obligé soit par ses besoins personnels, soit par les circonstances extérieures. De nouveaux évènements qui se passaient en Allemagne le contraignirent donc, l'année 1619, à avoir recours encore aux communes. Les Bohémiens, insurgés contre l'empereur, avaient offert la couronne à Frédéric, gendre de Jacques, qui, ainsi que nous l'avons dit, avait été dépouillé du Palatinat. Le trône de Bohême était une compensation trop séduisante pour pouvoir être refusée ; mais Frédéric avait besoin

de secours pour se maintenir. Dans le parlement convoqué par Jacques à cet effet, des subsides furent votés ; mais les députés profitèrent de l'occasion pour réclamer contre une foule d'abus. Le premier et le plus criant était celui des monopoles accordés par patentes. Un grand nombre fut supprimé, et ceux qui les exploitaient furent rigoureusement punis. Le chancelier Bacon, qui vendait publiquement la justice, fut mis en accusation et condamné à une grosse amende, et Jacques fut contraint de reconnaître solennellement la liberté de discussion.

Jacques, impatient des remontrances parlementaires, prorogea la chambre, mais fut obligé de la convoquer de nouveau pour envoyer des secours à l'électeur palatin. Cependant, dans l'intervalle de la session, deux députés qui s'étaient montrés les plus ardents champions des prérogatives parlementaires, Coke et Sands, avaient été arrêtés sous des prétextes frivoles. La chambre, qui savait que le véritable motif de cette persécution était la hardiesse de leur langage dans les débats, protesta hautement contre cette violation du privilége parlementaire. Jacques répliqua d'un ton aigre; la chambre persista, et la discussion devint si vive, que le parlement fut dissous, et plusieurs des chefs populaires furent encore arrêtés. On les relâcha

néanmoins peu après, mais l'injure n'en fut pas moins vivement ressentie.

Jacques, d'un caractère faible, malgré toutes ses prétentions à la fermeté, se laissait gouverner par des favoris. Robert Carr fut le premier; il fut supplanté par George Villiers, qui fut créé duc de Buckingham, grand-amiral, et comblé de richesses et d'honneurs. Mais ce n'était qu'un homme frivole, qui traitait les affaires les plus sérieuses comme des parties de plaisir. De longues négociations étaient depuis longtemps entamées avec l'Espagne pour obtenir le mariage du prince Charles, fils de Jacques, avec l'infante. Enfin, le traité était conclu, lorsque Buckingham persuada au prince d'aller visiter Madrid et l'infante sous des noms supposés. Cependant ils ne restèrent pas longtemps inconnus, et une réception magnifique leur fut faite par la cour d'Espagne. Mais le faste insolent de Buckingham, la légèreté de ses manières et de sa conduite, choquèrent les habitudes graves des Castillans. Ses fréquentes querelles avec Olivarez indisposèrent ce ministre, et ce voyage imprudent amena une rupture éclatante, et, par suite, la guerre avec l'Espagne.

Le parlement, qu'il fallut convoquer à cette occasion, accorda des subsides pour la guerre, mais renouvela ses plaintes contre les patentes

de la couronne, et ses accusations contre ceux qui les exploitaient.

Pendant ce temps, Buckingham, pour regagner une alliance puissante, après avoir perdu celle de l'Espagne, négocia en France le mariage de Henriette, fille de Henri IV, avec le prince Charles, et, malgré les avis contraires du pape et de Philippe d'Espagne, le roi Louis XIII donna son consentement. Toutefois, Jacques ne vécut point assez pour être témoin de la célébration du mariage. Une fièvre tierce l'emporta au bout de onze jours de maladie : il mourut, laissant à son fils d'innombrables difficultés.

FIN DU TOME PREMIER.

TABLE DES MATIÈRES.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

NOUVEAUX

RÉSUMÉS HISTORIQUES

COLLECTION

DE VOLUMES IN-32, GRAND AIGLE

COMPRENANT

L'HISTOIRE DE TOUS LES PAYS DU MONDE

depuis leur Origine jusqu'en 1846

avec une Notice biographique sur leurs grands Hommes

Prix : 1 fr. 50 c. le volume



Les Nouveaux Résumés qui suivent sont en vente

HISTOIRE DE L'IRLANDE

par ELIAS REGNAULT, 1 vol

HISTOIRE DE L'AUTRICHE

par P. BERNARD, 1 vol.

HISTOIRE DE L'ANGLETERRE

par ELIAS REGNAULT, 2 vol

HISTOIRE DE L'OCÉANIE

par CASIMIR HENRICY, 1 vol. de plus de 550 pages

HISTOIRE DE LA PRUSSE

par P. BERNARD, 1 vol

L'Histoire de chaque pays se vend séparément

IMPR. DE H. FOURNIER & C., A PARIS.

